Agriculture
Canada

Publication 1123 E

Organization and activities of Agriculture Canada

Canada

84- 4253 /

Organization and activities of Agriculture Canada

PUBLICATION 1123E, available from
Communications Branch, Agriculture Canada,
Ottawa K1A 0C7

©Minister of Supply and Services Canada 1984
Cat. No. A15-1123/1984E ISBN: 0-662-12958-X
Printed 1967 Revised 1984 12M-5:84

Egalement disponible en français sous le titre
Structure et activités d'Agriculture Canada

CONTENTS

THE MINISTER /8

THE DEPUTY MINISTER /10

SENIOR ASSISTANT DEPUTY MINISTER /12

Policy Coordination Unit /13
Farm Income Services Branch /13
International Affairs Directorate /15
Strategic Planning Division /16

FOOD PRODUCTION AND INSPECTION BRANCH /18

MARKETING AND ECONOMICS BRANCH /28

PRAIRIE FARM REHABILITATION ADMINISTRATION /32

REGIONAL DEVELOPMENT BRANCH /40

RESEARCH BRANCH /46

AUDIT AND EVALUATION BRANCH /60

COMMUNICATIONS BRANCH /62

FINANCE AND ADMINISTRATION BRANCH /66

PERSONNEL ADMINISTRATION BRANCH /74

CANADIAN DAIRY COMMISSION /77

CANADIAN GRAIN COMMISSION /78

CANAGREX /82

FARM CREDIT CORPORATION /84

LIVESTOCK FEED BOARD OF CANADA /86

NATIONAL FARM PRODUCTS MARKETING COUNCIL /89

LEGISLATION /90

Organization and activities of Agriculture Canada

No nation that values its life can neglect its agriculture. It is not surprising, therefore, that in a country such as Canada the services and programs related to agriculture are many and varied. Here, special needs arise from the country's size, the variations in climate and in soils, and the federal system, which apportions responsibilities between the federal and provincial governments but also allows for joint action as needed.

When Agriculture Canada was established in 1867, the year of Confederation, it concentrated first on the most urgent need at the time, which was to control livestock diseases and prevent their entry into Canada. The formation of the Experimental Farms System followed in 1886 as a means of discovering the agricultural possibilities of various regions, and to assist farmers in making the best use of their resources. A Dairy Commissioner was appointed in 1890, and from that time the Department branched out rapidly to keep pace with the expansion of Canadian agriculture. Today, its staff numbers about 10 000 and its services derive from more than 40 Acts of Parliament.

This publication explains the organization on which federal services to the nation's farmers and the food industry depend. The work of the Department is carried out by nine branches and several special administrations. There is close cooperation between the federal department and provincial authorities, universities and other national and international organizations involved in agriculture.

The Department actively provides services to the public in both official languages, in bilingual regions and in all areas where there is a significant demand.

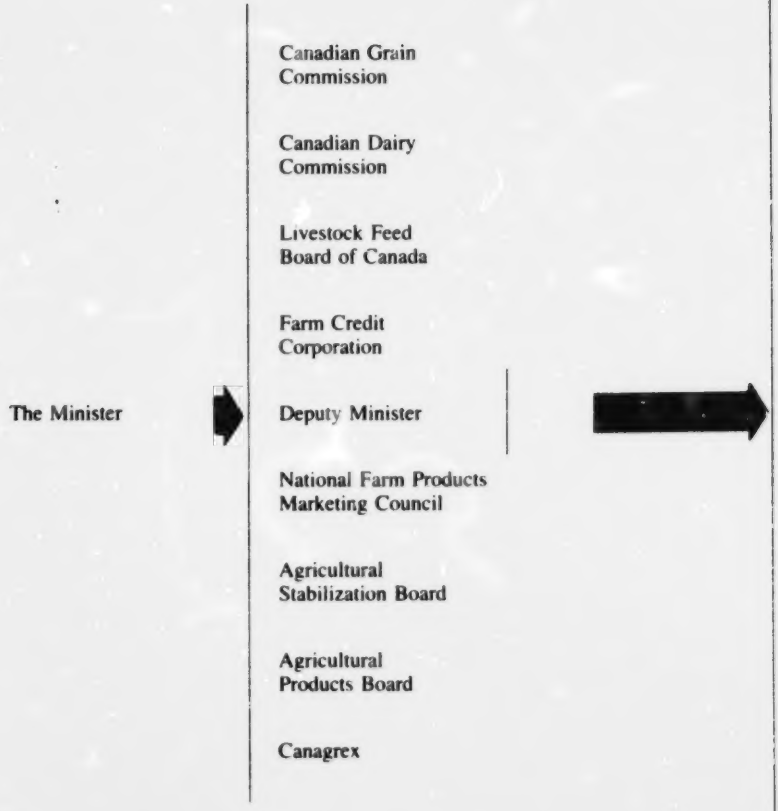
Canadian Grain Commission
Canadian Dairy Commission
Livestock Feed Board of Canada
Farm Credit Corporation
The Minister
Deputy Minister
National Farm Products Marketing Council
Agricultural Stabilization Board
Agricultural Products Board
Canagrex

Senior Assistant
Deputy Minister

Farm Income
Services Branch

Assistant Deputy Minister
Food Production and
Inspection Branch

Assistant Deputy Minister
Research Branch

Assistant Deputy Minister
Marketing and
Economics Branch

Assistant Deputy Minister
Finance and
Administration Branch

Assistant Deputy Minister
Regional Development

Director General
Communications Branch

Director General
Personnel Administration
Branch

Director General
Prairie Farm
Rehabilitation
Administration

Director
Special Advisory
Group on Grains

The Minister

Minister's Office

Parliamentary Secretary
Policy Adviser to the Minister
Executive Assistant
Special Assistants

THE MINISTER AND HIS OFFICE

The Minister of Agriculture, appointed by the Prime Minister, is the executive head of the Department and its highest authority. He is responsible for initiating and applying all federal legislation that affects agriculture. He reports annually to the Governor General and answers to Parliament for the activities of the Department. The Agricultural Stabilization Board, Agricultural Products Board, Farm Credit Corporation, Canadian Dairy Commission, Canadian Grain Commission, Livestock Feed Board of Canada and the National Farm Products Marketing Council also come under his jurisdiction. Assisting the Minister are a Parliamentary Secretary, who is an elected Member of Parliament, and a small personal staff.

The Deputy Minister

Deputy Minister's Office

Assistant to the Deputy Minister
Departmental Secretary
Senior Secretariat Officer

THE DEPUTY MINISTER AND HIS OFFICE

The Deputy Minister, the Department's senior public servant, is its administrative head and responsible for the work of the Department at headquarters and at regional and district centers across Canada. In meeting his broad range of responsibilities, he is aided by the Assistant to the Deputy Minister. Also reporting to the Deputy Minister is the Departmental Secretary, who heads the Departmental Secretariat.

The Senior Assistant Deputy Minister

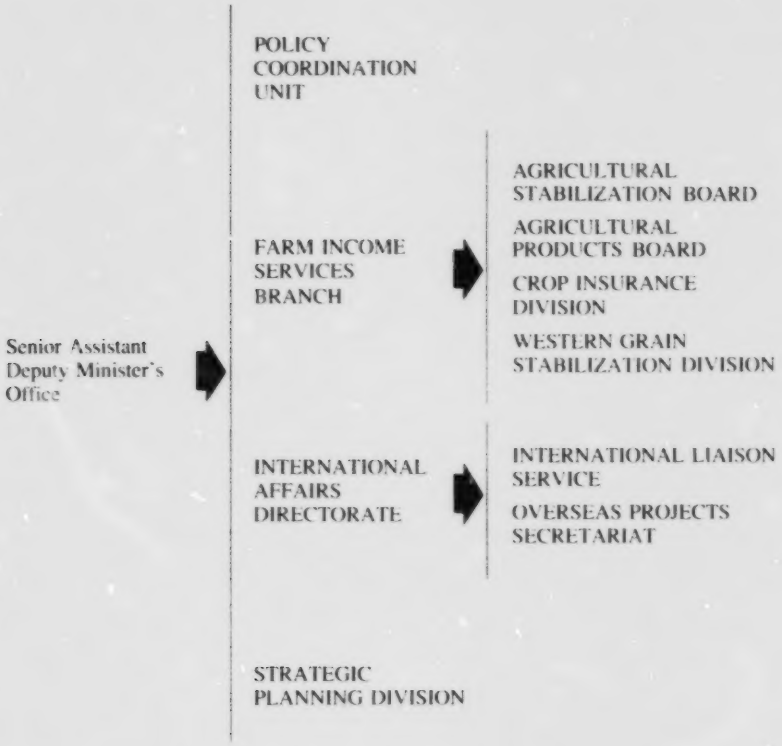

The Senior Assistant Deputy Minister is responsible for the Planning and Policy Coordination, International Affairs and Farm Income Services Branches. He is also Chairman of the Agricultural Stabilization Board and the Agricultural Products Board and Director of the Farm Credit Corporation.

POLICY COORDINATION UNIT

The purposes of this Unit are to ensure that the policy proposals developed within the Department support the priorities of the Minister of Agriculture, to coordinate work on policy issues within Agriculture Canada, and to maintain liaison with other departments on policy matters.

FARM INCOME SERVICES BRANCH

This Branch was established in 1981 to consolidate the various programs concerned with providing income stability for farmers. Its primary objective is to protect farmers against financial losses arising from production or market conditions and by doing so, to provide a positive environment for growth, thereby promoting the viability of all agricultural and food enterprises.

The basic components of the Branch are the Agricultural Products Board's and Agricultural Stabilization Board's Administration Division, the Crop Insurance Division and the Western Grain Stabilization Division. The Branch is headed by the Senior Assistant Deputy Minister (Policy Adviser) of the Department.

AGRICULTURAL PRODUCTS AND STABILIZATION BOARDS

The Agricultural Stabilization and Agricultural Products Boards administer legislation under which support programs are provided to protect producer incomes against market price fluctuations. The APB and ASB Administration Division of the Farm Income Services Branch is responsible for issuing stabilization payments when required, and for carrying out programs for the purchase, storage and resale of surplus agricultural commodities.

AGRICULTURAL STABILIZATION BOARD

This Board administers the Agricultural Stabilization Act, which was passed in 1958 and amended in 1975. It consists of three members, and is advised by a committee of farmers and representatives of farm organizations from across Canada. The Chairman of the Board and the other two members are senior officers of the Department.

The aim of the Board is to help farmers obtain a fair share of the national income and to achieve an equitable balance between the prices farmers receive for key agricultural products and the cost of the goods and services they buy.

Under the terms of the Act, the following commodities must be supported at not less than 90% of their average price over the previous 5 years, with adjustments according to production costs: cattle, hogs, and sheep; industrial milk and cream; corn and soybeans; and oats and barley not produced in the area designated in the Canadian Wheat Board Act. These prices remain in effect for 12 months. Other commodities may be supported at a price determined by the Governor in Council for periods prescribed by the Council.

The Board provides funds for the support of the dairy industry through the Canadian Dairy Commission. Such funds, along with other Agricultural Stabilization Act payments, amount to more than $300 million annually.

AGRICULTURAL PRODUCTS BOARD

This Board consists of three members, who are appointed by the Governor in Council. The Board's chairman and members are the same officers who make up the Agricultural Stabilization Board, and its decisions and recommendations are carried out by the same staff. The Board is empowered by the Agricultural Products Board Act to buy, sell, or import agricultural products, and to administer food contracts and other commodity operations. It may purchase and hold stocks of agricultural products for later sale, emergency relief in Canada or assistance programs abroad. These actions help to provide Canadian producers with stable incomes and also to ensure that a ready supply of the food products consumers regularly purchase will be available.

CROP INSURANCE DIVISION

The Crop Insurance Division administers legislation under which federal financial assistance is provided for approved, provincially operated crop insurance plans. Crop insurance is designed to provide income stability for farmers in the face of crop losses caused by weather and other natural hazards. Under the Crop Insurance Act, the federal government makes a financial contribution to a participating province of either 50% of the administrative costs plus 25% of the necessary premiums (with participating farmers paying the balance of the premium cost) or 50% of the premium cost if the province pays all administrative costs.

WESTERN GRAIN STABILIZATION DIVISION

The program administered by this Division protects prairie grain growers against severe fluctuations in income from the sale of eligible grains. Under the program, the federal government contributes two dollars for every dollar paid into the special stabilization fund by grain growers. In a year when the net cash revenue from grain sales falls below the average for the preceding 5-year period, a payment equal to the shortfall is made to the participating growers. The program applies to producers of wheat, oats, barley, rye, flax, rapeseed and mustardseed in the area designated in the Canadian Wheat Board Act.

INTERNATIONAL AFFAIRS DIRECTORATE

This Directorate is responsible for coordinating departmental support for Canadian international agricultural and food affairs. Its functions include policy analyses, undertaken in cooperation with other branches, departments and agencies, and focused on improving the consistency among Canadian foreign and domestic policies affecting the agricultural and food sector both at home and abroad; multilateral liaison with the international organizations involved in agriculture; bilateral liaison with selected countries; international intelligence; and international technical assistance — in support of agricultural market development and agricultural production development in developing and middle-income countries.

INTERNATIONAL LIAISON SERVICE

This Service plays the lead role on behalf of the Government of Canada for contact with international agricultural organizations such as the Food and Agriculture Organization of the United Nations, the World Food Program, the World Food Council, and the Inter-American Institute for Cooperation in Agriculture. It also develops and coordinates bilateral activities with foreign governments that come within the aegis of agreements or memoranda of understanding concerning agricultural cooperation between Canada and other countries.

In cooperation with the Trade Commissioner Service, the International Liaison Service assembles, evaluates and disseminates information on foreign agricultural policies, programs and markets. It prepares briefings for the Minister of Agriculture and senior departmental officers for Cabinet Committee meetings, for meetings with foreign dignitaries and for matters concerning international agencies. It coordinates the visits to Canada of foreign agriculture ministers, scientists and specialists, and coordinates the visits to other countries of the Minister and agricultural specialists from Canada.

OVERSEAS PROJECTS SECRETARIAT

This Secretariat is responsible for coordinating external aid projects and missions involving Agriculture Canada. It serves as the departmental point of contact for matters relating to bilateral programs involving the Canadian International Development Agency (CIDA) and Agriculture Canada. It helps CIDA to meet its expanding need for agriculturalists, and does so by channeling departmental expertise into planning, executing and evaluating the agency's agricultural projects. The Secretariat provides centralized administrative and financial services to CIDA projects implemented by the Department, and it responds to requests from the agency to provide technical advice to assist Canadian firms in investigating opportunities and in testing Canadian technology in Third World countries.

In support of departmental priorities to develop agricultural markets, the Secretariat is also involved with developing new cooperative technical assistance

programs with countries whose economies have reached the 'middle income' level. The Secretariat is also responsible for arranging the assignment of departmental staff to international organizations and to the Trade Commissioner Services.

STRATEGIC PLANNING DIVISION

The major responsibilities of this Division are to support the Deputy Minister and other senior executives in defining and establishing departmental strategies, plans and priorities, and to coordinate strategic planning activities throughout the Department. This work is performed in close cooperation with the planning units in each of the operating branches of Agriculture Canada, as well as with the Finance and Administration Branch.

Food Production and Inspection Branch

Assistant Deputy Minister

Director General Food Inspection Directorate	DAIRY, FRUIT AND VEGETABLE DIVISION LABORATORY SERVICES DIVISION LIVESTOCK AND POULTRY DIVISION MEAT HYGIENE DIVISION
Director General Health of Animals Directorate	ANIMAL HEALTH DIVISION ANIMAL PATHOLOGY DIVISION
Director General Plant Health and Plant Products Directorate	FEED AND FERTILIZER DIVISION PESTICIDES DIVISION PLANT HEALTH DIVISION SEED DIVISION
Director General Veterinary Inspection Directorate	REGIONAL OFFICES
Director General Agricultural Inspection Directorate	REGIONAL OFFICES
Director General Management Services Directorate	REGULATORY AFFAIRS DIVISION RESOURCE MANAGEMENT SERVICES DIVISION QUALITY ASSURANCE AND STATISTICS DIVISION MANAGEMENT RESEARCH AND DEVELOPMENT DIVISION SECRETARIAT SERVICES UNIT ADMINISTRATIVE SERVICES UNIT
Director Race Track Division	AREA OFFICES OPERATIONS SECTION POLICY, PLANNING AND RESEARCH SECTION
Director Compliance Division	

The aim of this Branch is to promote improved agricultural production practices and to provide veterinary, regulatory and scientific services that will assist the Canadian agriculture and food system to

- ensure a dependable supply of safe, nutritious and accurately labeled agricultural food products;
- increase the efficiency of livestock and horticultural crop production;
- assist the industry to fully exploit the export potential of Canada's agricultural production, including processed food products.

The Branch, headed by an Assistant Deputy Minister, consists of six directorates and a Race Track Division. Three of the directorates — Health of Animals, Food Inspection, and Plant Health and Plant Products — are concerned with policies and programs. Two others — Veterinary Inspection, and Agricultural Inspection — carry out the field activites associated with the policies and programs of the first three directorates. The sixth directorate — Management Services — provides various support services to assist the other components of the Branch. The Race Track Division is responsible for supervision of pari-mutuel betting at tracks conducting harness and running horse races.

FOOD INSPECTION DIRECTORATE

This Directorate is responsible for matters relating to food quality and safety. Three divisions — Meat Hygiene, Livestock and Poultry, and Dairy, Fruit and Vegetable — develop programs to assure that agricultural food products are inspected and graded effectively and hence engender public confidence in their quality. A fourth division — Laboratory Services — provides analytical services to the Branch. The Directorate is also the source of a wide range of statistical data on the volume of food products processed and marketed. The data are provided to other departmental branches, and other federal departments and agencies, as well as industry.

DAIRY, FRUIT AND VEGETABLE DIVISION

This Division develops policies and programs pertaining to dairy products, fresh and processed fruits and vegetables, honey, canola oil and maple products.

The Division's dairy section is responsible for developing and administering policies and programs to ensure that marketed dairy products are wholesome and of a high quality. It meets this objective through various programs, including those concerned with registering and inspecting dairy plants, and grading and labeling dairy products.

The fresh product and processed product sections carry out the regulatory work in connection with fruits, vegetables, honey, canola oil and maple products.

The fresh product section administers a regulatory program for the export, import and interprovincial movement of fresh fruits and vegetables of the kinds grown in significant quantities in Canada. The 30 commodities that the program covers are subject to quality, packaging and marking requirements when exported or moved to another province. The section also licenses fruit and vegetable dealers and brokers engaged in interprovincial and international trade. A Board of Arbitration helps resolve disputes about violations of standards during sale transactions.

Regulations concerning processed fruits and vegetables, honey, canola oil and maple products are the responsibility of the processed-product section. About 150 products marketed in interprovincial and international trade are covered by the grades and standards set out in these regulations.

The Division administers a program for registering and monitoring processing plants and fresh fruit and vegetable warehouses. It assists fruit and vegetable producers and processors with advice on the production and merchandising of their products.

LABORATORY SERVICES DIVISION

This Division provides analytical testing services to other departmental divisions engaged in enforcing quality-assurance legislation.

The Division has five commodity laboratories (feed and fertilizer, pesticide, seed biology, food and mass spectrometry) at Ottawa and a regional laboratory at Calgary. In addition to providing general testing services for western Canada, the Calgary laboratory plays a broader role as the responsibility center for testing disinfectants and formulated pesticides.

The Division maintains collaborative test and referee programs to assure the accuracy of testing at the Branch's regional dairy and seed laboratories and at the commercial laboratories accredited by the Branch to provide testing services for the seed, grain and dairy industries.

The pesticide laboratory at Ottawa provides analytical standards to federal and provincial laboratories engaged in pesticide-residue analysis for consumer protection, and coordinates this work on behalf of the federal interdepartmental committee on pesticides.

In an average year, the Division tests more than 80 000 samples. It uses many testing techniques, including chemical, microbiological and field-plot tests.

LIVESTOCK AND POULTRY DIVISION

This Division works towards increasing efficiency and effectiveness in marketing red meats and poultry products to provide producers with a fair financial return and consumers with acceptable products.

The Division develops and maintains programs relating to the grading, at the plant level, of beef, pork, veal and lamb. It upholds the quality and other standards for shell eggs, egg products and eviscerated poultry; it registers the plants producing these products and monitors their grading and packaging operations.

The Division develops sanitation standards for, and monitors conditions in hatcheries supplying replacement stock to poultry producers, and sets quality standards for imported hatching eggs, chicks and poults. It also carries out random sample tests on commercial egg laying and broiler meat stocks and makes the results available to poultry producers.

Many tests and projects are carried out on poultry and meat products in the process of adopting new food technology and techniques for reducing energy use. Also, extensive study is under way to develop means to reduce the incidence of salmonella — especially in the production of poultry products.

MEAT HYGIENE DIVISION

The meat inspection program of this Division ensures that meat and poultry products are produced under sanitary conditions, that they meet Canadian standards for wholesomeness and safety and that they are properly labeled. It also ensures that exported products meet the standards of importing countries.

All livestock slaughtering and meat processing plants and storage involved in interprovincial and international trade must operate under the federal meat inspection system. Inspection is aimed at detecting diseases, disease conditions and chemical or bacteriological contaminants that could affect humans and animals or only animals. At registered slaughtering plants, all animals are inspected for disease conditions or symptoms before being slaughtered; postmortem inspection follows to confirm the health status of each approved carcass.

Carcasses or carcass portions found unfit for food are condemned and must be destroyed under official supervision, either at the slaughtering plant if it has the proper facilities, or at one of the 24 approved and inspected rendering plants in Canada. As a further measure to prevent the spread of animal diseases, vehicles transporting live animals to a slaughtering plant must be cleaned and disinfected under supervision before leaving the plant premises.

Inspection extends to all aspects of processing meat products. All ingredients used in these products are examined for quality and quantity as a safeguard against adulteration. All slaughtering and processing plants and their equipment are inspected to ensure sanitary conditions. Product labeling is controlled to ensure accuracy.

The federal meat inspection program is carried out in 526 registered plants and 307 storage facilities. The inspected products may cross provincial borders or be shipped to foreign markets. Also, under agreements with seven provinces, federal meat inspection services are provided to 53 packing plants whose products are sold entirely within the province in which they are located.

The Division's operations are conducted under the authority of the federal Meat Inspection Act and the Humane Slaughter of Food Animals Act.

The slaughtering and meat-processing industry operating under the federal meat inspection program has annual sales of about $7 billion. It is the fourth-ranking manufacturing industry in Canada.

HEALTH OF ANIMALS DIRECTORATE

This Directorate establishes animal health policies and programs and measures their effectiveness. The Directorate's work, to protect the health of Canada's livestock, is important not only to livestock producers but also in maintaining access to markets abroad. In addition to the work of its Animal Health Division, the Directorate carries out research on animal diseases and provides animal disease diagnostic services through its Animal Pathology Division.

ANIMAL HEALTH DIVISION

The work of this Division, which operates under the authority of the Animal Disease and Protection Act, is directed to preventing serious livestock diseases from entering Canada from abroad; to eradicating such diseases should any gain entry to the country; and to controlling and eradicating poultry and livestock diseases of national economic importance that are present in Canada, such as bovine tuberculosis and brucellosis. The Division maintains liaison with foreign veterinary services in connection with animal health programs, and it is responsible for certifying the health of livestock for export markets.

The various approaches to preventing, eradicating and controlling livestock diseases are outlined below.

PREVENTING ENTRY OF FOREIGN DISEASES — Import control is the method used to prevent animal diseases from entering Canada from abroad. Inspectors examine all livestock, animal products, meat and meat products, and immigrants' clothing and baggage presented for entry into Canada. Decisions are made on the disposition of restricted commodities. All livestock and poultry and their products entering the country are subject to inspection at federal quarantine and inspection ports along the Canada-United States border, on the Atlantic and Pacific seaboards, along the St. Lawrence Seaway system and at international airports. Any materials that might carry disease organisms from countries where serious animal diseases exist are either prohibited entry or allowed in under safeguard regulations. Imports of animals are allowed only from countries where serious diseases are adequately controlled. All imported animals are subject to certification, inspection or quarantine on arrival in Canada. Disposal of garbage from foreign ships and aircraft, likely to be a disease hazard, is controlled at seaports and international airports.

ERADICATING DISEASES NOT ESTABLISHED IN CANADA — Should an outbreak of an 'exotic' disease occur, regulations provide for the slaughter of all disease animals on the infected premises as well as those that have been exposed to infection. The owner is compensated.

ERADICATING ESTABLISHED DISEASES — Two approaches are taken to eradicate diseases established in Canada. One involves testing and slaughtering infected animals, with owners compensated for loss of the animals; the other involves quarantine and treatment. The first approach is taken in the case of bovine tuberculosis, brucellosis and certain other diseases. Such diseases as mange are controlled by quarantining infected premises and treating the animals.

CONTROLLING ESTABLISHED DISEASES — Where eradicating a disease is not feasible, as with rabies and anthrax, reported cases are investigated and domestic animals are quarantined. Exposed animals are vaccinated for anthrax. Domestic pets in danger of exposure to rabies are vaccinated.

ANIMAL PATHOLOGY DIVISION

This Division plays a vital role in Canada's animal health program.

Through its nine laboratories, the Division conducts research on diseases of domestic and wild animals, provides diagnostic services, and produces the biologicals required for the disease-control programs of the Branch. It also serves as consultant on the registration, licensing and use of biologicals and other veterinary products sold in Canada.

In an average year, a total of some 2.5 million blood samples are tested and 50 000 pathological specimens examined in the Division's laboratories.

The Division directs its research mainly at diseases that cause serious economic loss and those that may be transmitted to humans. Studies on the causative agents of animal diseases and their methods of transmission are an important part of the research. The Division also contributes toward efforts to safeguard animal health by developing new or improving existing tests for detecting diseases.

The Division carries out work at laboratories at Sackville, N.B., Grosse Ile and St. Hyacinthe, Que., Ottawa and Guelph, Ont., Winnipeg, Man., Saskatoon, Sask., Lethbridge, Alta., and Vancouver, B.C.

PLANT HEALTH AND PLANT PRODUCTS DIRECTORATE

This Directorate develops legislation and programs to assure the quality of fertilizers, livestock feeds, seeds, seed potatoes and pesticides. Other responsibilities include programs to prevent destructive insects and plant diseases from gaining entry into Canada or from spreading from one area to another within the country. The Directorate has four divisions — Feed and Fertilizer, Pesticides, Plant Health and Seed.

FEED AND FERTILIZER DIVISION

This Division administers programs to ensure the safety and effectiveness of fertilizers and livestock feeds sold in Canada. The Division administers regulations governing product labeling to ensure that the product is truthfully represented in the marketplace. The Division develops legislation and policy relating to quality, safety, labeling and packaging standards.

PESTICIDES DIVISION

This Division develops legislation and programs for the safe use and manufacture of pesticides in Canada. The Division must evaluate and register all pesticides before manufacturers put them on the market. Pesticides that have been evaluated and approved are still subject to periodic reevaluation. The Division controls labeling to ensure that the information on the product label is complete and accurate.

PLANT HEALTH DIVISION

The programs and legislation that this Division develops and administers aim to prevent insect pests and plant diseases from being introduced into Canada on imported plant material, and to prevent domestic infestations from spreading from one area to another. The Division achieves such protection by requiring permits to import plants and plant materials, by inspecting import shipments and by controlling the movement of plants and related matter within Canada through quarantine measures. Export shipments are inspected to ensure that the plants and related materials meet the phytosanitary requirements of the importing countries. The Division also inspects flour mills, terminal elevators, warehouses and ships handling grain products for export to ensure that they are free of insect infestation.

SEED DIVISION

This Division coordinates the Department's national seed program, the purpose of which is to ensure the quality, supply and proper labeling of seed. The program, which also facilitates seed exports, involves establishing seed quality standards, licensing superior crop varieties, publishing statistical reports on the supply and price of seed, and administering international schemes to facilitate seed imports and exports. The Division is also responsible for developing a program of plant breeders' rights for Canada.

The Seed Division is also responsible for ensuring that seed potatoes grown in Canada are true to variety, of dependable quality and free of certain diseases of known economic significance. Through its certification program, it ensures the supply of quality seed potatoes to meet domestic and export demands. The Division arranges monitoring of the production of basic disease-free stocks for multiplication under the certification program. Potatoes grown for seed are inspected and tested before and after harvest, and certified if they meet standards for purity and quality and are disease-free. International recognition of Canadian seed potato certification standards supports the export of Canadian seed potatoes.

VETERINARY INSPECTION DIRECTORATE

This Directorate carries out the field activities relating to the policies and programs of two divisions of the Branch — Animal Health and Meat Hygiene.

The Directorate carries out its animal health programs through 150 district offices, and at ports of entry and quarantine stations. For the Meat Hygiene Division, the Directorate maintains meat inspection services in some 500 slaughtering and meat-processing plants.

The Directorate has a regional office in each province, except for the Atlantic region, which is served by the office at Moncton. The other offices are in Vancouver, Calgary, Regina, Winnipeg, Toronto and Montreal.

AGRICULTURAL INSPECTION DIRECTORATE

Except for those carried out by the Veterinary Inspection Operations Directorate and the Race Track Division, field activities relating to the programs and policies of the Branch are carried out by the Agricultural Inspection Directorate.

The Directorate has regional offices in British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Quebec and Newfoundland, while the eighth office services Prince Edward Island, New Brunswick and Nova Scotia. Within each region, staff is strategically located according to the nature of the branch programs. The operations of this Directorate range from dairy product inspection to supervision of stockyards.

DAIRY — Dairy plants are inspected for compliance with prescribed standards of operation. Products such as cheese, butter, ice cream and skim-milk powder are inspected at various levels, from manufacture to sales, to ensure that they meet quality standards and labeling requirements.

EGGS AND POULTRY — Staff of the Directorate administer grade and other quality standards for eggs, egg products and processed poultry, and inspect (for compliance with operational standards) the 656 registered egg grading, and poultry and egg processing stations in Canada. Inspectors also check samples of graded products to ensure that they meet quality standards. Imported products and those destined for the export market are similarly inspected.

FEEDS, FERTILIZERS AND PESTICIDES — These products are inspected in the trade from the manufacturer to the user. In addition, the Directorate's field staff take samples for analysis to further ensure that the products meet established standards for usefulness, safety and accuracy of representation.

FRUITS AND VEGETABLES — Field staff inspect fresh and processed fruits and vegetables produced in Canada or imported for the domestic market for compliance with regulations governing grade, packaging and marketing. They inspect products being exported and certify them as to grade. They also keep processors and packers advised on new methods and equipment.

MEAT AND WOOL — Field staff grade or supervise the grading of beef, hog and lamb carcasses at some 200 inspected and approved slaughtering plants across Canada. They also supervise the grading of wool marketed through registered warehouses.

PLANTS AND PLANT MATERIALS — Imported plants and plant products are inspected at ports of entry and on importers' premises, and shipments found to be infested may be treated, destroyed or returned to the country of origin. Permits are required for importing all plant material into Canada. Certain plants and plant products, insects and disease organisms are permitted entry, but only for research and educational purposes.

Inspectors examine and certify plant material for export, and inspect flour mills, terminal elevators, warehouses and ships handling Canadian grain for export. They also supervise the fumigation of plant materials, grain elevators, warehouses and ships' holds when such action is required, and they enforce domestic quarantines to restrict the spread of insects and plant diseases from one area to another within Canada.

SEEDS AND SEED POTATOES — The Directorate carries out field inspection of pedigreed seed crops and inspection and certification of the seed. Field, bin and shipping inspections are required for seed potatoes.

STOCKYARDS — The Directorate supervises the administration of Canada's eight terminal stockyards. The areas of supervision include bonding of commission merchants, livestock dealers and cooperative sales agencies, and the inspection of shippers' trust accounts.

MANAGEMENT SERVICES DIRECTORATE

This Directorate provides the expertise so that the policy, regulatory, planning, expenditure management and statistical functions of the Branch contribute to the achievement of Branch objectives.

The major service areas include regulatory affairs, resource management services, quality assurance and statistics, management research and development, secretariat services and administrative services.

REGULATORY AFFAIRS DIVISION

This Division is responsible for coordinating the Department's activity regarding all regulatory changes, regulatory reform and special regulatory projects.

RESOURCE MANAGEMENT SERVICES DIVISION

This Division designs and coordinates the Branch planning and control functions and inputs to the corporate management process.

QUALITY ASSURANCE AND STATISTICS DIVISION

This Division provides a statistical consulting and data analysis service for the Branch. It acts as liaison on statistical and quality assurance matters between its own Branch and other branches, other government departments and national and international organizations. The Division plays a lead analytical role in evaluating branch programs and policies. It represents the Department on national and international standardization committees. Its senior staff members conduct seminars and write articles to instruct junior staff.

MANAGEMENT RESEARCH AND DEVELOPMENT DIVISION

This Division identifies ways to improve the quality of branch management and introduces changes in management techniques.

Secretariat Services Unit

This Unit ensures the smooth operation of information flow into and out of the Assistant Deputy Minister's office.

Administrative Services Unit

This Unit provides personnel, financial and administrative services for the Directorate and the Assistant Deputy Minister's office.

RACE TRACK DIVISION

Responsibility for the regulation and supervision of pari-mutuel betting on horse races has rested with Agriculture Canada since 1921. The establishment of the Race Track Division in 1978 was the culmination of an evolution of responsibility that began with a small Ottawa-based unit and the Royal Canadian Mounted Police carrying out the supervision under contract. Today the supervisory service is provided by divisional personnel. In addition to the Ottawa office, the Division has offices at Vancouver, London, Toronto, Montreal, Saint John, Halifax and Jerseyville, Ont., where its Equine Drug Evaluation Center is located.

The Division consists of the Director's office and two sections — Operations, and Policy, Planning and Research. Its activities cover four areas: race surveillance, supervision of pari-mutuel betting, administration and collection of the federal levy on wagering.

In meeting its responsibilities to protect the betting public, the Division assigns pari-mutuel race dates, approves betting systems and facilities; provides photo finish, race patrol (videotaped coverage of races) and drug-testing services; supervises, controls and audits all pari-mutuel betting activity, and collects and publishes statistics. The Division's activities are carried out at more than 100 tracks, which operate a combined total of more than 4400 race days annually.

The Division operates on an annual budget of about $11.9 million, which is met by a levy (currently 0.8%) on all bets. Betting on thoroughbred, standardbred and quarterhorse races exceeds $1.7 billion annually in Canada. The Division employs a full-time staff of 80 and a seasonal staff of 106.

COMPLIANCE DIVISION

This Division provides investigation services of infractions against the Acts and Regulations administered by the Branch and is also responsible for investigations and inquiries relating to the involvement of criminal actions of an internal nature by Branch employees. The Division provides investigative backup on selected civil actions relating to the Branch. It is also responsible for developing effective working relationships with officials of other government enforcement branches and law enforcement agencies.

Marketing and Economics Branch

Assistant Deputy Minister

Director General
Market Development
Directorate

- MARKETING SERVICES DIVISION
- MARKET IMPROVEMENT DIVISION
- FOOD PROCESSING AND DISTRIBUTION DIVISION
- FOOD ADVISORY DIVISION

Director General
Market Analysis and
Trade Policy
Directorate

- COMMODITY MARKETS ANALYSIS DIVISION
- FOOD MARKETS ANALYSIS DIVISION
- INTERNATIONAL TRADE POLICY DIVISION
- STATISTICAL ANALYSIS DIVISION

Director
Services Division

The programs of this Branch are directed to improving the efficiency of the Canadian agricultural marketing system, increasing agricultural exports and promoting greater domestic use of Canadian-produced supplies. The programs involve market research, identification of domestic and export marketing opportunities for primary agricultural products and processed foods and the provision of marketing information and advice for decision-makers in the agricultural and food sector and food management information for consumers. The Branch has two directorates: Market Development, and Market Analysis and Trade Policy.

MARKET DEVELOPMENT DIRECTORATE

This Directorate identifies current and potential marketing problems within the food system and recommends strategies to solve them. Other responsibilities include providing various services to assist producers and processors, and food management information for the public. It has four components: the Marketing Services, Market Improvement, Food Processing and Distribution and Food Advisory Divisions.

MARKETING SERVICES DIVISION

This Division encourages the growth of Canadian agriculture by providing market information and other services to increase the effectiveness of the industry's operations.

For the benefit of the industry, the Division regularly reports on commercial marketings of livestock, fruits, vegetables, poultry and dairy products. By means of a toll-free phone-in service, it makes available daily information about cattle, hog and lamb prices.

The Division also administers the Agricultural Products Marketing Act and the Agricultural Products Cooperative Marketing Act. The first enables federal marketing powers to be extended to provincial marketing boards to control provincial produce destined for interprovincial and international trade. The second provides for the guaranteeing of loans taken out by cooperatives wishing to make initial payments to members on stored crops owned by the cooperatives and ready to be marketed. A third federal statute — the Advance Payments for Crops Act — provides similar arrangements for other producer organizations when the crops are stored by the farmers, who retain the right to market their crops on an individual basis.

Other divisional responsibilities include administration of the Fruit and Vegetable Storage Construction Financial Assistance Program and the Canadian Agricultural Marketing Fund. The objective of the first is to extend the marketing period for domestic produce by encouraging an increase in storage capacity and thereby reduce reliance on imported fruits and vegetables. The purpose of the Marketing Fund is to encourage domestic market development activity by the agricultural and food sector by assisting in the cost of development.

MARKET IMPROVEMENT DIVISION

This Division works closely with organizations in the agricultural and food industry to expand existing markets and to identify new marketing opportunities.

The Division has three sections. One works with producer organizations and marketing agencies, another with the retail and food service industry and the third is responsible for activities intended to increase exports of Canadian agricultural products, services and technology.

FOOD PROCESSING AND DISTRIBUTION DIVISION

The operations of this Division are aimed at helping the food-processing industry to expand its production and use of Canadian-produced food and agricultural products. It also concerns itself with promoting greater efficiency in the transportation and distribution of the products.

FOOD ADVISORY DIVISION

This Division participates in market development activities and promotes use of Canadian-produced foods.

Food consultants of the Food Advisory Division keep the public and food service industry informed on the selection, preparation, preservation, safety and nutritive value of foods. Much of the information is obtained from experimentation in the Division's laboratories. The Division keeps Canadians informed on food matters through press, radio and television services, bulletins, newsletters and other publications and exhibits.

The food consultants conduct and coordinate national promotional and educational programs on food and nutrition.

MARKET ANALYSIS AND TRADE POLICY DIRECTORATE

This Directorate conducts research and analyses and develops policy recommendations relating to agricultural commodity and food markets. It also advises on international trade policies and their effect on Canada's agricultural and food industry. The Directorate has three divisions.

COMMODITY MARKETS ANALYSIS DIVISION

This Division provides information on agricultural commodity markets and advises on policies relating to these markets. Its work includes analyses of current market conditions and provision of short- and medium-term forecasts of supply, demand and prices of agricultural products.

The Division publishes the quarterly *Market Commentary* series of reports covering various commodities and carries out the economic analyses needed for agricultural stabilization programs. The Division organizes the annual Agricultural Outlook Conference.

FOOD MARKETS ANALYSIS DIVISION

This Division's activities are focused on the provision of economic analyses, market data and policy advice relating to the part of the food system beyond the farm gate — processing, transportation, storage, wholesaling and retailing.

Its work includes research on the structure, conduct and performance of food markets, and assessment of the impact on the food industry and the consumer of various policies, including those concerned with transport, tariffs, taxation, regulations and competition.

INTERNATIONAL TRADE POLICY DIVISION

This Division is the Department's primary contact with other federal departments, provincial agencies and agribusiness groups in matters concerning international trade in agricultural products.

The Division provides economic analyses, market information and policy advice related to global trade issues, and advises the Department on the effect of international trade policies on Canada's agricultural and food system. The Division also prepares position papers on trade issues and represents the Department in trade policy discussions.

STATISTICAL ANALYSIS DIVISION

This Division supports the work of the Branch by providing graphics and computer services.

SERVICES DIVISION

This Division handles operational planning, administrative and central support matters.

Prairie Farm Rehabilitation Administration

Director General

Director
Soil and Water Conservation Branch

Director
Engineering Branch

Director
Policy and Analysis Branch

Director
Administration and Program Branch

Headquartered in Regina, Saskatchewan, the Administration implements programs directed to the conservation and development of soil and water resources in the three prairie provinces.

PFRA programs are designed to encourage farmers and ranchers to develop on-farm water resources by providing technical assistance and grants for wells, dugouts, irrigation schemes and stockwatering dams. The programs promote better use of land resources by providing trees to farmers for farm and field shelterbelts and by the use of submarginal land for community pastures. The agency also constructs water development projects throughout Alberta, Saskatchewan and Manitoba.

DIRECTOR GENERAL'S OFFICE

This Office is the focus of corporate management and liaison activities. Two PFRA Affairs offices, one in Winnipeg and one in Edmonton, carry out continuing liaison with prairie provincial governments and officials, as well as maintaining contacts with other federal departments located in the provincial capitals.

SOIL AND WATER CONSERVATION BRANCH

This Branch administers programs that promote systems of farm practice, tree culture, water supply and land utilization to enhance economic security.

SOIL CONSERVATION PLANNING SECTION

This Section assesses the extent and severity of soil degradation throughout the prairies and develops proposals for dealing with soil problems. To deal with special problem areas, the Section carries out field pilot projects.

PASTURE PLANNING SECTION

This Section provides the policy development and technical input for 89 community pastures on 810 000 ha of land where farmers graze their cattle on a cost recovery basis. The Section assesses and analyzes range conditions and problems and sets stocking rates for each pasture. It also administers the breeding service on community pastures, which encourages and permits farmers to upgrade their livestock herds.

WATER DEVELOPMENT PLANNING SECTION

This Section plans rural water programs. The PFRA offers grants for constructing wells, dugouts, stockwatering dams and irrigation schemes in an effort to drought-proof prairie farms against recurring dry years.

To assist small agricultural communities with their water supply, PFRA offers technical assistance to these centers for water development along with one-half the cost of such projects.

The Section also develops and monitors technical standards and specifications used to ensure the viability of projects and to determine the qualifications for grants.

DEMONSTRATION FARM

The PFRA Demonstration Farm at Outlook, Sask. was designed to encourage irrigation on the South Saskatchewan River Irrigation Project. The farm investigates all aspects of irrigation farming including water delivery methods, new crops that could be grown, crop rotations, fertilizer application and effects of moisture stress.

TREE NURSERY DIVISION

This Division produces approximately six million tree and shrub seedlings annually for farmstead, field and roadside shelterbelts in the prairies.

The Division also designs shelterbelts to suit the specific needs of farmers and develops weed and insect pest controls.

The nursery provides seedlings to non-profit groups, municipalities, provincial and federal agencies for wildlife preserves, land reclamation, and beautification projects.

FIELD OPERATIONS DIVISION

This Division coordinates and directs activity in 22 field offices and 89 pastures throughout the three prairie provinces. The field staff are the direct contact between the farmers and ranchers and PFRA services.

Six area managers are responsible for all PFRA Soil and Water Conservation Branch programs within their area, including Community Pasture Operations, the On-Farm and Small Community Water Development Programs, and the operation of the Southwest Saskatchewan Irrigation Projects (Swift Current Area).

ENGINEERING BRANCH

This Branch investigates, plans, designs and is responsible for constructing and maintaining various works related to water development, irrigation and community infrastructure. The Branch provides technical assistance to all PFRA offices, including those responsible for the operation and maintenance of all projects in which the federal government retains an interest.

The Branch also assists outside agencies, such as the International Joint Commission and the Prairie Provinces Water Board, which are engaged in studies of major river basins of international or interprovincial scope.

Specialized engineering units supply extensive services in planning, hydrology, design, geology, air surveys, geotechnical evaluation and construction.

With headquarters in Regina, the Branch maintains regional offices in Winnipeg, Regina and Calgary.

ENGINEERING PLANNING SERVICES

The Services initiate and undertake comprehensive planning of major water developments in Manitoba, Saskatchewan and Alberta. They also implement and coordinate the PFRA's technical computer programs.

GEOTECHNICAL DIVISION

This Division defines subsurface conditions and assesses samples to determine suitable sites for dams and other water development projects. Geotechnical staff test materials during construction and inspect PFRA-constructed dams.

DESIGN DIVISION

This Division provides hydraulic and structural design engineering for all phases of the construction of water resource projects. Its key functions are hydraulic testing, design, drafting, specifications, cost estimating, field inspection, contract preparation and plan reproduction.

HYDROLOGY DIVISION

This Division conducts studies for operational divisions of PFRA and for other federal and provincial agencies involved with water conservation. Studies cover such subjects as water supplies, probability analysis, flood routing, backwater analysis, lake and reservoir levels and other material related to the design of water resource projects.

GEOLOGY AND AIR SURVEYS DIVISION

This Division conducts surficial geological reconnaissance of damsites, reservoirs, and canal and pipeline routes to determine preliminary feasibility. It conducts searches for groundwater for community and other uses.

The Division advises on land use, seepage, salinity, construction materials, soil classification, delineation and study of runoff characteristics and drainage areas through air photo interpretation.

DAM SAFETY DIVISION

This Division monitors PFRA and provincial dams and makes recommendations on matters related to safety. By using staff from other engineering specialities, the Division evaluates the condition and safety potential of dams.

The Division also coordinates a review of the design and construction standards and procedures used by the Engineering Branch.

THE REGIONAL DIVISIONS (WINNIPEG, REGINA, CALGARY)

These Divisions are each responsible for the overall planning, field investigations, preliminary designs and construction inspections in connection with various water resource projects in their own provinces.

PROJECT MANAGEMENT SERVICES

These Services are accountable for the development and implementation of policies regarding contracting and project management functions within PFRA, for the line and functional direction of staff of the Engineering Branch engaged in project management activities and for directing the operational management, surveillance and maintenance of the South Saskatchewan River Project complex.

POLICY AND ANALYSIS BRANCH

This Branch is responsible for policy development, program evaluation, economic studies of large projects, water sub-agreement administration with the province of Saskatchewan, environmental studies and public information.

POLICY, PROGRAM AND EVALUATION DIVISION

This Division provides input to the formulation of PFRA policies and programs to achieve defined objectives. The Division conducts research and analysis, consults with other agencies of government and the private sector and prepares policy papers, Cabinet documents and strategies. The Division also evaluates PFRA programs.

ECONOMICS DIVISION

This Division participates in studies that investigate and evaluate large development projects. It researches and analyzes the economic effects of various soil and water development projects.

WATER SUB-AGREEMENTS (SASKATCHEWAN) DIVISION

This Division manages the administration of cost-shared agreements between Canada and Saskatchewan. The present agreement on water development for regional economic expansion and drought proofing includes drought studies, water-supply investigations and municipal water-supply developments.

ENVIRONMENTAL STUDIES DIVISION

This Division ensures that PFRA projects comply with federal and provincial environmental requirements, investigates and advises PFRA divisions on environmental issues and prepares or coordinates project proposals, environment impact studies and other reports.

PUBLIC INFORMATION DIVISION

This Division produces publications for general distribution on various PFRA programs and policies, prepares news releases on major projects, arranges official openings, prepares the annual report, writes speeches for management and field staff and handles photographic work.

ADMINISTRATION AND PROGRAM BRANCH

This Branch provides support services to all elements within PFRA.

LAND ADMINISTRATION DIVISION

This Division is responsible for land registration, legal surveys, proper access and legal rights-of-way.

The PFRA has the fourth largest government land holding, with properties for water development and community pastures. The Division also determines new land requirements, updates records and manages the land inventory.

MATERIEL MANAGEMENT DIVISION

This Division is responsible for purchasing, inventories and write-off and disposal of equipment as required.

COMPUTER SERVICES DIVISION

This Division maintains an HP 3000 computer and develops and maintains computer programs in support of all PFRA activities.

GENERAL SERVICES DIVISION

This Division provides support services in the areas of records management, word processing, facilities and telecommunications, and library services.

FINANCE DIVISION

This Division provides all necessary financial services to PFRA.

ACCIDENT PREVENTION DIVISION

This Division promotes accident prevention, conducts safety training and seminars to educate staff, conducts investigations of accidents and processes workers' compensation benefits.

CONSTRUCTION DIVISION

This Division is responsible for constructing, repairing and maintaining PFRA buildings and structures, vehicles, heavy equipment and irrigation works. The Division also transports heavy equipment, livestock and other materials to locations throughout the prairies.

PERSONNEL DIVISION

This Division provides the full range of personnel services including pay and benefits, staffing, classification, staff relations, and training and development.

Regional Development Branch

Assistant Deputy Minister

Director General
Regional Development
Directorate

- DEVELOPMENT, ANALYSIS AND COORDINATION DIVISION

Director General
Production Development
Directorate

- FARM DEVELOPMENT DIVISION
- CROP PRODUCTION DIVISION
- ANIMAL PRODUCTION DIVISION

Director General
Development Policy
Directorate

- ENERGY ANALYSIS AND POLICY DIVISION
- PRODUCTION DEVELOPMENT POLICY DIVISION

Director
Planning and Program
Services Division

The work of this Branch reflects the government priorities of regional development within the agricultural and food sector and focuses on improved productivity and agricultural production development.

The Branch, headed by an Assistant Deputy Minister, consists of three directorates — Regional Development, Production Development and Development Policy — and a Planning and Program Services Division.

REGIONAL DEVELOPMENT DIRECTORATE

This Directorate plans and evaluates development strategies for the agricultural and food industry in all provinces.

It coordinates development-oriented activities within the Department from a regional perspective and provides the linkage whereby these departmental activities are integrated with those of the provinces, producer groups and industry organizations to ensure that regional needs and opportunities are developed within a national policy framework.

The Directorate serves as a focus for departmental liaison with provincial governments and non-governmental organizations. The Directorate maintains an Agriculture and Food Development office in each province to serve as the Department's main contact point with the provincial governments and non-government organizations at the regional level. These offices play an active role in the administration of the agricultural subsidiary agreements and in the agricultural and food development programs in Prince Edward Island, southeast New Brunswick and Nova Scotia. As well, The Directors of Agriculture and Food Development serve as Chairmen of the Agriculture Canada Development Committees to ensure a coordinated, corporate approach to agricultural development.

DEVELOPMENT, ANALYSIS AND COORDINATION DIVISION

This Division serves as a headquarters staff responsible for the national coordination of the development-related activities of the regional offices. It is also concerned with the formulation of agricultural development programs, and with the review and evaluation of existing and proposed developmental strategies and programs. This Division also provides for federal-provincial meetings and federal-provincial intelligence and information.

PRODUCTION DEVELOPMENT DIRECTORATE

The operations of this Directorate are aimed at promoting an efficient agricultural and food industry. Its responsibilities include implementing and administering policies and programs to improve efficiency and commodity quality in crop and livestock production, increase the output of marketable commodities and improve farm business management. It has three divisions — Animal Production, Crop Production and Farm Development.

FARM DEVELOPMENT DIVISION

This Division is concerned with improving farm business management and with the administration of a loan guarantee program for farm improvements and a funding program to increase livestock feed production in certain regions.

In its program to improve business management at the farm level, the Division develops and carries out projects relating to farm business and production management and provides expertise to assist organizations concerned with farm management information from federal and provincial governments, universities and other agencies.

Division responsibilities include the administration of the Farm Improvement Loans Act, under which the federal government guarantees loans that chartered banks and other lenders make to farmers.

CROP PRODUCTION DIVISION

The work of this Division is aimed at developing a crop industry that can effectively compete in an expanding market. In addition to coordinating departmental field activities relating to crop production, the Division works closely with other federal government departments, with provincial governments and with producer organizations to maintain a coordinated approach to the industry's development.

The Division is responsible for administering the New Crop Development Fund under which the federal government provides assistance to commodity organizations, industry associations, universities, provincial government agencies and similar non-profit organizations for the adaptation of new crops, new varieties, new production methods and new areas of production.

ANIMAL PRODUCTION DIVISION

This Division administers national programs, developed in conjunction with provincial governments, universities and producers' groups, to improve livestock in Canada. These include:

- Record of Performance Programs for beef and dairy cattle, sheep and swine. The programs are designed to measure economically important genetic traits and to provide the necessary data for selection of genetically superior breeding stock;
- a grant program for fairs and exhibitions that provides a means for inter-herd flock comparison to select visually and focus attention on those performance-tested animals that exhibit superior phenotype; and
- a Sire Loan Program that provides support to the AI (artificial insemination) industry and primary producers through the loan of superior sires to aid in improving production efficiency and product quality of Canadian livestock.

All of these programs have as their goal the genetic improvement of Canadian livestock. Vital to genetic selection is an accurate parentage recording system, and the Division is responsible for ensuring the accuracy and integrity of livestock parentage recording through the administration of the Livestock Pedigree Act.

To contribute to the development of the foreign and domestic market for Canadian livestock, the Division maintains a national showcase on the Central Experimental Farm in Ottawa. There it displays typical examples of the major breeds of performance tested livestock available for export and demonstrates related technology.

The Division engages in human resource development in the livestock sector through financially supporting 4-H work, by its membership in the 4-H Council, a national policy-making organization for 4-H, and by liaison with provincial government officials, universities, industry groups and breed organizations concerned with livestock improvement in Canada. Through these efforts, the Department develops necessary leadership and ensures that the goals of the livestock sector of Canadian agriculture are compatible with the agricultural and food strategy.

DEVELOPMENT POLICY DIRECTORATE

This Directorate provides economic information and policy advice in support of the strategy for the development of agriculture and related agribusiness, and as a service to the private sector. Areas of particular importance in the Directorate's work include agricultural inputs (fertilizers, agri-chemicals, land, farm machinery, etc.), farm credit programs, taxation, agricultural stabilization, energy research and development and energy-use adjustment and regional and structural development issues. The Directorate provides policy services in support of the Branch's Regional Development Offices, and is responsible for the farm input, cost and income components of the departmental Outlook Program. It provides secretariat services to the Farm Energy Management Task Force. On behalf of the Department, the Directorate is active in the work program of the Committee for Agriculture of the Organization for Economic Cooperation and Development.

The Directorate has two Divisions — Energy Analysis and Policy, and Production Development Policy.

ENERGY ANALYSIS AND POLICY DIVISION

This Division is responsible for policy and program formulation in respect of the energy-related aspects of regional agricultural development strategies. It initiates work to provide information on energy matters to the agricultural community, based largely upon economic research undertaken by the Division, as well as to the Minister and Senior Management in the form of briefings and correspondence. The Division will also, on request, undertake work to support the Department's commitments to the Inter-American Institute for Cooperation in Agriculture and to agricultural planning projects in the Third World.

PRODUCTION DEVELOPMENT POLICY DIVISION

The Division provides economic intelligence and advice in support of the agri-food strategy and its constituent policies in response to requests from the Minister and senior management. It further provides outlook information and advice in fulfillment of departmental program obligations and, on its own initiative, in response to perceived needs regarding financial issues in the agricultural sector. It also provides analyses and advice related to tax and credit policy issues.

PLANNING AND PROGRAM SERVICES DIVISION

This Division is responsible for the coordination of all aspects of operational planning and control on behalf of the Branch. As well, the responsibilities for the World Food Day secretariat, status of women and non-governmental organization relations are carried out within the Division.

Research Branch

Assistant Deputy Minister

Directors General

- PROGRAM COORDINATION DIRECTORATE
- INSTITUTES DIRECTORATE
- ATLANTIC REGION
- QUEBEC REGION
- ONTARIO REGION
- PRAIRIES REGION
- PACIFIC REGION

Director
Administration Division

Branch Finance Officer
Financial Management Office

The Branch is headed by the Assistant Deputy Minister, Research, who is responsible for the scientific and administration aspects of Branch activities in agricultural research and development, including general policy, liaison with other branches and departments, the provinces, industry and foreign governments, and the maintenance of good public relations.

The Assistant Deputy Minister, Research, is supported by seven Directors General responsible for program coordination and the six regional groupings of research activities; by a Director of Administration; by a Finance Manager seconded from the Finance and Administration Branch; and by a Special Assistant and an Executive Assistant concerned with special activities, including the Canadian Agricultural Services Coordinating Committee (CASSC).

PROGRAM COORDINATION DIRECTORATE

The Director General of this Directorate advises the Assistant Deputy Minister on the planning, coordination and evaluation of branch policies and programs for agricultural and food research and on extra-mural activities respecting agricultural and food research and development in Canada and abroad. The Directorate's staff includes research coordinators for animal, crop, food, production, protection, resources, program accountability, and international research and development activities. Contract and program analysts, and special advisers provide expertise in program areas as required.

INSTITUTES DIRECTORATE

Several institutes, located at the Central Experimental Farm in Ottawa, carry out national programs that focus on basic innovative research. Consequently, their activities impinge on many programs of the Branch. These activities include programs where there is a need to unite experts in sufficient numbers to create the necessary conditions for efficiency, where efficiency of operation is achieved by centralization rather than by regionalization into small groups, where a service function that is required branch-wide is provided, where methodology that pertains to several programs or problem areas across the country is developed, or where a unit with very costly equipment is located. The institutes have a staff of about 220 scientists and 380 support personnel.

BIOSYSTEMATICS RESEARCH INSTITUTE, OTTAWA, ONT.

The Institute conducts research on the classification of insects, mites, spiders, nematodes, vascular plants and fungi. It also provides an identification service that is widely used by other government agencies, both federal and provincial, by universities and by individuals. It is responsible for developing and maintaining the Canadian National Collections of Insects, Arachnids and Nematodes which contain 12 000 000 specimens, for the Agriculture Canada Vascular

Plant Herbarium which has over 730 000 collections, for the National Mycological Collection which has 240 000 collections and for the National Collection of Fungus Cultures. Its unique taxonomic libraries are part of the National Library system. The Institute's international fame is reflected in the frequent borrowings of its collections and for the visits to the Institute by outside workers to consult with Institute specialists and work with the collections and libraries.

CHEMISTRY AND BIOLOGY RESEARCH INSTITUTE, OTTAWA, ONT.

The Institute has the responsibility for a number of research programs of national significance. Multi-disciplinary teams of scientists are concerned with increasing the nitrogen-fixing capability of forage legumes through selection and genetic engineering of the bacterial symbiont and host improvement; the chemistry and production of fungal toxins in grain and their potential hazards in food and feedstuffs on human and animal health; the chemistry and mineralogy of soils in relation to the efficient use of soil nitrogen reserves, conservation of organic matter and soil formative processes; the mechanisms of cold acclimatization, and freezing injury in plants, and the development of crop plants resistant to environmental stresses; the fate and environmental consequences of pesticides used in Canadian agriculture; and the detection and transmission of virus and mycoplasma diseases of crop plants in relation to management and control. The Institute also provides major instrumentation and analytical services in support of branch establishments across Canada.

ENGINEERING AND STATISTICAL RESEARCH INSTITUTE, OTTAWA, ONT.

The Institute provides engineering and statistical research and advisory services for the Research Branch and other departmental branches.

It carries out research and advises in the areas of food process engineering, mechanization of crop production, electronics and instrumentation, equipment for agricultural research and production, energy and farm buildings. It provides the headquarters' function for the Canada Plan Service, supervises contract research in agricultural engineering and energy and maintains a source of agricultural engineering information. It also supplies technical services to maintain research equipment in Ottawa.

The Institute provides Branch scientists and others with statistical advice and develops computer programs for statistical analysis. It carries out research on mathematical statistics, especially in bioassay, multivariate analysis, experimental design, quantitative genetics, and time series and cluster analyses to solve a broad range of problems.

FOOD RESEARCH INSTITUTE, OTTAWA, ONT.

The principal role of the Food Research Institute is to obtain and apply knowledge of food composition, food quality and food-processing techniques to Canadian agricultural crops. The research program ranges from fundamental studies on biochemistry to investigations of quality factors that influence the acceptability of processed foods. Principal areas of research deal with dairy technology to define and control factors affecting quality and to develop new dairy products and processes; protein and carbohydrate functionality in which fundamental studies on protein and carbohydrate structure are used to explain the functional and nutritional contribution of these components in food; microbiology in which means of controlling the quality and safety of foods are sought; and nutrition, in which means to assess the nutrient content of the Canadian diet are developed and in which factors affecting the bioavailability of nutrients to the human body are determined. The staff comprises specialists in microbiology, biochemistry, chemistry, food science and sensory evaluation.

LAND RESOURCE RESEARCH INSTITUTE, OTTAWA, ONT.

The activities of this Institute involve research, development and services related to Canada's land resources, which include soils, water and climate. Emphasis is on the integration of information relevant to the interactions of soils, climate and hydrology, and to the seasonal dynamics of weather, land use and food production. The Institute has responsibility for the following national programs: soil inventory; the Canadian Soil Information System (CANSIS), which provides basic information for land-use planning; and crop-information systems based on agrometeorological, statistical and remote sensing data. It also maintains an agrometeorological data archive. In addition to supporting research programs of the Branch, the Institute's activities contribute information essential to the federal and provincial governments in making decisions and setting policies affecting agriculture. The information is also of value to agribusiness and educational institutions.

RESEARCH PROGRAM SERVICE, OTTAWA, ONT.

This service develops, maintains and updates computerized data banks of research on pesticides, an inventory of Canadian agricultural research and a project system for the Research Branch. It provides graphic design, photography and editing for scientific and technical publications in support of technology transfer, for information to the general public and for branch management. It administers operating and extramural research grants and a contract with the Commonwealth Institute of Biological Control for the Research Branch and serves as a liaison office for exchanges of technology and scientific missions with foreign countries.

ATLANTIC REGION

The Branch's Atlantic Region, with headquarters in Halifax, N.S., has some 440 employees, including 95 scientists, located at four research stations, two experimental farms and two substations. They service the agricultural communities in Newfoundland, Prince Edward Island, Nova Scotia and New Brunswick.

The Research Program addresses a wide variety of regional agricultural problems and supports the Department's thrust to increase the productivity of the regional agricultural and food industry. The region also manages a contract research program which supports complementary research by industry and university sources.

RESEARCH STATION, ST. JOHN'S WEST, NFLD.

This Station plays a leading role in the development of agriculture in Newfoundland. Receiving particular attention are fertility requirements for mineral soils, development of bogland for agricultural use, crop production practices, control of pests and potato breeding. Half of the 70 ha property is cultivated and used for experimental production of potatoes, cabbage, forages and cereals. Plant pathology, entomology and soil laboratories are operated at the Station, together with a National Soil Survey Unit. Research at the Colinet Substation is directed from St. John's West. The provincial wing of the Station's office-laboratory building is occupied by the province's Agricultural Division.

RESEARCH STATION, CHARLOTTETOWN, P.E.I.

Charlottetown is responsible for research in the Atlantic Region on the production of forages, cereals, tobacco and certain vegetable crops grown for processing. Research is also conducted on potato diseases, nutrient requirements of potatoes, dairy cattle breeding, calf nutrition, and small-fruit evaluation. The Station also has regional responsibility for production economics research and provides leadership in the development of crop and livestock production systems. A unit of the National Soil Survey, the seed potato inspection staff of the Food Production and Inspection Branch, and the Record of Performance swine-testing station are located at the Station, as are Divisions of Animal Industry, of Plant Industry and of Extension Services of the P.E.I. Department of Agriculture and Forestry. The Farm Center, an office resource center and meeting facility for farm organizations, commodity boards and similar groups, is also located here.

RESEARCH STATION, KENTVILLE, N.S.

The Kentville Station in the Annapolis Valley is the horticultural research center for the Atlantic Region. It deals with management physiology, nutrition and breeding of tree fruits, small fruits and vegetables, and is the center for food processing research. Responsibility for research on pesticide residues and on poultry management for the whole region rests with this Station. It is also well known for its work on protection of orchards against insects and on fruit storage.

Research on the adaptation and management of field crops, management of dikeland and upland soils, weed control on blueberry barrens, and cattle nutrition is carried out at the Nappan Experimental Farm, one of the five original experimental farms.

An office-laboratory complex, opened in 1981, houses the Research Station staff, the regional office of the N.S. Department of Agriculture and Marketing, the district offices of the Food Production and Inspection Branch and the field office of the Farm Credit Corporation.

RESEARCH STATION, FREDERICTON, N.B.

At Fredericton, emphasis is placed on potato research and on studies of the nutritional requirements of dairy and beef cattle and sheep. The potato research program is aimed at solving the problems of the industry in Canada, and the work includes development of new and superior varieties, new technology for improved production, and the protection of potato crops from insects, diseases and weeds. The methodology for harvesting, storing and handling are other key aspects of the potato program.

The Station's studies on livestock and livestock feeds identify the particular opportunities for production in Atlantic Canada and build upon the comparative advantages of the region. It carries out many projects in cooperation with the Nappan Experimental Farm. Other studies at the Station are in the areas of agricultural engineering, the environmental effect of agricultural chemicals, and the water-use efficiency of soils in the main agricultural production areas. The New Brunswick soil survey work is also centered at the Station. Research on fruit, vegetable and livestock-feed crops is carried out at the Senator Hervé J. Michaud Experimental Farm at Ste. Marie de Kent, N.B. The potato breeding isolation substation is located at Benton Ridge, N.B.

A provincial wing attached to the Station's office-laboratory building houses the headquarters of the N.B. Department of Agriculture and Rural Development. Also accommodated on the Station is the District Office of the Food Production and Inspection Branch.

QUEBEC REGION

The Region encompasses the whole area of the Province of Quebec. Some 350 employees, including 100 scientists, work on three research stations, one at each of Lennoxville, Ste. Foy and St. Jean, on three experimental farms, one at each of L'Assomption, La Pocatière and Normandin and on four substations, one at each of Frelighsburg, L'Acadie, Lavaltrie and Ste. Clothilde.

Headquartered in Montreal, the Region plans, coordinates and administers the agricultural and food research and development program in consultation with other regions of Canada, with other branches of Agriculture Canada, with industry and universities, and with producer and industrial groups interested in agricultural and food research. Research is oriented mainly to solving Quebec's agricultural problems, but the results have application across Canada and indeed internationally. Part of the Research Branch's national contract research program is managed by the Region.

RESEARCH STATION, LENNOXVILLE, QUE.

Lennoxville is the center for animal research in Quebec. The Station, which comprises 405 ha, carries out a program that includes research on the nutrition, breeding and management of dairy and beef cattle, sheep and swine. Studies on forage crop management and soil fertility are also part of the program.

The Lennoxville Station is an important part of the Animal Research Center, which coordinates all government livestock research in Quebec. The Station also takes an active part in joint research projects with the agriculture and biology faculties of Quebec universities.

RESEARCH STATION, STE. FOY, QUE.

This Station, located on the campus of Laval University, is the main center for field crops and soil research in Quebec. The research program embraces genetics and plant breeding of cereals and forages, plant protection, plant physiology, soil genesis and classification, and soil fertility and management.

The experimental farms at La Pocatière and Normandin are under the general direction of the Ste. Foy Station. At these farms, coordinated research is carried out on the soils, crops and livestock of the Lake St. John, Lower St. Lawrence and Gaspé regions. Herds included in animal breeding programs are located at La Pocatière and Normandin.

RESEARCH STATION, ST. JEAN, QUE.

This Station is the horticultural research center for Quebec and its program is focused on management and breeding of tree fruits and vegetables, plant nutrition and physiology, and control of insects, diseases and weeds. At the L'Assomption Experimental Farm, the research program is mainly centered on cigar, cigarette and pipe tobaccos. Studies on flue-cured tobacco are carried out at the Lavaltrie Substation.

Research on the production of vegetables on organic soils is carried out at the Ste. Clothilde Substation; on fruit at the Substation at Frelighsburg, and on grain corn and vegetables for canning at the L'Acadie Substation.

ONTARIO REGION

The Ontario Region, with headquarters in Ottawa, comprises the research stations at Ottawa, Vineland, Harrow and Delhi; the London and the Animal Research Centers; the experimental farms at Smithfield, Kapuskasing and Thunder Bay; and a substation at Woodslee. Each has a specific mandate to carry out mission-oriented agricultural and food research in support of particular components of the agricultural industry or of a particular area. The regional staff totals about 860, of which 175 are professionals.

RESEARCH STATION, OTTAWA, ONT.

Located on the Central Experimental Farm at Ottawa, this Station serves eastern Ontario, western Quebec and, through associated experimental farms, the northern clay belt. Major aspects of its work are the breeding of feedgrain and forage varieties, and research on ornamentals. Control of crop diseases and pests, management of crops and plant genetics, cytology and physiology are important elements in the Station's program. This Station is also responsible for managing the Central Experimental Farm and providing services to other establishments on the farm.

The experimental farm at Kapuskasing, Ont. is concerned with problems of crop management and beef cattle production in northeastern Ontario and northwestern Quebec. The work of the experimental farm at Thunder Bay, Ont. is concentrated on the adaptation and management of cereal, forage and potato crops in northwestern Ontario.

RESEARCH STATION, VINELAND, ONT.

At this Station, located on the Niagara Peninsula, research is directed toward the protection of tree fruit, small fruit, and vegetable crops. The development of pest-management programs is receiving special emphasis, and considerable success has been achieved in minimizing the use of commercial pesticides without loss in product quality. The scientific disciplines represented at this station include chemistry, engineering, entomology, nematology and plant pathology.

The Smithfield Experimental Farm, near Trenton, Ont., conducts research on production and processing of horticultural crops. Breeding, selection and cultural management of apples, and breeding and selection of tomatoes for processing are emphasized.

RESEARCH STATION, DELHI, ONT.

This Station is the principal research establishment of the Branch for work on tobacco. Scientists here investigate all aspects of tobacco culture, including breeding and genetics, physiology, management, control of pests and diseases, and curing. A special program aims at developing tobacco less hazardous to health.

RESEARCH STATION, HARROW, ONT.

The broad objective of this Station is to solve agricultural problems affecting crop production in southwestern Ontario. A large number of crops are included in the program, although emphasis is placed on tree fruits, vegetables, corn, wheat, white beans, burley tobacco and soybeans. Studies on soil fertility and irrigation, genetics and breeding, cultural practices, pest and disease control, and pesticide testing are also included. Entomologists, geneticists, plant pathologists, physiologists, plant breeders, herbicide specialists, horticulturists and soil specialists are all on the staff of this Station.

Research on soil management in relation to crop production is carried out at a substation at Woodslee. A regional weed research program is based at Harrow, with scientists at other centers contributing to the program.

ANIMAL RESEARCH CENTER, OTTAWA, ONT.

This is Canada's largest center for animal research. Its principal purposes are to investigate factors affecting the productive efficiency of livestock and poultry, and to play a leading role in the development of advanced systems to meet future trends in the agricultural industry. The laboratories and administrative headquarters are located on the Central Experimental Farm at Ottawa, and the cattle, sheep, swine, poultry and laboratory animals kept for experimental purposes are housed on the modern 1000 ha Greenbelt Farm on the outskirts of the city.

The Center's programs range from breeding to nutrition and physiology. Research on nutrition includes such areas as nutritional physiology, and dietary requirements for major feed constitutents and trace minerals. In the breeding and selection program, scientists are working to improve the productivity and efficiency of dairy cattle, sheep, geese and chickens. Other areas of study at the Center include the reproductive processes of farm livestock; investigations on the effective management and use of animal wastes for crop production, and studies on contaminants and pesticide residues in feedstuffs and their effects on animal tissues and products.

RESEARCH CENTER, LONDON, ONT.

The London program concentrates on the examination of fungicides, herbicides and insecticides and certain biologically active substances that occur in nature. Biochemical and biophysical studies are aimed at explaining the selective action of toxicants in a wide range of compounds and their transport characteristics. Other studies demonstrate the presence of toxins, antibiotics, repellents or attractants in organisms, followed by their isolation and chemical characterization, and their mode of action. Bacteriologists, chemists, biochemists, physiologists, toxicologists and pathologists make up the team of scientists engaged in this work.

PRAIRIES REGION

This Region is responsible for the operation of 10 research stations, three experimental farms and five substations in the three provinces, namely Manitoba, Saskatchewan and Alberta.

Each research establishment has a varied program of experimentation designed to solve agricultural problems and enable farmers to produce more and market better food products. Studies involve all major aspects of the food chain — soils, plants and animals — and there is supportive research on diseases, pest and weed control, food processing and storage, and maintenance and improvement of environmental quality.

Staffing the regional establishments are some 280 scientists and 730 support personnel. Among the scientists are representatives of all biological, chemical and agricultural sciences, as well as physicists, mathematicians, statisticians, economists and engineers.

The Region has its headquarters in Saskatoon, Sask. There is close cooperation with the other regional administrations of the Branch, and with provincial governments, other federal departments, international agencies, farm organizations, agricultural industries and universities.

RESEARCH STATION, WINNIPEG, MAN.

World-renowned for the development of rust-resistant wheats, this Station is Canada's main center of research on cereal breeding and diseases and pests of cereal crops. It is also the main center for study of insect pests of stored cereals and their products. The Manitoba unit of the National Soil Survey is located at Winnipeg.

The aim of the research conducted in cereal breeding, plant pathology and entomology is to achieve a better understanding of parasites (diseases and pests) and interactions with their hosts, and to develop new, improved varieties resistant to the parasites. Many specialized disciplines are represented. They include mycologists, physiologists, virologists, geneticists, cereal breeders, toxicologists, insect ecologists and fumigant specialists.

RESEARCH STATION, MORDEN, MAN.

This Station is the main center in the Prairie Provinces for horticultural research and research on special field crops — buckwheat, field peas, flax, grain corn and sunflowers. Morden also operates a program to assess new crops. Many kinds of crops are evaluated in this program, from those used for spice and flavoring oils to others with potential for protein or sugar production. In horticulture, the emphasis is on developing new varieties of potatoes and ornamental plants that are suitable for growing conditions on the prairies. The Station directs research at the Portage la Prairie Substation.

RESEARCH STATION, BRANDON, MAN.

A major part of the research program at Brandon, one of the five original experimental farms, is directed at breeding and reproduction physiology of beef cattle and swine. Equally important is the crop program on barley breeding and crop management, particularly of forage crops. A third important area is soil research with emphasis on soil chemistry and fertility, and on problems associated with saline soils. Weed control research rounds out the program.

RESEARCH STATION, REGINA, SASK.

This Station is the center for weed research in the Prairie Provinces. It deals with problems of cultural and chemical control of weeds in various crops and on native grasslands, with problems of effective application of chemicals, and with the fate of chemicals in the plants and in the soil. The seed section is the main increase and distributing center for new varieties of cereal and forage crops developed by departmental research establishments.

RESEARCH STATION, MELFORT, SASK.

This Station serves the research needs of the agricultural industry of central and northern Saskatchewan, but the results of much of the research work, particularly on forage harvesting and utilization, are applicable over a much broader area. Melfort is the major center in western Canada for work on forage production, harvesting and utilization, with emphasis on high-forage, growing and finishing rations for beef cattle and lambs. A major cow-calf management project is also carried out in cooperation with the Saskatchewan Department of Agriculture. Research on cereal, oilseed and special crop production, harvesting and utilization (swine and sheep feeding trials) is also a high-priority undertaking and involves studies on variety evaluation, soil and crop management (including minimum tillage), soil fertility and weed control.

RESEARCH STATION, SASKATOON, SASK.

Although most of the research carried out at Saskatoon concerns agricultural problems of central and northwestern Saskatchewan, the results have much wider application. The Station, situated on the campus of the University of Saskatchewan, is the center for research on oilseeds, especially rapeseed. Entomologists pursue intensive studies on grasshoppers, wireworms, blackflies and mosquitoes. These studies include research on insect nutrition, physiology and ecology. A major research program involves the study of the root rots of cereals and diseases of forage crops. Attention is focused also on breeding forage grasses and legumes, and the production of a 'bloat safe' alfalfa variety has a high priority. Work on soil fertility, weeds and crop management is carried out at the substation at Scott. The Saskatchewan Unit of the National Soil Survey is located on the university campus at Saskatoon.

RESEARCH STATION, SWIFT CURRENT, SASK.

This Station is concerned primarily with the agricultural production problems of the most arid areas of western Canada. Soil studies on dryland, related to conservation of moisture and control of wind and water erosion, and the utilization of wind and solar energy combine the work of soil physicists, soil chemists and agrometeorologists. A similar team approach is used in research on various aspects of irrigation (seepage and drainage, irrigation methods and crop management, and the use of sewage effluent, for example) and on soil salinity and the reclamation of saline areas. A strong forage crop team is concerned with the development of new

varieties of winter-hardy, drought-tolerant grasses and legumes, and improved methods of managing these crops under dryland conditions. Agricultural engineers are involved in the design of research and field equipment for use in western Canada and in specific components of the branch energy programs. Other studies include the nutrition and management of turkeys, nutrition of beef cattle and sheep, management of pastures and the evaluation of horticultural crops.

EXPERIMENTAL FARM, INDIAN HEAD, SASK.

This experimental farm, one of the five original ones, is concerned with the interests and problems of the farmers in southeastern Saskatchewan. Its research program includes studies on crop and soil management in the production of cereal, oilseed, forage and new crops. Yield tests of crop varieties and seed increase activities are included in the program.

RESEARCH STATION, LETHBRIDGE, ALTA.

The Lethbridge Station studies agricultural production problems of southern Alberta on both irrigated and dryland soils. It is also the main Canadian center for the study of insects that affect animals and for research on irrigation of farmlands. The comprehensive program, one of the most diversified in the Branch, involves plant science, plant pathology and physiology, soil science, animal science, crop entomology and animal parasitology. Among the projects under study are problems of dryland and irrigated farming, range management, cereal and forage breeding, dairy cattle, beef cattle and sheep breeding, ruminant and poultry nutrition, and livestock and cereal insects. Research at Vauxhall, Manyberries and Stavely Substations is directed from Lethbridge.

An office-laboratory complex, opened in 1977, houses the offices, laboratories and library of the Station. It also contains the district, regional and Irrigation Division offices of Alberta Agriculture and district offices of Agriculture Canada's Food Production and Inspection Branch.

RESEARCH STATION, LACOMBE, ALTA.

Research at Lacombe is aimed at increasing the productivity of crops and livestock in central Alberta. Its activities include developing improved techniques for plant breeding and selection, developing improved cereal crop varieties, evaluating production losses caused by plant diseases and weeds in cereal, oilseeds and forage crops and developing effective control methods. Research on perennial forages is concentrated on the effects of fertilizers and management practices on their productivity and longevity. An important part of the Station's work is the study of the fertility and productivity of the gray wooded, black and dark brown soils in the region. At the Vegreville Substation, work is pursued on the management and improvement of solonetzic soils. Among the major projects at Lacombe are its livestock and meat studies. They include the evaluation of imported cattle breeds for production efficiency; research on the improvement of livestock breeding and selection for greater efficiency in meat production, and studies of the factors that affect the preservation and eating quality of meat.

RESEARCH STATION, BEAVERLODGE, ALTA.

Beaverlodge coordinates research in the vast northwest area of Canada. The prime function is to serve the Peace River region, where there are an estimated 7 689 200 ha of arable soil and another 4 047 000 ha suitable for grazing. It directs research at the Vermilion Experimental Farm.

The staff is developing more productive, early maturing, hardy varieties of cereal, forage, oilseed and horticultural crops. They are also studying the numerous types of soil on which these crops are produced, ways to clear and develop bushland, particularly for pasture and hay production, management of tame and wild pollinators of legumes, and management of livestock. Greenhouse, growth-chamber and laboratory studies of specific problems supplement field trials in this long-day, short-summer environment. Studies on climate-crop relationships are also carried out at Beaverlodge.

PACIFIC REGION

With headquarters in Vancouver, the Pacific Region serves the Province of British Columbia through five research stations, one experimental farm and three substations. The Region's research program serves the agricultural and food industry, regionally and nationally, through direct and contracted research. The staff consists of 350 employees, including 75 professionals.

RESEARCH STATION, KAMLOOPS, B.C.

The Kamloops Station serves as the center of research on problems of the ranching industry in British Columbia. The research program emphasizes studies on rangeland vegetation, livestock-carrying capacity, range management, and range reseeding. Other studies are carried out on hay and pasture crops on dry and irrigated land, use of fertilizers on native and cultivated forages, and effects of poisonous plants on livestock. More than 4800 ha of rangeland have been made available to the Station for these investigations. Research at the Prince George Experimental Farm is directed from Kamloops.

RESEARCH STATION, SUMMERLAND, B.C.

The research work carried out at Summerland, in the heart of the Okanagan, aims at solving the problems that producers, packers and processors of tree fruits and grapes encounter and, through this, helping them to market high-quality products for Canadian consumers. The research program includes studies on breeding tree fruits and grapes and the control of their pests and diseases; fertilizer and irrigation requirements of these crops; handling and storage of fruit; and processing of fruits and other food products. Research at the Creston and Kelowna Substations are directed from Summerland.

A number of scientific disciplines are brought to bear on research problems, including agricultural engineering, biochemistry, entomology, plant pathology and physiology, plant breeding and nutrition, microbiology, food technology, chemistry and soil physics.

RESEARCH STATION, AGASSIZ, B.C.

This Station is one of the five original research establishments of the Department. In plant research, it emphasizes the management and physiology of vegetables, forage crops, silage corn and turf grass, on soil fertility and nonsoil media, and on weed control. Cultural experiments with raspberries and strawberries are conducted at the Abbotsford substation. Animal research at Agassiz includes studies on the nutrition, management and physiology of dairy cattle, poultry and rabbits, as well as studies on dairy beef and on yellow fat in beef carcasses. Research at the Abbotsford Substation is directed from Agassiz.

RESEARCH STATION, VANCOUVER, B.C.

At this Station, located on the campus of the University of British Columbia, a comprehensive research program is carried out on plant viruses, soil, and insects and diseases of crops of the lower mainland. The Station is the Branch's key center for studies on plant viruses and virus vectors. Viruses affecting small fruits and forage crops are included in the research program. Chemical, immunochemical, biophysical, and physiological and histological studies all play a part in the investigations. Soil research is centered in the British Columbia unit of the National Soil Survey located at the Station; besides soil surveys, work is done on soil genesis and classification. Biology and control studies are conducted on insect pests of vegetables and small fruits. Aphids are of special interest.

RESEARCH STATION, SIDNEY, B.C.

This Station, just north of Victoria, serves horticulture on Vancouver Island and the lower mainland of British Columbia. Since the climate is particularly suitable for growing a wide diversity of specialized horticultural crops that include holly, bulbs, flowers, ornamental trees and shrubs, small fruits, vegetables and greenhouse crops, research efforts are concentrated mainly on these crops. Entomologists, plant pathologists and physiologists, and ornamental horticulturists constitute the scientific team attacking the problems. Development of tissue culture techniques for the elimination of viruses and for the rapid propagation of plants is an important part of the research program. The Post Entry Quarantine Station is also located at the Station.

ADMINISTRATION DIVISION

This Division provides administrative services for the Branch.

FINANCIAL MANAGEMENT OFFICE

This Office provides financial services for the Branch.

Audit and Evaluation Branch

Director General

Director
Internal Audit Division

Director
Program Evaluation Division

This Branch supports the Deputy Minister and the Department's senior management in establishing and maintaining effective management and control over departmental programs and operations.

INTERNAL AUDIT DIVISION

This Division carries out an independent and systematic review and appraisal of all departmental operations to be able to advise management on the economy, efficiency and effectiveness of management policies, practices and controls. The scope of audit covers all departmental branches, the Agricultural Stabilization Board, the Agricultural Products Board and the Canadian Grain Commission. The Division is responsible for development of internal audit policies and plans. It provides support to the Program Evaluation and Audit Committee through regularly submitted audit plans, reports and information on the status of corrective action plans submitted by branch managers in response to audit recommendations.

PROGRAM EVALUATION DIVISION

This Division is responsible for the periodic review of departmental programs to determine the extent to which they are achieving their objectives, for determining their effect and for advising on their relevance to the current priorities of the Department. It develops departmental evaluation policy and guidelines, a cyclical program evaluation plan and provides functional direction and advice to other branches on matters related to program evaluation.

Communications Branch

Director General

Senior Adviser (Issues) → ISSUE TRACKING UNIT

Senior Adviser (Policy) → SPEECH WRITING UNIT

Executive Director

Director
Programs Division → PROGRAM OFFICERS
MEDIA RELATIONS

Director
Operations Division → EDITORIAL SERVICES
TECHNICAL SERVICES
EXHIBITION COORDINATOR
PROCESSING, MAILING AND SHIPPING
AUDIO-VISUAL SERVICES

Chief
Public Inquiries Section → TECHNICAL LIAISON
DISTRIBUTION UNIT

Chief
Administration Section

This Branch develops and promotes mutual understanding and acceptance between the Department and its various clients and ensures public awareness of departmental policies, programs and activities. In meeting this responsibility, Communications Branch uses all forms of mass communication, in both official languages.

The Branch consists of two Senior Advisers (issues and policy), two main Divisions, Programs and Operations, and a Public Inquiries Section, all supported by the Administrative Services Section.

SENIOR ADVISER — ISSUES

The Senior Adviser (Issues) identifies issues that could hinder understanding and acceptance of departmental programs by various client groups and proposes solutions for dealing with these issues.

SENIOR ADVISER — POLICY

The Senior Adviser (Policy) reviews departmental policy proposals for soundness from a communication standpoint and proposes and implements communication strategies to ensure public awareness of departmental policies and programs.

This adviser participates in developing and implementing new departmental policies and programs and prepares the communication plans that must accompany all memoranda to Cabinet; directs a policy-interpretation unit; prepares speeches and special messages for the Minister, Deputy Minister and senior officials; and finally, is responsible for liaison with central agencies, other federal departments and other agencies reporting to the Minister of Agriculture.

PROGRAMS DIVISION

This Division plans, implements, controls and evaluates the information and public relations activities of Agriculture Canada. It has two components: the Program Officer Section and the Media Relations Section. Together they develop and implement the annual information plans for the Department and its related agencies that require branch assistance and direct and coordinate departmental media relations.

OPERATIONS DIVISION

This Division provides the necessary information support services, such as the production of information material and its distribution, to carry out the planned information programs of the Branch.

The Operations Division has five components: editorial, technical, exhibition, audio-visual and processing. Their activities include writing, editing, graphic design, filming, photography, advertising, exhibits, printing liaison and distribution of information materials.

PUBLIC INQUIRIES SECTION

Through its Technical Liaison and Distribution Units, this Section distributes agricultural information to farmers, agricultural organizations, agribusiness, other government departments and the general public.

This Section also prepares written replies to technical questions addressed to the Department, and conducts seminars, briefings and guided tours of the Central Experimental Farm for visitors and foreign agricultural delegations. The Section staffs exhibits and gives talks on departmental programs, activities and policies. It also distributes, individually and in bulk, more than three million publications annually.

ADMINISTRATION SECTION

This Section provides administrative support services, such as financial, personnel, inventory control, typing and transcribing.

Finance and Administration Branch

Assistant Deputy Minister

Director Administration Division	ADMINISTRATIVE SERVICES FACILITIES PLANNING MATERIEL MANAGEMENT PAPERWORK MANAGEMENT REGIONAL ADMINISTRATION OFFICES
Director General Finance Directorate	FINANCIAL MANAGEMENT FINANCIAL POLICIES AND SYSTEMS DEPARTMENTAL ACCOUNTING SERVICES REGIONAL OFFICES
Director Libraries Division	RESOURCE COLLECTION INFORMATION AND DOCUMENTATION SERVICES
Director General Systems and Consulting Directorate	PLANNING AND COORDINATION INFORMATION SYSTEMS DEVELOPMENT SYSTEMS SUPPORT SERVICES MANAGEMENT PRACTICES

This Branch advises the Deputy Minister and other senior officers of the Department on all matters affecting administration, with the exception of personnel. The Branch, which provides many services to the Department, is also responsible for controlling financial and administrative functions carried out by the operating branches and agencies of the Department. The Branch, headed by an Assistant Deputy Minister, has two directorates — Finance, and Systems and Consulting; and two divisions — Administration and Libraries.

ADMINISTRATION DIVISION

This Division is responsible for a broad range of administrative policy matters, as well as for providing direct administrative services in departmental headquarters offices in the National Capital Region. The Division comprises four sections in Ottawa and four regional offices in selected centers across Canada. The Director's office plans and coordinates the Branch's activities.

ADMINISTRATIVE SERVICES SECTION

This Section administers the policies relating to records and mail management, telecommunications, travel, relocation, hospitality, conferences, memberships, parking and incentive awards. It coordinates parliamentary returns, campaigns and submission control. In the National Capital Region, the Section provides a wide range of centralized services related to the above policies. In fulfilling these responsibilities, the Section works with the Departments of Communication (Government Telecommunications Agency) and Supply and Services (Central Travel), Treasury Board, Privy Council, Canada Post and Public Archives.

FACILITIES PLANNING SECTION

This Section formulates departmental plans and programs for the design, construction and maintenance of accommodations, fixed facilities and utilities. It also implements approved programs, manages real property, coordinates the disposal of surplus property and facilities and provides the necessary control and guidance in the application of policies. The Section collaborates with Public Works Canada in planning and implementing requirements for accommodation and fixed facilities. The Section also directs the Department's internal energy conservation program.

MATERIEL MANAGEMENT SECTION

The work of this Section embraces four main areas: policy, planning and development; contracting and commodity management; asset management; and procurement. The Section provides corporate management and technical advisory services in all four areas. It is primarily responsible for working with the Treasury

Board, Supply and Services Canada, and the Department's Internal Audit Division on matters arising from departmental materiel management and contracting issues. It also evaluates national contracting and commodity management procedures and practices; manages the departmental materiel resource information systems and procedures (equipment, motor vehicle fleet, furniture); coordinates warehousing and distribution, and develops departmental materiel management operating procedures and training and development programs for departmental materiel managers.

PAPERWORK MANAGEMENT SECTION

This Section is responsible for the departmental Forms Management Program, which includes a forms design service, forms analysis and paperwork improvement studies. It also edits, produces and distributes a departmental *Manual of Administrative Policy and Procedures* and provides an advisory service concerning the production and format of manuals within the Department. In collaboration with Treasury Board and Statistics Canada, the Section coordinates paperburden response reduction through the maintenance of an inventory of information banks and through the administration of survey approval procedures. Within the context of information management, the Section coordinates requests for information under Part IV of the Human Rights Act and is preparing the Department for implementation of the recently enacted Access to Information and Privacy legislation.

REGIONAL ADMINISTRATION OFFICES

In association with the Finance Directorate, regional offices have been established in Moncton, Montreal, Toronto and Saskatoon. These offices provide specialist advisory and coordinating services to departmental managers in such areas as material management, accommodation, contracting, construction planning, records management and telecommunications. The offices also serve as a focus for coordinating corporate administrative matters such as suggestion award and charitable campaign programs and internal energy conservation.

FINANCE DIRECTORATE

This Directorate provides financial management services throughout the Department including financial planning and control processes, policies and systems to ensure the consistent application of financial practices, reporting and analysis, and accounting services. The Directorate is headed by the Director General, Finance, and has three corporate level sections: Financial Management including the Branch Financial Managers, Financial Policies and Systems, and Departmental Accounting Services, and regional financial offices in Moncton, Montreal, Toronto, Ottawa, Saskatoon and Vancouver.

FINANCIAL MANAGEMENT SECTION

This Section provides advice and assistance on financial planning and budgetary control to all levels of management. Financial management officers are members of the branch management teams providing guidance and analysis on resource allocation, utilization and budgetary planning and control processes. Among the chief activities included are the preparation of the multi-year operational plans, main and supplementary estimates, operating budgets and variance reports, Treasury Board submissions and a variety of reports and analyses required by management.

FINANCIAL POLICIES AND SYSTEMS SECTION

This Section determines the financial policies and accounting processes and procedures that lead to the financial information that managers need for their operations. The Section maintains the financial procedures manual and produces the computer-based financial reports including those required to support the systems of variance reporting and departmental budgetary control and those for maintaining control over other activities, such as revenue, accounts receivable, commitments and expenditure reports. In addition to providing an advisory service to branches and agencies of the Department on matters relating to financial policies, systems and procedures, the Section also coordinates the response to audit reports and develops and presents financial training for departmental staff.

DEPARTMENTAL ACCOUNTING SERVICES SECTION

This Section determines the requirement for and maintains departmental control over expenditures, revenues and commitments, and assists in developing control systems and procedures in these areas. It makes arrangements for delegation of signing authorities and ensures that financial systems and controls are being maintained in accordance with relevant acts, regulations and procedures.

The Section is responsible for the Department's cash control, banking and interdepartmental financing, and coordinates the collection, consolidation and preparation of statistical data and various departmental reports, including public accounts, cash forecasts and human resource utilization reports.

REGIONAL FINANCE OFFICES

Six regional finance offices provide financial management support to managers and carry out the accounting operations in the regions. The regional offices are located at Moncton (Atlantic Region), Montreal, Toronto, Ottawa, Saskatoon and Vancouver.

LIBRARIES DIVISION

This Division provides a comprehensive information and documentation service to support departmental programs and to meet the needs of the Canadian agricultural community. It consists of a central library in Ottawa and 26 field libraries across Canada.

RESOURCE COLLECTION

The resource collection of more than one million volumes is the largest collection of agricultural literature in Canada. The Libraries Division is a depository for the publications of the Food and Agriculture Organization of the United Nations, the United States Department of Agriculture and the Instituto Interamericano de Cooperacion para la Agricultura (Inter-American Institute for Cooperation on Agriculture — IICA). The Division maintains over 1700 publication exchange agreements throughout the world. The special collection in the Entomology Research Library is rated one of the world's finest.

INFORMATION AND DOCUMENTATION SERVICES

The Libraries Division subscribes to seven major on-line search services, providing access to over 250 data bases. The Division is also a CAN SDI (Canadian Selective Dissemination of Information) Center with national responsibility for agricultural sciences. Through these services, the library provides personalized bibliographies on any subject for research scientists and agricultural officers.

The Division provides a current periodical circulation service, whereby over 3500 specialized journals are systematically circulated to departmental personnel across the country.

Other services of the Division include extensive photocopying services, interlibrary loans and multilingual translation services. The Division also processes all departmental subscriptions.

The Libraries Division represents the Department in the planning and development of national and international information systems for agricultural and related sciences and maintains liaison and cooperation with international information centers. It also serves in a consultative capacity in establishing information services in foreign countries.

SYSTEMS AND CONSULTING DIRECTORATE

This Directorate has the mandate to provide all aspects of automated systems, consulting and information processing for Agriculture Canada and its associated commissions and boards. This mandate is achieved through an organization comprising three divisions.

PLANNING AND COORDINATION DIVISION

This Division carries out two primary functions. One concerns the planning of departmental requirements covering all aspects of information processing, including consultant, systems and word and data processing hardware requirements, and the utilization of the Systems and Consulting Directorate's resources. The second involves coordinating various divisional support activities for the Department.

INFORMATION SYSTEMS DEVELOPMENT DIVISION

This Division develops all scientific, administrative and automated control systems, including information management techniques oriented to automated data base and data dictionary procedures.

Management Consulting Services Section

This Section helps departmental managers to solve problems that affect the performance of their staff. This is usually done by analysis of problems through project assignments. The consultants of this Section have a wide range of expertise in management, organization analysis, administration, information processing, work-method improvement, manpower and resource utilization, planning, project management and office equipment. They solve specific operational problems or develop completely new approaches.

SYSTEMS SUPPORT SERVICES DIVISION

This Division consists of two sections, Technical Services and Production Services.

Technical Services Section

This Section provides support to the Department on evaluating information-processing equipment, implementing and maintaining executive systems, developing operating procedures and applying automated office techniques. The Section provides training in information processing to the Department. The formation of departmental electronic data processing standards and support for telecommunication facilities for data transmission round out this high-technology support service.

Production Services Section

This Section operates the key entry function of converting data to a machine-readable format for either data or word processing. It operates the departmental data center, including the main node of AgriNet, the Agriculture Canada distributed computer network). The Section maintains and operates approximately 150 ongoing production computer applications and coordinates their processing on in-house facilities or on that of an outside service bureau.

MANAGEMENT PRACTICES DIVISION

The Management Practices Division was created to ensure a continuing commitment to improved management practices in the Department. Its major concerns are the management accountability projects (MAPs) begun under the IMPAC Action Plan in 1979 and the Departmental Improvement Plan (MIP). The Division contains two sections.

Management Accountability Section

This group ensures that outstanding management accountability projects, MAP 8.4 and 8.5, are completed to the satisfaction of senior management. These projects relate to the development and implementation of effective operational control systems in the Department.

Management Improvement Section

The role of this group is to ensure that management improvement continues. This is accomplished through the development and maintenance of an annual management improvement plan and associated projects (MIPs).

Personnel Administration Branch

Director General

Director
Official Languages Division

Director
Classification Division

Director
Field Personnel Programs Division

Director
Staffing and Development Division

Director
Staff Relations Division

This Branch develops, administers, and controls personnel policies and programs for about 11 000 employees of the Department, in all six categories of employment, at various locations across Canada.

The Branch advises the Deputy Minister and other senior officers on personnel policies and practices to assist them in making the most effective use of human resources. It provides guidance to all personnel administrators in the Department on the application of policies, regulations and procedures, and it provides a monitoring service to measure the effectiveness of the administration of both the classification and staffing functions.

OFFICIAL LANGUAGES DIVISION

This Division ensures that the provisions of the Official Languages Act are complied with and the government's objectives and policies with respect to the Official Languages Program are met within the Department.

The Division provides an advisory service to both senior and line managers for the planning and implementation of the departmental Official Languages Program. It also develops and initiates departmental activities and policies aimed at implementing, maintaining and evaluating the achievement of full institutional bilingualism. Some of its specific activities are second-language training and testing and complaint investigation and resolution.

CLASSIFICATION DIVISION

This Division administers the Department's position classification and language identification programs. It trains departmental managers who participate as members of committees that classify positions, and provides advice on the policies, practices and application of the classification and language identification systems, including dealing with employee classification grievances. It also advises senior management on the most effective use of senior personnel resources and organizational structures to fulfill the Department's responsibilities.

FIELD PERSONNEL PROGRAMS DIVISION

This Division provides advisory and support services in all aspects of personnel administration delegated to line managers across Canada. It does so through its headquarters in Ottawa and through regional offices at Moncton, Montreal, Ottawa, Toronto, Winnipeg and Calgary and district offices at Winnipeg, Saskatoon, Calgary and Vancouver. Functional direction is given to the Prairie Farm Rehabilitation Administration Personnel office located in Regina.

The work of the Division is primarily operational (staffing, classification, staff relations, training). It also administers staff pay and maintains employee records. In this area, the Division works closely with Treasury Board and other central agencies to provide interpretations of various acts and regulations as they apply to the Department.

STAFFING AND DEVELOPMENT DIVISION

This Division plans, organizes and implements staffing, human resource planning, training and organizational development programs for all employees of the Department. The Division also coordinates the Equal Opportunity Programs for Women, the Handicapped and Indigenous people. It does so by implementing policies and procedures established by the Public Service Commission and the Treasury Board and by developing departmental policy and procedure directives to effect these programs.

The Division provides advice and assistance to senior departmental managers and works with them to ensure that its programs meet operational needs. The activities include conducting competitions and recruitment campaigns, developing and presenting courses and preparing departmental plans required by the central agencies.

STAFF RELATIONS DIVISION

This Division is functionally responsible for the correct implementation of all wage and benefit provisions as established through collective agreements and regulations. These responsibilities include participating, in cooperation with management, in the negotiation of collective agreements, preparing guidelines, and providing advice to line managers and personnel advisers on correct interpretation of collective agreements. The Division implements the senior merit pay plan and develops departmental policies related to leave, discipline, etc.; advises line managers on handling employee grievances and disciplinary matters, and initiates and administers the Department's occupational health, safety and security programs.

The Division itself trains or assists regional personnel advisers in training line managers in the skills necessary to perform effectively in a unionized environment, and initiates the establishment of labor-management consultation programs to ensure a continuing dialogue between union and management at all levels. The Division also develops and implements a Departmental Employee Assistance program. In carrying out these activities, the Division maintains liaison with employee organizations, the Public Service Commission and the Treasury Board.

Canadian Dairy Commission

The Commission was established by an Act of Parliament in 1966. It is appointed by the Governor in Council and consists of a chairman, a vice-chairman and one other member. The commissioners are directly responsible to the Minister of Agriculture and their offices are in Ottawa. To assist the Commission with advice on production and marketing matters, there is a consultative committee of nine members, appointed by the Minister, who represent a variety of interests.

The objective of the Commission is to provide efficient producers of milk and cream the opportunity of obtaining a fair return for their labor and investment, and consumers an adequate supply of dairy products of high quality.

Under its authority to purchase and sell dairy products, the Commission supports the market price of major processed products, principally butter and skim milk powder. The prices that producers receive for industrial milk and cream are related to these product support prices.

The Commission also makes direct payments to producers from funds provided by the federal government to supplement returns from the market and to make dairy products more affordable for consumers. These payments are made on milk production within a market share quota system to meet the requirements of the domestic market and of an approved export program.

A member of the Commission chairs the Canadian Milk Supply Management Committee, which manages the supply of industrial milk and cream through a market share quota program administered under the federal-provincial Comprehensive Milk Marketing Plan. The Committee consists of representatives from producer marketing boards, provincial government agencies and the Canadian Dairy Commission, which represents the federal government. The Commission directs the development of policy and coordinates the administration of provincial market shares, which are determined by the Canadian Milk Supply Management Committee, and individual producer market shares which are determined and administered by the provincial milk marketing agencies.

The Commission also administers a large export program for those dairy products that exceed domestic requirements.

Canadian Grain Commission

COMMISSIONERS

Assistant Commissioners (Primary Elevators)

Grain Appeal Tribunal

Supervisor, Grain Futures Act

EXECUTIVE

INSPECTION DIVISION

WEIGHING DIVISION

ECONOMICS AND STATISTICS DIVISION

GRAIN RESEARCH LABORATORY

The Commission administers the Canada Grain Act. Its three Commissioners, who are appointed by the Governor in Council, are responsible for developing and implementing policies to meet the broad objectives of the Act. Headquarters are in Winnipeg; there are five divisions, and offices are located in 18 centers across Canada, with a total staff of about 850 people. The Eastern Division of the Commission includes all offices east of Thunder Bay, and the Western Division includes Thunder Bay and west of it.

The Assistant Commissioners, also appointed by the Governor in Council, are located at Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Harrow, Ont. and Sherbrooke, Que. Their responsibilities are to maintain personal contact with the producers and licensees of the Commission at country points; investigate producers' complaints and inquire into any matter in which the Commission has jurisdiction; keep the Commission informed on general agricultural conditions in the grain-growing areas; and inspect licensed primary elevators to ensure adherence to provisions of the Canada Grain Act and Regulations.

There is a Grain Appeal Tribunal at Winnipeg for the Western Division and provision for one in the Eastern Division. The Commission appoints one of its qualified grain inspectors to act as Chairman of the Tribunal and eight other persons who are qualified inspectors within the grain trade. The function of the Tribunal is to examine appeals by persons dissatisfied with the grade assigned by an inspector on an official inspection of a sample of grain in which the person requesting the appeal has an interest. The Tribunal's decision is final.

The Commission constitutes Western and Eastern Grain Standards Committees from producers, government and industry. They meet to discuss the quality of the current crop in order to review and recommend proposed changes in grades of grain and the primary and export standard samples for the current crop year.

The Commission administers the Grain Futures Act, which involves the supervision of grain futures trading. It shares in the responsibility of administering the Inland Water Freight Rates Act and the Western Grain Stabilization Act.

EXECUTIVE DIVISION

This Division consists of the Executive Director, Secretary to the Commission, Financial Officer, Information Officer and supporting staff. It is responsible to the Commission through the Executive Director, who also acts as coordinator of the total operation of the Commission.

The Division is responsible for general administration in carrying out provisions of the Canada Grain Act. This includes implementing the policies and decisions of the Commission; coordinating the work of the various divisions; general accounting, financial forecasting, planning and budget reporting; and developing and implementing long-range programs.

INSPECTION DIVISION

This Division grades grain. It has district offices at Montreal and Chatham in the Eastern Division, and at Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary and Vancouver in the Western Division. Additional staff is located at the other main terminal and transfer elevator points across Canada.

In western Canada, the Division samples and grades all grain received into or shipped from licensed terminal elevators; operates laboratories at Vancouver, Winnipeg and Thunder Bay for protein testing of carlots and vessel cargoes of wheat; and provides a free grading service on samples of grain submitted by farmers.

In eastern Canada, it samples and grades all Canadian-grown grain loaded for export through licensed transfer elevators. A sampling and inspection service is provided on request at Montreal, Toronto and Chatham for eastern-grown grains not covered by the export control inspection. It also provides a free grading service on samples of grain submitted by farmers.

The Division's activities also include sampling and grading all grain in store in licensed terminal and transfer elevators at the official weighover of stocks; issuing the Certificate Final on export shipments of Canadian grain; examining and reporting on the condition of equipment and facilities in licensed elevators as directed by the Commission; supervising programs for control of infestation in grain; preparing standard samples for the Grain Standards Committees; and advising them on factors relating to the grading of Canadian grain.

WEIGHING DIVISION

This Division supervises the weighing of all grain received at and shipped from licensed terminal elevators on the Pacific seaboard and at Churchill and Thunder Bay. In eastern Canada, it supervises the weighing of grain at licensed transfer elevators and provides direct weighing service on a request basis at the seaboard points. All grain stored in these terminal and transfer elevators is weighed over at least every 30 months as part of an audit of operations.

Officers of the Division also conduct investigations at these licensed elevators when excessive overages or shortages occur in carlot or vessel receipts or shipments of grain. Scale inspectors examine and test more than 400 receiving and shipping scales, with average capacities from 50 to 60 t located in the 48 licensed terminal and transfer elevators, and maintain continuing inspection of all weighing and elevation equipment in these elevators to ensure accuracy in weighing. Divisional officers review the plans for construction or alterations of terminal or transfer elevators to ensure that scales and associated handling equipment meet Commission requirements.

ECONOMICS AND STATISTICS DIVISION

This Division consists of the Statistics, Registration, Computer Systems and License and Bonding Sections. It gathers information and publishes statistics on the handling and storage of grain within the Canadian elevator system; prepares audit statements covering the operations of terminal, transfer and primary elevators, and verifies insurance carried on grain stocks; receives applications, issues licenses and secures guarantee bonds for the operation of the various classes of licensees defined in the Canada Grain Act; controls the issuance of grain elevator receipts by registration and cancellation; coordinates the protein binning program at Vancouver and Thunder Bay; serves in an advisory capacity on matters of an economic nature, such as audits and tariffs, falling within the jurisdiction of the Commision; and provides documentation and records services for the Commission and the grain trade.

GRAIN RESEARCH LABORATORY

The Laboratory is the major Canadian center for research on the quality of cereal grains and oilseeds. Its principal responsibilities are to assess the quality of each new crop of grain; monitor the quality of and the extent of pesticide residue in grain shipments; evaluate the quality of new varieties of grain produced by plant breeders; provide technical laboratory services; conduct applied and basic research in grain quality and matters related to grain and grain products; and provide technical services as required by the Commission and other government departments or agencies.

Canagrex

The Canadian Agricultural Export Corporation (CANAGREX) helps the private sector, marketing boards, cooperatives and individuals by searching out and developing new export markets for the agri-food industry.

The Corporation provides, to foreign importers and Canadian exporters, promotion and information services, loans and guarantees, and grants and contributions. Upon request, it also enters into ventures with marketing boards, cooperatives, individuals and private firms.

As an agent of the Crown, CANAGREX negotiates and maintains state-to-state contracts.

Farm Credit Corporation

BOARD OF THE CORPORATION

HEAD OFFICE

Executive Group

Lending Operations

Operational Audit Services

Economics and Liaison Services

Public Relations Service

Administrative and Personnel Services

Financial Services

REGIONAL OFFICES

British Columbia

Alberta

Saskatchewan

Manitoba

Ontario

Quebec

Atlantic

FIELD OFFICES

The Corporation is a Crown Agency established by the Farm Credit Act of 1959 as successor to the Canadian Farm Loan Board. Under the Act, the FCC makes long-term mortgage loans to assist Canadian farmers in organizing viable farm businesses. It is also responsible for administering the Farm Syndicates Credit Act, whereby loans are made to groups or syndicates of three or more farmers for the joint purchase of machinery, buildings and installed equipment.

The Corporation, consisting of seven members, reports to Parliament through the Minister of Agriculture. The Chairman, who is the chief executive officer, is responsible for policy determination and the overall management of the Corporation's affairs. The Vice-Chairman is director of operations and assumes the powers and functions of the Chairman in his absence.

An advisory committee, appointed by the Minister of Agriculture, advises the Corporation with respect to such farm credit matters as are referred to it by the Minister or the Corporation. The 10 members of this committee, the majority of whom are farmers or officials of farm organizations, provide nationwide representation on behalf of the agriculture industry.

The head office of the Corporation is at Ottawa and there are regional offices at Kelowna, B.C., Edmonton, Alta., Regina, Sask., Winnipeg, Man., Guelph, Ont., Ste. Foy, Que., and Moncton, N.B. The Moncton office services the four Atlantic provinces. Each regional office is headed by a manager and has within it staff and facilities for making loans, providing advisory services and performing the necessary administrative work and accounting for the area it serves.

The Corporation has resident credit advisers located in all major agricultural areas in Canada. They advise applicants on the best use of available resources in the organization, development and operation of their farm enterprises as economic family farm units. They accept loan applications, carry out the Corporation's appraisal work and perform post-loan advisory services as required.

The Corporation's lending operation is decentralized to the extent that regional managers have authority to approve or refuse loans. Other functions performed at the regional level include the disbursement of loan funds, the general administration of loan amounts relating to the maintenance of mortgaged security and repayments by borrowers, the provision of advisory services, the recruitment and training of regional staff and the establishment of appropriate liaison with other federal and provincial agricultural agencies and institutions.

The function of the head office is to determine and enunciate general policy, to ensure uniform interpretation and application of the legislation and to exercise administrative and financial control.

Information booklets entitled *Financing Your Farm Business* and *Farm Syndicate Loans*, which detail the provisions of the two Acts administered by the Corporation, are available from any of its offices.

Livestock Feed Board of Canada

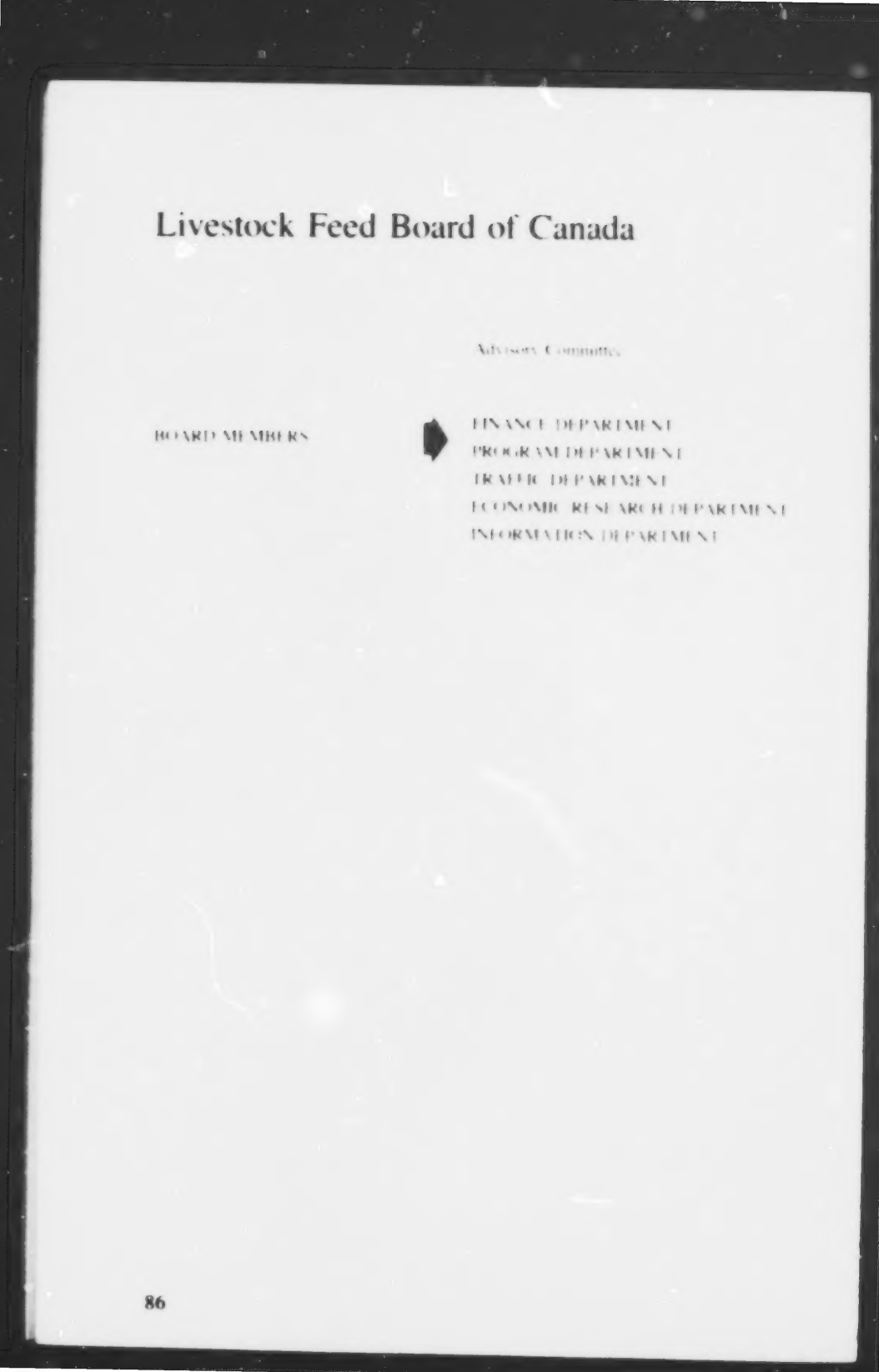

The Board is a Crown Agency, established by the Livestock Feed Assistance Act of 1966. Under this legislation, the objectives of the Board are to ensure the availability of feedgrains to meet the needs of livestock feeders in eastern Canada and British Columbia; ensure the availability of adequate storage space in eastern Canada for feedgrain to meet the needs of livestock feeders; and ensure reasonable stability and fair equalization of feedgrain prices in eastern Canada, British Columbia, the Yukon Territory and the Northwest Territories.

The Board is appointed by the Governor in Council and consists of three to five members, one of whom is chairman and one vice-chairman. The Board, which is directly responsible to the Minister of Agriculture, has its headquarters at Montreal, with a branch office at Surrey, B.C. Under the legislation, an advisory committee of five to seven members, appointed by the Governor in Council, meets periodically to study and review all matters relating to feedgrain transportation, storage, prices and utilization. The committee reports its findings to the Minister and the Board.

The Board subsidizes part of the cost of transporting feedgrains to eastern Canada, British Columbia and the Yukon and Northwest Territories, and in doing so generally attains a fair equalization of feedgrain prices in these regions, an objective of the legislation. The total expenditures under the equalization program are affected by trends in livestock production, production of feedgrains and forage in eastern Canada and British Columbia, and the market price relationships of Canadian and American grains. The Board's expenditures for freight equalization and storage assistance during the fiscal year ended March 31, 1982, amounted to $73.8 million.

In collaboration with Agriculture Canada, the Board also administers three storage programs. The Local Feed Grain Security Program is intended to encourage an increase in total storage capacity and feedgrain inventories of the feed manufacturing industry in grain-deficient areas, and to provide supply security in the event of disruptions in grain transportation and handling facilities. The other two programs are concerned with inland elevators and are intended to help firms and individuals build new inland elevators or expand the capacity of existing ones, thus encouraging local grain production and supply security in feedgrain-deficient areas of eastern Canada and British Columbia by providing additional cleaning, drying and marketing facilities. The Inland Elevator Program terminated March 31, 1982, while the New Inland Elevator Program ended March 31, 1983. By March 31, 1983, expenditures for these programs had amounted to $5.3 million.

To further its objectives, and when authorized by the Governor in Council, the Board may purchase, ship, store and sell feedgrains. Also, negotiations may be carried out to obtain adequate storage space for feedgrains in eastern Canada.

The Board's staff is organized as follows. The Finance Department operates a financial management and control system, develops and maintains data analysis reporting systems and administers personnel services.

The Program Department is responsible for planning, organizing and directing the administration of the Feed Freight Equalization Program and the storage programs. It is also responsible for reporting on feedgrain supplies, prices and market activities. This responsibility includes the monitoring of feedgrain prices in various regions of Canada.

The Traffic Department reviews and analyzes transportation and handling costs, determines least-cost routings, studies trends and developments in transport and handling industries and participates in freight-rate negotiations.

The Economic Research Department conducts a continuing study of feed-grain requirements and measures the effect of alternative equalization programs. It also conducts feasibility studies on the need and economic advantage of additional storage facilities in eastern Canada, as well as economic studies on various other aspects of the grain-livestock sector, and gathers and maintains price and cost data on grains and mixed feeds.

The Information Department, created in 1982, helps meet the ever expanding requests for market, policy and program information that the Board receives. The Department's responsibility is to ensure a timely national dissemination of the information which the CFBC generates and endeavors to keep the feedgrain-livestock sector abreast of developments not only in Canada and the United States but also all major areas of the world grain trade. The Department also develops new information services.

National Farm Products Marketing Council

The Council was established in 1972 under the Farm Products Marketing Agencies Act as the federal supervisory body for agencies set up to administer national marketing plans.

The Council reports to Parliament through the Minister of Agriculture and consists of a chairman, a vice-chairman and seven other members, who are all appointed by the Governor in Council. The Act requires that at least half of the Council's members be primary producers, although consumer, business and labor interests are also represented. The Act also requires that the major regions of Canada — western, central and Atlantic — be represented.

The Farm Products Marketing Agencies Act allows producers of farm products, other than those covered by the Canadian Wheat Board Act and the Dairy Commission Act, to develop national or regional marketing plans. Under the Act, marketing programs that include supply management are permitted only for egg and poultry products.

The Council's objectives are to promote an efficient and competitive primary agricultural industry and to protect the interests of producers, processors and consumers of the regulated commodities.

In its supervisory capacity, the Council advises the Minister of Agriculture on all matters relating to the establishment, operation and performance of the agencies. It also works with the agencies and the provincial governments in promoting more effective marketing of the regulated products through interprovincial and export trade.

To date, three national marketing agencies have been established. They are the Canadian Egg Marketing Agency, Canadian Turkey Marketing Agency and Canadian Chicken Marketing Agency.

Legislation

Legislation for which the Minister of Agriculture is responsible to Parliament and for which the Minister is responsible legislatively:

Advance Payments for Crops Act
Agricultural Products Board Act
Agricultural Products Co-operative Marketing Act
Agricultural Products Marketing Act
Agricultural Stabilization Act
Animal Disease and Protection Act
Canada Dairy Products Act
Canada Grain Act
Canada Meat Import Act
Canadian Dairy Commission Act
Cheese and Cheese Factory Improvement Act
Cold Storage Act
Crop Insurance Act
Department of Agriculture Act
Experimental Farm Stations Act
Farm Credit Act
Farm Improvement Loans Act
Farm Loans Interest Rebate Acts No. 1, No. 2
Farm Products Marketing Agencies Act
Farm Syndicates Credit Act
Feeds Act
Fertilizers Act
Foot and Mouth Disease, Control and Extirpation Act
Fruit, Vegetables and Honey Act
Grain Futures Act
Hay and Straw Inspection Act
Humane Slaughter of Food Animals Act
Inland Water Freight Rates Act
Inspection and Sale Act
Livestock and Livestock Products Act
Livestock Feed Assistance Act
Livestock Pedigree Act
Maple Products Industry Act
Meat and Canned Foods Act
Meat Inspection Act
Pest Control Products Act
Pesticide Residue Compensation Act
Plant Quarantine Act
Prairie Farm Assistance Act
Prairie Farm Rehabilitation Act
Seeds Act
Wheat Co-operative Marketing Act

Legislation for which the Minister of Agriculture shares responsibility to Parliament but retains legislative responsibility:

Canada Agricultural Products Standards Act (Minister of Consumer and Corporate Affairs)

Legislation for which the Minister of Agriculture shares responsibility to Parliament but does not bear legislative responsibility:

Criminal Code, section 188 (Minister of Justice and Attorney General of Canada)
Western Grain Stabilization Act (Minister of Transport)

Agriculture
Canada

Publication 1123 F

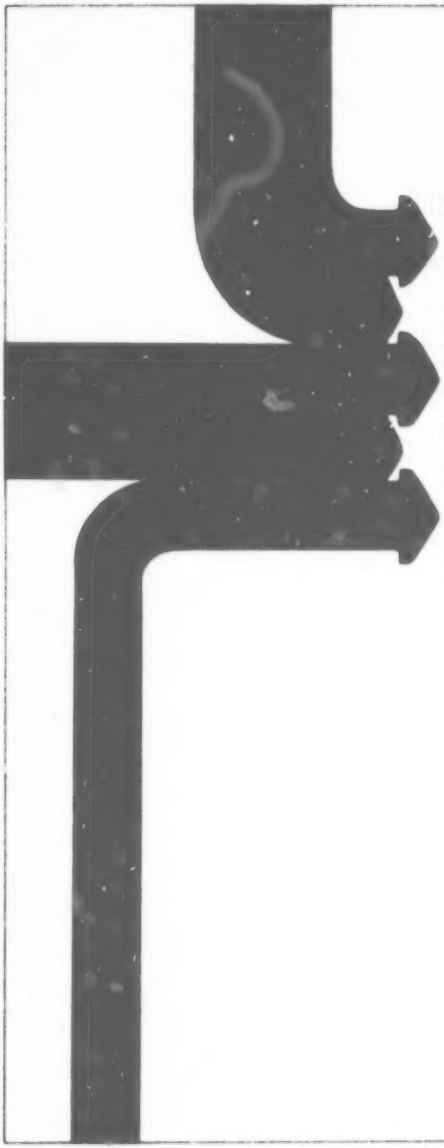

Structure et activités d'Agriculture Canada

Canada

Structure et activités d'Agriculture Canada

PUBLICATION 1123F, on peut obtenir des exemplaires à la Direction générale des communications, Agriculture Canada, Ottawa K1A 0C7

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1984
N° de cat. A15-1123/1984F ISBN: 0-662-92412-6
Impression 1967 Révision 1984 5M-5:84

Also available in English under the title
Organization and activities of Agriculture Canada

TABLE DES MATIÈRES

CABINET DU MINISTRE /8

CABINET DU SOUS-MINISTRE /10

LE SOUS-MINISTRE ADJOINT PRINCIPAL /12

Unité de coordination des politiques /13

Direction générale du soutien du revenu agricole /13

Direction des affaires internationales /15

Division de la planification stratégique /16

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PRODUCTION ET DE L'INSPECTION DES ALIMENTS /18

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMMERCIALISATION ET DE L'ÉCONOMIE /30

ADMINISTRATION DU RÉTABLISSEMENT AGRICOLE DES PRAIRIES /34

DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL /42

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE /48

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉVALUATION /64

DIRECTION GÉNÉRALE DES COMMUNICATIONS /66

DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES /70

DIRECTION GÉNÉRALE DU PERSONNEL /78

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT /81

COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS /82

CANAGREX /86

SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE /88

OFFICE DES PROVENDES DU CANADA /90

CONSEIL NATIONAL DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE FERME /93

LOIS APPLIQUÉES /94

Structure et activités d'Agriculture Canada

Toute nation soucieuse de son avenir soigne son agriculture. Il n'est donc pas étonnant que le Canada se soit doté de services et de programmes multiples et variés touchant le domaine agricole. Dans ce pays, l'étendue du territoire, les nombreux types de sols et de climats, de même que le régime fédéral, font surgir des besoins d'ordre particulier. Le régime fédéral répartit les attributions entre gouvernements fédéral et provinciaux tout en prévoyant une action commune, le cas échéant.

Établi en 1867, année de la Confédération, le ministère de l'Agriculture du Canada s'attaqua d'abord au problème le plus urgent de l'époque, c'est-à-dire les maladies des animaux et l'endiguement de leur introduction au pays. Le réseau des fermes expérimentales fut créé par la suite en 1886 afin de découvrir et mettre en oeuvre les possibilités agricoles des diverses régions, et d'aider les agriculteurs à tirer le meilleur parti possible de leurs ressources. La nomination d'un directeur de l'industrie laitière en 1890 fut suivie par un développement rapide du Ministère au même rythme que l'expansion de l'agriculture canadienne. Aujourd'hui, Agriculture Canada compte environ 10 000 employés et offre des services au titre de plus de 40 lois fédérales.

La présente publication décrit l'organisation des services fédéraux destinés aux agriculteurs et aux différents secteurs de l'industrie alimentaire. Le Ministère comprend neuf directions générales et plusieurs départements spéciaux. Il collabore très étroitement avec les autres ministères provinciaux de l'agriculture, de même qu'avec les universités et autres organismes nationaux et internationaux qui s'intéressent à ce domaine.

Le Ministère offre ses services au public dans les deux langues officielles, dans les régions bilingues et dans toutes les régions où la demande est importante.

Commission
canadienne des grains

Commission
canadienne du lait

Office des provendes
du Canada

Société du crédit
agricole

Ministre → Sous-ministre →

Conseil national de
commercialisation
des produits agricoles

Office de stabilisation
des prix agricoles

Office des
produits agricoles

Canagrex

Sous-ministre
adjoint principal

Sous-ministre adjoint
Production et
inspection des aliments

Sous-ministre adjoint
Recherche

Sous-ministre adjoint
Commercialisation
et économie

Sous-ministre adjoint
Affaires financières et
administratives

Sous-ministre adjoint
Développement régional

Directeur général
Communications

Directeur général
Administration
du personnel

Directeur général
Administration du
rétablissement agricole
des Prairies

Directeur
Groupe consultatif
spécial des grains

Direction générale
Soutien du
revenu agricole

Le Ministre

Cabinet du Ministre

Secrétaire parlementaire
Conseiller en politiques
Adjoint exécutif
Adjoints spéciaux

CABINET DU MINISTRE

Le Ministre, nommé par le Premier ministre, est le directeur du Ministère dont il est la plus haute autorité. Il doit veiller à l'élaboration et à l'application des lois fédérales en matière d'agriculture. Il fait chaque année rapport au Gouverneur général et répond au Parlement de l'activité du Ministère. L'Office de stabilisation des prix agricoles, l'Office des produits agricoles, la Société du crédit agricole, la Commission canadienne du lait, la Commission canadienne des grains, l'Office des provendes du Canada et le Conseil national de commercialisation des produits agricoles relèvent aussi de sa compétence. Le Ministre est secondé par un secrétaire parlementaire choisi parmi les députés fédéraux et nommé par le gouverneur en conseil. Il dispose en outre d'un personnel particulier restreint.

Le Sous-ministre

Cabinet du Sous-ministre

Adjoint du Sous-ministre
Secrétaire ministériel
Agent principal du secrétariat

CABINET DU SOUS-MINISTRE

Premier fonctionnaire du Ministère, le Sous-ministre en est le chef administratif. Il est responsable du travail du Ministère à l'administration centrale et dans les centres régionaux partout au Canada. L'adjoint du Sous-ministre l'aide à assumer ses nombreuses responsabilités. Il peut compter aussi sur le secrétaire ministériel qui dirige le Secrétariat du Ministère.

Le Sous-ministre adjoint principal

Le Sous-ministre adjoint principal est responsable de la planification stratégique et de la coordination des politiques, et des directions générales des Affaires internationales et du Soutien du revenu agricole. Il est également président de l'Office de stabilisation des prix agricoles et de l'Office des produits agricoles. Il est en outre directeur de la Société du crédit agricole.

UNITÉ DE COORDINATION DES POLITIQUES

Le but de ce service est de veiller à ce que les politiques proposées au sein du Ministère soient conformes aux priorités du ministre de l'Agriculture, de coordonner le travail se rapportant aux politiques au sein du Ministère et d'entretenir à ce sujet des relations avec d'autres ministères.

DIRECTION GÉNÉRALE DU SOUTIEN DU REVENU AGRICOLE

Cette direction générale a été créée en 1981 afin de consolider les différents programmes visant à stabiliser le revenu des agriculteurs. Son principal objectif est de protéger les agriculteurs contre les pertes financières attribuables aux conditions de production ou à celles du marché et, ce faisant, d'établir un environnement favorable à la croissance et d'assurer la viabilité de tout le secteur agro-alimentaire.

Les principales composantes de la Direction générale sont la Division de l'administration de l'Office des produits agricoles et de l'Office de stabilisation des prix agricoles, la Division de l'assurance-récolte et la Division de la stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest. La Direction générale est dirigée par le Sous-ministre adjoint principal du Ministère (conseiller en matière de politiques).

OFFICES DES PRODUITS AGRICOLES ET DE STABILISATION DES PRIX AGRICOLES

Les Offices des produits agricoles et de stabilisation des prix agricoles veillent à l'administration des lois en vertu desquelles des programmes de soutien sont établis afin de protéger les revenus agricoles contre les fluctuations des prix du marché. La Division de l'administration de ces offices, qui relève de la Direction générale du soutien du revenu agricole, s'occupe de verser les paiements de stabilisation, s'il y a lieu, et de lancer des programmes pour l'achat, l'entreposage et la revente des produits agricoles excédentaires.

OFFICE DE STABILISATION DES PRIX AGRICOLES

L'Office veille à l'application de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles qui a été adoptée en 1958 et modifiée en 1975. Il comprend trois membres assistés d'un comité consultatif formé d'agriculteurs et de représentants d'associations agricoles de tout le Canada. Le président de l'Office et les deux autres membres sont des hauts fonctionnaires du Ministère.

Le but de l'Office est d'aider les agriculteurs à obtenir une part équitable du revenu national, et de réaliser un juste équilibre entre les prix obtenus par les agriculteurs pour les produits agricoles essentiels et les prix payés pour les biens et services qu'ils achètent.

D'après les dispositions de la Loi, les denrées suivantes doivent être soutenues à au moins 90 pour 100 de leur prix moyen des cinq années précédentes, des rajustements étant effectués selon les frais de production: les bovins, les porcins, les ovins, la crème et le lait de transformation, le maïs, le soja, ainsi que l'avoine et l'orge non produites dans la zone désignée dans la Loi sur la Commission canadienne du blé. Ces prix restent en vigueur pendant 12 mois. D'autres denrées peuvent être soutenues à un prix et pour une durée déterminés par le gouverneur en conseil.

L'Office fournit des fonds pour le soutien de l'industrie laitière par l'entremise de la Commission canadienne du lait. Ces fonds, joints aux autres paiements effectués en vertu de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles, s'élèvent à quelque 300 millions de dollars par année.

OFFICE DES PRODUITS AGRICOLES

L'Office comprend trois membres, nommés par le gouverneur en conseil. Le président et les membres de l'Office sont les mêmes que ceux de l'Office de stabilisation des prix agricoles, et le même personnel se charge de l'application de ses décisions et recommandations. La Loi sur l'Office des produits agricoles autorise l'Office à acheter, vendre et importer des produits agricoles, à engager des contrats d'achat ou d'autres transactions concernant les denrées alimentaires. Il peut acheter des produits agricoles et les mettre en réserve pour les revendre plus tard, soit pour les cas d'urgence au Canada, soit pour fournir de l'aide à l'étranger. Ces activités contribuent ainsi à assurer aux producteurs canadiens un revenu stable et à fournir constamment aux consommateurs les produits alimentaires qu'ils achètent habituellement.

DIVISION DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE

La Division de l'assurance-recolte veille à l'administration de la loi en vertu de laquelle le gouvernement fédéral fournit une aide financière aux plans provinciaux d'assurance-récolte approuvés. L'assurance-récolte sert à assurer la stabilité du revenu des agriculteurs en cas de pertes de récoltes attribuables aux conditions atmosphériques ou autres causes naturelles. En vertu de la Loi sur l'assurance-récolte, le gouvernement fédéral assume soit 50 pour 100 des frais administratifs d'un plan provincial et 25 pour 100 des primes nécessaires (les agriculteurs participants devant débourser le reste des primes), soit 50 pour 100 des primes si la province assume tous les frais d'administration.

DIVISION DE LA STABILISATION DU REVENU DES CÉRÉALICULTEURS DE L'OUEST

Le programme administré par cette division protège les céréaliculteurs de l'Ouest contre de graves fluctuations du revenu rapporté par la vente de céréales admissibles. En vertu du programme, le gouvernement fédéral verse deux dollars au fonds spécial de stabilisation pour chaque dollar que déboursent les céréaliculteurs. Lorsque le revenu net en espèces rapporté par la vente de céréales est inférieur à la moyenne des cinq années précédentes, un paiement correspondant à l'écart enregistré est versé aux agriculteurs participants. Le programme concerne les producteurs de blé, d'avoine, d'orge, de seigle, de lin, de colza et de graines de moutarde de la région désignée par la Loi sur la Commission canadienne du blé.

DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES

Cette direction coordonne la participation du Ministère aux affaires internationales concernant l'agro-alimentaire. Elle s'occupe notamment de l'analyse des politiques, en collaboration avec d'autres directions générales, ministères et organismes, en vue de donner une plus grande cohérence aux politiques canadiennes internationales et intérieures influant sur le secteur agro-alimentaire au pays et à l'étranger. Elle s'occupe aussi des interrelations des organismes internationaux qui s'intéressent à l'agriculture, des relations avec certains pays, des renseignements internationaux et de l'aide technique internationale. Elle contribue ainsi au développement des marchés agricoles et à la croissance de la production agricole dans les pays en développement ou à revenu moyen.

SERVICE DE LA LIAISON INTERNATIONALE

Ce service joue un rôle de premier plan, au nom du gouvernement du Canada, en ce qui a trait aux relations avec les organismes agricoles internationaux comme l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations-Unies (FAO), le Programme alimentaire mondial, le Conseil mondial de l'alimentation et l'Institut interaméricain pour la coopération en agriculture. En outre, il élabore et coordonne les activités bilatérales avec des gouvernements étrangers, sous l'égide d'ententes ou de protocoles d'entente concernant la coopération agricole entre le Canada et d'autres pays.

En collaboration avec le Service des délégués commerciaux, le Service de la liaison internationale recueille, évalue et diffuse des renseignements sur les politiques, les programmes et les marchés agricoles étrangers. Il rédige des notes documentaires à l'intention du ministre de l'Agriculture et des cadres supérieurs du Ministère pour les préparer aux réunions du Comité du Cabinet et aux rencontres avec des dignitaires étrangers de même que pour les informer sur des questions concernant les organismes internationaux. Il coordonne les visites au Canada des ministres, des scientifiques et des spécialistes de l'agriculture de l'étranger et coordonne les séjours dans les pays étrangers du Ministre et des spécialistes canadiens de l'agriculture.

SECRÉTARIAT DES PROJETS D'OUTRE-MER

Le Secrétariat coordonne les projets d'aide et les missions à l'étranger auxquels participe Agriculture Canada. Il est l'agent du Ministère pour ce qui est des programmes bilatéraux dont celui-ci s'occupe avec l'Agence canadienne du développement international (ACDI). Il aide l'ACDI à combler ses besoins croissants de spécialistes en agriculture en faisant travailler les experts du Ministère à la planification, l'exécution et l'évaluation des projets agricoles de l'Agence. Le Secrétariat fournit des services centralisés administratifs et financiers aux projets de l'ACDI mis en oeuvre par le Ministère et, quand l'Agence le demande, prodigue des conseils techniques pour aider les entreprises canadiennes à étudier les possibilités commerciales et à mettre à l'essai la technologie canadienne dans les pays du Tiers-Monde.

Conformément aux priorités du Ministère concernant le développement des marchés agricoles, le Secrétariat s'occupe également d'élaborer de nouveaux programmes coopératifs d'aide technique avec les pays qui ont atteint un niveau de "revenu moyen". Le Secrétariat prend aussi les dispositions nécessaires pour l'affectation des employés du Ministère au sein des organismes internationaux et du Service des délégués commerciaux.

DIVISION DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Les principales responsabilités de cette division consistent à aider le Sous-ministre et les autres cadres supérieurs à définir et à établir les stratégies, les plans et les priorités du Ministère et à coordonner les activités de planification stratégique dans l'ensemble de l'organisme. Ce travail s'effectue en étroite collaboration avec les services de planification de chaque direction générale opérationnelle d'Agriculture Canada ainsi qu'avec la Direction générale des affaires financières et administratives.

Direction générale de la production et de l'inspection des aliments

Sous-ministre adjoint

Directeur général
Direction de l'inspection des aliments

- DIVISION DU LAIT, DES FRUITS ET DES LÉGUMES
- DIVISION DES SERVICES DE LABORATOIRE
- DIVISION DES BESTIAUX ET DE L'AVICULTURE
- DIVISION DE L'HYGIÈNE DES VIANDES

Directeur général
Direction de l'hygiène vétérinaire

- DIVISION DE LA SANTÉ DES ANIMAUX
- DIVISION DE LA PATHOLOGIE VÉTÉRINAIRE

Directeur général
Direction de la production et de la protection des végétaux

- DIVISION DES ALIMENTS DU BÉTAIL ET DES ENGRAIS
- DIVISION DES PESTICIDES
- DIVISION DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
- DIVISION DES SEMENCES

Directeur général
Direction de l'inspection vétérinaire

- BUREAUX RÉGIONAUX

Directeur général
Direction de l'inspection agricole

- BUREAUX RÉGIONAUX

Directeur général
Direction des services de gestion

- DIVISION DES AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES
- DIVISION DES SERVICES DE GESTION DES RESSOURCES
- DIVISION DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET DES STATISTIQUES
- DIVISION DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA GESTION
- SERVICES DE SECRÉTARIAT
- SERVICES D'ADMINISTRATION

Directeur
Division des hippodromes

- BUREAUX RÉGIONAUX
- SECTION DES OPÉRATIONS
- SECTION DE LA PLANIFICATION, DE LA POLITIQUE ET DE LA RECHERCHE

Directeur
Division du contrôle de la conformité

L'objectif de cette direction générale est de promouvoir de meilleures pratiques de production agricole et de fournir des services vétérinaires, scientifiques et de contrôle qui aideront le secteur agro-alimentaire canadien à:

- assurer un approvisionnement continu de produits agro-alimentaires sains, nutritifs et correctement étiquetés;
- augmenter l'efficacité des productions animale et horticole;
- exploiter pleinement les possibilités d'exportation des produits agricoles canadiens, les denrées transformées y compris.

La Direction générale, dirigée par un sous-ministre adjoint, comprend six directions ainsi que la Division des hippodromes. Trois des directions (Hygiène vétérinaire, Inspection des aliments et Production et protection des végétaux) s'occupent des politiques et des programmes. Deux autres (Inspection vétérinaire et Inspection agricole) exécutent, dans les régions, les activités associées aux politiques et aux programmes des trois premières. La sixième direction (Services de gestion) fournit différents services de soutien aux autres composantes de la Direction générale. Pour sa part, la Division des hippodromes est responsable de la surveillance des paris mutuels sur les courses attelées et les courses au galop.

DIRECTION DE L'INSPECTION DES ALIMENTS

Cette direction s'occupe des questions ayant trait à la qualité et à l'innocuité des aliments. Trois divisions (Hygiène des viandes, Bestiaux et aviculture et Lait, fruits et légumes) élaborent des programmes pour s'assurer que les produits agro-alimentaires sont inspectés et classés adéquatement et gagner ainsi la confiance du grand public concernant leur qualité. Une quatrième division (Services de laboratoire) effectue des analyses pour la Direction générale. La Direction diffuse également une gamme complète de données statistiques sur le volume des produits alimentaires transformés et mis en marché. Ces données sont fournies à d'autres directions générales du Ministère, à d'autres ministères et organismes fédéraux, ainsi qu'au secteur privé.

DIVISION DU LAIT, DES FRUITS ET DES LÉGUMES

Cette division élabore des politiques et des programmes portant sur les produits laitiers, les fruits et légumes frais et transformés, le miel, l'huile de canola et les produits de l'érable.

La Section du lait est responsable de l'élaboration et de l'administration des politiques et des programmes visant à assurer la salubrité et la qualité des produits laitiers mis en marché. Cet objectif est atteint grâce à différents programmes, notamment les programmes reliés à l'enregistrement et à l'inspection des établissements laitiers ainsi qu'au classement et à l'étiquetage des produits.

Les sections chargées des produits frais et transformés veillent à la réglementation des fruits, des légumes, du miel, de l'huile de canola et des produits de l'érable.

La Section des produits frais administre un programme de réglementation pour l'exportation, l'importation et le transport interprovincial des fruits et légumes frais qui sont cultivés en grande quantité au Canada. Les 30 produits visés

par le programme sont soumis à des exigences de qualité, d'emballage et d'étiquetage lorsqu'ils sont exportés ou transportés d'une province à l'autre. La Section délivre également des permis aux commerçants et aux courtiers qui s'occupent de commerce interprovincial et international. Un conseil d'arbitrage permet de régler les litiges sur la violation des normes durant les transactions commerciales.

Les règlements sur les fruits et légumes transformés, le miel, l'huile de canola et les produits de l'érable relèvent de la Section des produits transformés. Environ 150 produits vendus sur le marché interprovincial et international sont classés par catégorie et doivent répondre aux normes énoncées dans ces règlements.

La Division administre aussi un programme d'enregistrement et de contrôle des établissements de transformation et des entrepôts de fruits et légumes frais. Elle fournit aux producteurs et aux transformateurs des conseils sur la production et la commercialisation de leurs produits.

DIVISION DES SERVICES DE LABORATOIRE

Cette division offre des services d'analyse aux autres divisions du ministère chargées de l'application de lois comportant des dispositions quant au contrôle de la qualité.

La Division compte cinq laboratoires d'analyse des produits (provendes et engrais, antiparasitaires, biologie des semences, aliments de consommation humaine et spectrométrie de masse) à Ottawa et un laboratoire régional à Calgary. En plus d'offrir des services généraux d'analyse pour tout l'ouest du pays, le laboratoire de Calgary a des attributions plus vastes puisqu'il fait office de centre de responsabilité pour l'analyse des désinfectants et des antiparasitaires.

La Division effectue aussi des essais en collaboration et applique des programmes pour vérifier l'exactitude des analyses menées par les laboratoires régionaux de la Direction générale (produits laitiers et semences) et les laboratoires commerciaux autorisés par la Direction générale à fournir des services d'analyse aux secteurs des grains, des céréales et du lait.

Le laboratoire des antiparasitaires à Ottawa établit les normes pour l'analyse des résidus d'antiparasitaires, effectuée par les laboratoires fédéraux et provinciaux pour la protection des consommateurs, et coordonne cette activité au nom du Comité interministériel fédéral des antiparasitaires.

Quelque 80 000 échantillons sont analysés par la Division chaque année. Pour ce faire, elle se sert de plusieurs techniques différentes, dont les analyses chimiques, microbiologiques et les tests en parcelles.

DIVISION DES BESTIAUX ET DE L'AVICULTURE

L'objectif de cette division est d'augmenter l'efficacité de la commercialisation des viandes rouges et blanches, pour permettre aux producteurs de toucher un revenu équitable et pour assurer aux consommateurs des produits de bonne qualité.

La Division élabore et met en oeuvre des programmes de classement du boeuf, du porc, du veau et de l'agneau dans les établissements de transformation. Elle veille à la qualité et au maintien des autres normes applicables aux oeufs en

coquille, aux ovoproduits et aux volailles éviscérées; elle enregistre les établissements qui produisent ces denrées et contrôle leurs activités de classement et d'emballage.

La Division élabore des normes d'hygiène, veille à ce qu'elles soient respectées dans les couvoirs qui approvisionnent les aviculteurs et établit des normes de qualité pour l'importation des oeufs d'incubation, des poussins et des jeunes volailles. Elle effectue également des épreuves sur des échantillons pris au hasard parmi les pondeuses commerciales et les poulets à griller et fournit les résultats aux aviculteurs.

De nombreux essais et projets sont menés sur les produits carnés et avicoles en vue d'adopter de nouvelles techniques alimentaires et des méthodes permettant de réduire la consommation d'énergie. De plus, une étude approfondie est actuellement en cours afin d'élaborer des moyens permettant de réduire l'incidence de la salmonellose, surtout en ce qui a trait aux produits avicoles.

DIVISION DE L'HYGIÈNE DES VIANDES

Grâce à son programme d'inspection des viandes, cette division s'assure que les produits carnés et avicoles sont produits dans de bonnes conditions d'hygiène, répondent aux normes canadiennes de salubrité et d'innocuité et sont correctement étiquetés. Elle veille également à ce que les produits destinés à l'exportation répondent aux normes des pays importateurs.

Tous les abattoirs, établissements de transformation des viandes et entrepôts qui s'occupent du commerce interprovincial et international sont exploités sous le régime fédéral d'inspection des viandes. L'inspection vise à dépister les maladies, les infections et les contaminants chimiques ou bactériologiques pouvant être nuisibles aux animaux et aux humains, ou aux animaux seulement. Dans les abattoirs enregistrés, tous les animaux sont examinés avant l'abattage en vue du dépistage de maladies ou de symptômes; on effectue ensuite une inspection *post mortem* pour confirmer la catégorie sanitaire de chaque carcasse approuvée.

Les carcasses et les parties jugées impropres à la consommation humaine sont saisies et détruites sous la surveillance d'un fonctionnaire dûment habilité, soit à l'abattoir si ce dernier dispose des installations requises, soit à l'un des 24 établissements d'équarrissage approuvés et inspectés au Canada. Comme mesure supplémentaire de prévention contre la propagation des maladies animales, les véhicules servant au transport des animaux vivants à un abattoir doivent être nettoyés et désinfectés sous surveillance, avant de quitter l'établissement.

L'inspection porte sur tous les aspects de la transformation des produits carnés. On examine de près la qualité et la quantité de tous les ingrédients entrant dans la composition de ces produits pour en prévenir l'altération. On inspecte tous les abattoirs et établissements de transformation pour s'assurer qu'on y trouve de bonnes conditions d'hygiène. On vérifie également l'exactitude des étiquettes des produits.

Le programme d'inspection des viandes du gouvernement fédéral est mené auprès de 526 établissements enregistrés et de 307 entrepôts. Les produits inspectés peuvent traverser les frontières provinciales ou être expédiés sur les mar-

chés étrangers. De plus, conformément à des ententes avec sept provinces, les services d'inspection du fédéral sont fournis à 53 abattoirs dont les produits sont vendus uniquement dans la province d'origine.

Les activités de la Division sont menées en vertu de deux lois fédérales : Loi sur l'inspection des viandes et Loi sur l'abattage, sans cruauté, des animaux destinés à l'alimentation.

Les établissements d'abattage et de transformation des viandes, régis par le programme fédéral d'inspection, enregistrent des ventes annuelles d'environ sept milliards de dollars. Ils occupent le quatrième rang du secteur manufacturier au Canada.

DIRECTION DE L'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE

Cette direction établit des politiques et des programmes d'hygiène vétérinaire et en mesure l'efficacité. Son travail, qui consiste à protéger la santé du cheptel canadien, est non seulement important pour les éleveurs mais sert aussi à conserver les débouchés étrangers. En plus des activités de la Division de la santé des animaux, la Direction effectue des travaux de recherche sur les maladies animales et fournit des services de diagnostic par l'intermédiaire de la Division de la pathologie vétérinaire.

DIVISION DE LA SANTÉ DES ANIMAUX

Le travail de cette division, dont les activités sont menées en vertu de la Loi sur les maladies et la protection des animaux, vise à empêcher l'introduction des maladies animales graves au Canada, d'éliminer toute maladie exotique qui aurait pénétré, et de lutter contre les maladies animales à incidence économique au pays, comme la tuberculose et la brucellose des bovins, ou de les supprimer. La Division entretient des relations avec les services vétérinaires étrangers au sujet des programmes d'hygiène vétérinaire et certifie l'état de santé des bestiaux destinés à l'exportation.

Les différents moyens servant à prévenir les maladies animales, à les supprimer ou à les combattre sont énumérés ci-dessous.

MESURES PRISES CONTRE L'INTRODUCTION DES MALADIES EXOTIQUES — Il s'agit là surtout du contrôle à l'importation. Les inspecteurs examinent tous les animaux et leurs produits, la viande et les produits carnés, ainsi que les vêtements et les bagages des immigrants aux points d'entrée du pays. Ils décident de l'élimination des produits réglementés. Les bestiaux et les volailles importés doivent être inspectés aux bureaux fédéraux de quarantaine et d'inspection situés sur la frontière canado-américaine et sur les littoraux du Pacifique et de l'Atlantique, de même que le long de la voie maritime du Saint-Laurent et aux aéroports internationaux. L'admission de tout ce qui peut être porteur d'organismes pathogènes provenant d'un pays où des maladies graves sévissent chez les animaux au moment de l'importation est soit interdite, soit autorisée, mais strictement réglementée. Seules sont permises les importations d'animaux provenant de

pays où les maladies graves sont efficacement endiguées. Tous les animaux importés sont soumis à l'inspection, à la certification sanitaire ou à la quarantaine à leur arrivée au Canada. L'élimination des ordures des navires et des avions étrangers pouvant être cause de maladie est assujettie au contrôle fédéral aux ports et aux aéroports internationaux.

ÉRADICATION DES MALADIES NON ÉTABLIES AU CANADA — Si un foyer de maladie "exotique" est signalé, tous les animaux malades de l'établissement contaminé et tous ceux qui ont été exposés à l'infection doivent être abattus, conformément au règlement. Le propriétaire reçoit une indemnisation en retour.

ÉRADICATION DES MALADIES ÉTABLIES AU CANADA — Deux méthodes sont utilisées pour supprimer les maladies établies au Canada. La première consiste à dépister et à abattre les sujets malades et à indemniser le propriétaire des pertes encourues; cette mesure est prise dans le cas de la tuberculose bovine, de la brucellose et de certaines autres maladies. La deuxième méthode consiste à mettre les sujets en quarantaine et à les traiter. Des maladies comme la gale sont ainsi combattues par la mise en quarantaine des locaux contaminés et par le traitement des animaux.

LUTTE CONTRE LES MALADIES ÉTABLIES AU CANADA — Lorsque l'éradication d'une maladie est impossible (par exemple, la rage et le charbon bactéridien), les cas signalés font l'objet d'une enquête et les animaux domestiques sont mis en quarantaine. Les sujets exposés au charbon sont vaccinés, tout comme le sont les animaux familiers qui risquent de contracter la rage.

DIVISION DE LA PATHOLOGIE VÉTÉRINAIRE

Cette division joue un rôle vital à l'égard du programme canadien d'hygiène vétérinaire.

Grâce à ses neuf laboratoires, la Division effectue des travaux de recherches sur les maladies des animaux domestiques et sauvages, fournit des services de diagnostic ainsi que les produits biologiques nécessaires aux programmes de lutte contre les maladies mis en oeuvre par la Direction générale. Elle agit également à titre de conseiller en ce qui a trait à l'homologation et à l'utilisation des produits biologiques ou autres produits vétérinaires vendus au Canada.

En moyenne, les laboratoires de la Division analysent annuellement quelque 2,5 millions d'échantillons de sang et 50 000 spécimens pathologiques.

Les recherches de la Division portent surtout sur les maladies à incidence économique et celles pouvant être transmises à l'homme. On y étudie notamment les agents pathogènes ainsi que leurs modes de transmission. La Division contribue également aux efforts visant à protéger la santé des animaux en mettant au point de nouvelles épreuves de dépistage ou en améliorant les tests existants.

Les laboratoires de la Division sont situés à Sackville (Nouveau-Brunswick), à Grosse-Île et à Saint-Hyacinthe (Québec), à Ottawa et à Guelph (Ontario), à Winnipeg (Manitoba), à Saskatoon (Saskatchewan), à Lethbridge (Alberta) et à Vancouver (Colombie-Britannique).

DIRECTION DE LA PRODUCTION ET DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cette direction élabore les règlements et les programmes visant à assurer la qualité des engrais, des aliments du bétail, des semences, des pommes de terre de semence et des antiparasitaires. Elle est aussi responsable des programmes visant à empêcher l'introduction d'insectes nuisibles et de maladies des végétaux au Canada ou leur propagation d'une région à l'autre du pays. La Direction compte quatre divisions: Aliments du bétail et engrais, Pesticides, Protection des végétaux et semences.

DIVISION DES ALIMENTS DU BÉTAIL ET DES ENGRAIS

Cette division administre des programmes servant à assurer l'innocuité et l'efficacité des engrais et des aliments du bétail vendus au Canada. Elle applique les règlements régissant l'étiquetage des produits afin que ces derniers soient fidèlement représentés sur le marché. La Division élabore des règlements et des politiques sur les normes de qualité, d'innocuité, d'étiquetage et d'emballage.

DIVISION DES PESTICIDES

Cette division élabore des règlements et des programmes sur l'utilisation sans danger et la fabrication des antiparasitaires au Canada. Elle doit évaluer et enregistrer tous les antiparasitaires avant que ces derniers puissent être mis sur le marché. Par contre, les produits qui ont été examinés et approuvés sont toujours sujets à des réévaluations périodiques. La Division surveille l'étiquetage des produits pour s'assurer que les renseignements inscrits sont complets et exacts.

DIVISION DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Les programmes et les règlements que cette Division élabore et administre sont conçus pour empêcher que des parasites ou des maladies de plantes soient introduites au Canada par l'importation de matériel végétal et pour veiller à ce que les infestations au pays ne se répandent pas d'une région à l'autre. La Division assure une telle protection en exigeant des permis d'importation pour les plantes et autres matières végétales, en inspectant les envois provenant de l'étranger et en réglementant, par des mesures de quarantaine, le transport intérieur des végétaux et autres matières apparentées. Les produits destinés à l'exportation sont aussi inspectés et doivent répondre aux exigences phytosanitaires des pays importateurs. La Division inspecte également les minoteries, les silos élévateurs terminus, les entrepôts et les navires qui reçoivent des produits céréaliers destinés à l'exportation, et veille à ce qu'ils ne soient pas infestés d'insectes.

DIVISION DES SEMENCES

Cette division coordonne le programme national des semences du Ministère, dont le but est d'assurer la qualité, les approvisionnements et l'étiquetage adéquat des semences. Le programme, qui facilite également les exportations de semences, consiste notamment à établir des normes de qualité pour les semences, à homologuer des variétés végétales supérieures, à publier des rapports statistiques sur les approvisionnements et les prix des semences et à administrer des plans internationaux pour faciliter l'importation et l'exportation de semences. La Division est aussi responsable de l'élaboration d'un programme concernant les droits des obtenteurs au Canada.

La Division des semences veille en outre à ce que les pommes de terre de semence cultivées au Canada soient génétiquement stables, de qualité fiable et exemptes de certaines maladies à incidence économique reconnue. Par son programme de certification, elle s'assure que les approvisionnements de pommes de terre de semence répondent à la demande canadienne et étrangère. La Division surveille également la production de semences de base exemptes de maladie qui serviront à la multiplication dans le cadre du programme de certification. Les pommes de terre cultivées pour la production de semences sont inspectées et analysées avant et après la récolte et sont certifiées lorsqu'elles répondent aux normes de pureté et de qualité, et sont exemptes de maladie. L'exportation des pommes de terre de semence canadiennes est facilitée par la reconnaissance mondiale des normes de certification du Canada.

DIRECTION DE L'INSPECTION VÉTÉRINAIRE

Cette direction exécute, dans les régions, les activités reliées aux politiques et aux programmes de deux divisions de la Direction générale: Santé des animaux et Hygiène des viandes.

La Direction met en oeuvre ses programmes d'hygiène vétérinaire grâce à ses 150 bureaux de district, aux postes d'entrée et aux stations de quarantaine. Elle assure les services d'inspection de quelque 500 abattoirs et établissements de transformation pour la Division de l'hygiène des viandes.

La Direction compte un bureau régional dans chaque province, sauf dans la région de l'Atlantique qui est globalement desservie par le bureau de Moncton. Les autres bureaux sont situés à Vancouver, Calgary, Regina, Winnipeg, Toronto et Montréal.

DIRECTION DE L'INSPECTION AGRICOLE

Abstraction faite des activités menées par la Direction de l'inspection vétérinaire et par la Division des hippodromes, toutes les activités régionales reliées aux programmes et aux politiques de la Direction générale sont exécutées par la Direction de l'inspection agricole.

La Direction compte des bureaux régionaux en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve, tandis que son huitième bureau dessert l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Dans chaque région, le personnel est réparti de façon stratégique, selon la nature des programmes de la Direction générale. Les activités de cette direction vont de l'inspection des produits laitiers à la surveillance des parcs à bestiaux.

PRODUITS LAITIERS — Les établissements laitiers sont inspectés de façon à assurer le respect des normes d'exploitation établies. Les diverses étapes de la fabrication du fromage, du beurre, de la crème glacée et du lait écrémé en poudre sont contrôlées jusqu'à la vente, de façon à garantir le respect des normes de qualité et d'étiquetage.

OEUFS ET VOLAILLES — Le personnel de la Direction assure le respect des normes de classement des oeufs, des ovoproduits et de la volaille transformée et, dans cette veine, inspecte (quant aux normes de fonctionnement) 656 postes de classement des oeufs et établissements de transformation de la volaille et des oeufs au Canada. Les inspecteurs de la Direction prélèvent également des échantillons de produits classés pour vérifier s'il respectent les normes de qualité. On inspecte aussi les produits importés ou destinés à l'exportation.

PROVENDES, ENGRAIS ET ANTIPARASITAIRES — Ces produits sont inspectés au cours de leur cheminement dans le commerce, du fabricant à l'utilisateur. Le personnel régional de la Direction prélève des échantillons qui seront analysés quant aux normes établies d'utilité, d'innocuité et de bonne présentation.

FRUITS ET LÉGUMES — Le personnel régional inspecte les fruits et légumes frais et transformés, produits au Canada ou importés, à l'égard des exigences de classement, d'emballage et de marquage. Les produits destinés à l'exportation sont également examinés et certifiés quant à la catégorie. Le personnel régional informe en outre les transformateurs et les conditionneurs des nouvelles techniques et du matériel de pointe.

VIANDE ET LAINE — Le personnel régional classe les carcasses de boeuf, de veau, de porc, de mouton et d'agneau dans quelque 200 abattoirs enregistrés du Canada, ou surveille leur classement. Il suit également de près le classement de la laine vendue par l'entremise d'entrepôts enregistrés.

PRODUITS VÉGÉTAUX — Les produits végétaux sont inspectés aux ports d'entrée et dans les locaux des importateurs, et les arrivages jugés contaminés sont

traités, détruits ou retournés à leur pays d'origine. L'importation de tout produit végétal au Canada est interdite sans permis. On autorise l'entrée au Canada de certains produits végétaux, insectes et organismes pathogènes uniquement à des fins de recherche ou de programme éducatif.

Les inspecteurs ont de nombreuses responsabilités : examiner les produits végétaux destinés à l'exportation et les certifier à cette fin; inspecter les minoteries, les silos élévateurs terminus, les entrepôts et les navires dont la cargaison se compose de céréales canadiennes destinées à l'exportation; contrôler la fumigation des produits végétaux, des silos-élevateurs à céréales, des entrepôts et des soutes de navire, au besoin; et appliquer les règles de mise en quarantaine qui s'imposent pour empêcher la propagation d'insectes et de maladies des plantes d'une région à l'autre du pays.

SEMENCES ET POMMES DE TERRE DE SEMENCE — La Direction assure aussi l'inspection sur le terrain des cultures de semences généalogiques, et certifie ces semences au terme d'autres inspections. En ce qui concerne les pommes de terre de semence, l'inspection sur le terrain, en cellules de stockage et chez les transporteurs, est obligatoire.

PARCS À BESTIAUX — C'est à la Direction qu'il incombe de surveiller la gestion des huit parcs à bestiaux de tête de ligne du Canada. Il s'agit de contrôler le cautionnement des négociants-commissionnaires, des marchands de bestiaux et des coopératives de vente, et de vérifier les comptes fiduciaires des expéditeurs.

DIRECTION DES SERVICES DE GESTION

Cette direction fournit les experts nécessaires pour que les activités de la Direction générale reliées aux politiques, aux règlements, à la planification, à la gestion des dépenses et aux statistiques contribuent à la réalisation de ses objectifs.

Ces services ont trait notamment aux affaires réglementaires, à la gestion des ressources, au contrôle de la qualité et aux statistiques, à la recherche et au développement de la gestion, au secrétariat et à l'administration.

DIVISION DES AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES

Cette Division est responsable de la coordination des activités du Ministère concernant toutes les modifications aux règlements, la réforme de la réglementation et les projets spéciaux.

DIVISION DES SERVICES DE GESTION DES RESSOURCES

Cette division conçoit et coordonne les tâches de planification et de contrôle de la Direction générale ainsi que sa participation au processus de gestion.

DIVISION DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET DES STATISTIQUES

Cette division offre à la Direction générale des services de consultation statistique et d'analyse des données. Elle assure la liaison entre la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments et d'autres directions générales d'autres ministères, et les organismes nationaux et internationaux, en ce qui a trait aux statistiques et au contrôle de la qualité. La Division joue un rôle prédominant dans l'évaluation des programmes et des politiques de la Direction générale. Elle représente le Ministère devant des comités nationaux et internationaux de normalisation. Ses cadres dirigent des séminaires et rédigent des articles en vue de former leurs subordonnés.

DIVISION DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA GESTION

Cette division cherche à découvrir des moyens permettant d'améliorer la qualité de la gestion de la Direction générale et apporte des modifications aux techniques de gestion existantes.

Services de secrétariat

Cette section veille à la bonne marche des échanges de renseignements avec le bureau du sous-ministre adjoint.

Service d'administration

Cette section fournit des services de personnel ainsi que des services financiers et administratifs à la Direction et au bureau du sous-ministre adjoint.

DIVISION DES HIPPODROMES

Agriculture Canada a, depuis 1921, la responsabilité de la réglementation et de la surveillance du pari mutuel dans les hippodromes. Cette fonction, d'abord assumée par un petit service situé à Ottawa, qui faisait appel à la Gendarmerie royale du Canada pour le travail de surveillance proprement dit, a évolué vers la création, en 1978, de la Division des hippodromes. Aujourd'hui, la surveillance est assurée par le personnel de la Division. Outre son bureau d'Ottawa, la Division compte du personnel à Vancouver, London, Toronto, Montréal, Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), Halifax et Jerseyville où se trouve son Centre d'études sur les drogues équines.

Le directeur de la Division a sous sa responsabilité deux sections, à savoir la Section des opérations, et celles des politiques, de la planification et de la recherche. Les activités de la Division se répartissent en quatre domaines principaux, à savoir la surveillance des courses, la surveillance du pari mutuel, l'administration et la perception de la taxe fédérale sur les paris.

Pour assumer une de ses responsabilités (protection des parieurs), la Division fixe la date des courses de pari mutuel; approuve les systèmes et les installations d'engagement des paris; offre des services de photographies d'arrivée, de contrôle des courses (enregistrement des courses sur bande magnétique et film) et du dopage; de plus, elle surveille et vérifie toutes les activités entourant le pari mutuel, et recueille et publie les données statistiques. La Division est active dans plus de 100 hippodromes où, globalement, se tiennent annuellement 4400 jours de course.

Le budget de la Division est de quelque 11,9 millions de dollars; il est financé à même le fonds constitué par la perception de la taxe (actuellement de 0,8 pour 100) sur tous les paris. Les paris sur les courses au galop, les courses attelées (Standardbred) et de "Quarterhorse" dépasse 1,7 milliard de dollars chaque année au Canada. Le personnel à plein temps de la Division compte 80 employés permanents et, pendant la saison des courses, 106 employés supplémentaires.

DIVISION DU CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ

Cette division effectue des enquêtes sur les infractions aux lois et règlements administrés par la Direction générale ainsi que sur la participation des employés de la Direction générale à des actes criminels commis au Ministère. La Division mène également des enquêtes sur certaines poursuites devant les tribunaux civils qui se rapportent à la Direction générale. Elle doit également établir de bonnes relations de travail avec des représentants d'autres directions générales et organismes chargés du respect des lois.

Direction générale de la commercialisation et de l'économie

Sous-ministre adjoint

Directeur général
Direction du développement des marchés

- DIVISION DES SERVICES DE COMMERCIALISATION
- DIVISION DE L'AMÉLIORATION DES MARCHÉS
- DIVISION DE LA TRANSFORMATION ET DE LA DISTRIBUTION DES ALIMENTS
- DIVISION DE LA CONSULTATION EN ALIMENTATION

Directeur général
Direction de l'analyse des marchés et de la politique sur le commerce international

- DIVISION DE L'ANALYSE DES MARCHÉS DES PRODUITS PRIMAIRES
- DIVISION DE L'ANALYSE DES MARCHÉS AGRO-ALIMENTAIRES
- DIVISION DE LA POLITIQUE SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL
- DIVISION DE L'ANALYSE STATISTIQUE

Directeur
Division des services administratifs

Les programmes de cette direction générale visent à améliorer l'efficacité du réseau canadien de commercialisation des produits agricoles, à augmenter les exportations agricoles et à promouvoir une plus grande consommation intérieure des produits du cru. Les programmes comprennent des recherches sur les marchés et l'exploration des possibilités commerciales tant au pays qu'à l'étranger pour les produits agricoles primaires et les aliments transformés; la Direction générale diffuse également des renseignements et des conseils sur la commercialisation pour faciliter les prises de décision des responsables du secteur agro-alimentaire, ainsi que des renseignements sur la gestion des aliments à l'intention des consommateurs. Elle compte deux directions: Développement des marchés et Analyse des marchés et politique sur le commerce international.

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

C'est à cette direction qu'il incombe de cerner les problèmes courants et éventuels de commercialisation du circuit alimentaire et de recommander des stratégies pour les régler. Elle fournit également différents services aux producteurs et aux transformateurs et diffuse des renseignements sur la gestion des aliments à l'intention du grand public. Elle compte quatre divisions: Services de commercialisation, Amélioration des marchés, Transformation et distribution des aliments et Consultation en alimentation.

DIVISION DES SERVICES DE COMMERCIALISATION

Cette division encourage la croissance de l'agriculture canadienne en fournissant des renseignements sur les marchés et d'autres services en vue d'accroître l'efficacité des activités du secteur.

La Division publie régulièrement des rapports sur les mises en marché des bestiaux, des fruits, des légumes, des volailles et des produits laitiers, à l'intention du secteur. Par le truchement d'un service téléphonique gratuit, elle diffuse chaque jour des renseignements sur les prix des bovins, des porcs et des agneaux.

La Division administre également la Loi sur l'organisation du marché des produits agricoles et la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles. La première permet de déléguer les pouvoirs de commercialisation du Fédéral aux régies provinciales des marchés pour qu'elles puissent réglementer les produits de leur province respective destinés aux marchés interprovincial et international. La deuxième loi garantit les prêts contractés par les coopératives en vue de verser des paiements initiaux à leurs membres pour les produits entreposés appartenant à la coopérative et prêts à être vendus. Une troisième loi fédérale, la Loi sur le paiement anticipé des récoltes, prévoit des dispositions semblables pour d'autres associations de producteurs qui, lorsque les récoltes sont entreposées par les agriculteurs, conservent le droit de vendre leur récolte individuellement.

La Division veille également à l'administration du Programme d'aide à la construction d'entrepôts pour fruits et légumes et du Fonds canadien de commercialisation des produits agricoles. L'objectif du Programme d'aide est de prolonger la période de commercialisation des produits canadiens en encourageant

l'agrandissement des entrepôts et en réduisant ainsi la dépendance vis-à-vis des fruits et légumes importés. Le but du Fonds de commercialisation est d'encourager le secteur agro-alimentaire à développer les marchés intérieurs en lui fournissant une aide financière pour assumer les coûts du développement.

DIVISION DE L'AMÉLIORATION DES MARCHÉS

Cette division travaille en étroite collaboration avec des organismes du secteur agro-alimentaire en vue d'accroître les marchés existants et de repérer des nouveaux débouchés.

La Division compte trois sections. La première travaille auprès des associations de producteurs et des organismes de commercialisation, l'autre auprès du secteur de la vente au détail et de la restauration, tandis que la troisième est responsable des activités conçues pour stimuler l'exportation des produits, des services et de la technologie agricoles du Canada.

DIVISION DE LA TRANSFORMATION ET DE LA DISTRIBUTION DES ALIMENTS

Cette division est chargée d'aider le secteur de la transformation alimentaire à augmenter sa production et à utiliser davantage les produits agro-alimentaires canadiens. Elle s'occupe également de promouvoir une plus grande efficacité du transport et de la distribution des produits.

DIVISION DE LA CONSULTATION EN ALIMENTATION

Cette division participe aux activités de développement des marchés et favorise l'utilisation des aliments canadiens.

Ses conseillers en alimentation informent le grand public et le secteur de la restauration concernant la sélection, la préparation, la conservation, l'innocuité et la valeur nutritive des aliments. La majeure partie de cette information découle des expériences menées dans les laboratoires de la Division. Celle-ci renseigne les Canadiens sur tout ce qui traite de l'alimentation par le truchement des services de la presse écrite et électronique, de bulletins de nouvelles, de publications et de stands d'information.

Ses conseillers dirigent et coordonnent des programmes nationaux de promotion et d'éducation en matière d'alimentation et de nutrition.

DIRECTION DE L'ANALYSE DES MARCHÉS ET DE LA POLITIQUE SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

Cette direction effectue des recherches et des analyses en plus de formuler des recommandations sur les marchés agro-alimentaires. Elle prodigue également des conseils sur les politiques relatives au commerce international et à leurs conséquences sur le secteur agro-alimentaire du Canada. Elle comporte trois divisions.

DIVISION DE L'ANALYSE DES MARCHÉS DES PRODUITS PRIMAIRES

Cette division fournit des renseignements sur les marchés des produits agricoles primaires et prodigue des conseils sur les politiques qui y sont reliées. Son travail consiste notamment à analyser les conditions actuelles du marché et à fournir des prévisions à court et à moyen termes sur l'offre, la demande et les prix des produits agricoles.

La Division publie des séries de rapports trimestriels sur différents produits, intitulés *Analyse du marché*, et effectue les analyses économiques nécessaires aux programmes de stabilisation du revenu agricole. Elle organise également la Conférence annuelle des perspectives sur l'agriculture canadienne.

DIVISION DE L'ANALYSE DES MARCHÉS AGRO-ALIMENTAIRES

Cette division effectue des analyses économiques, fournit des données sur les marchés et prodigue des conseils sur les politiques relatives aux composantes du circuit alimentaire en aval de l'exploitation agricole, à savoir la transformation, le transport, l'entreposage, le commerce de gros et de détail des produits agricoles.

Elle est donc appelée à mener des recherches sur la structure, la conduite et le rendement des marchés alimentaires et à évaluer l'incidence sur le secteur alimentaire et les consommateurs des différentes politiques, y compris celles qui sont reliées au transport, aux tarifs douaniers, aux impôts, à la réglementation et à la concurrence.

DIVISION DE LA POLITIQUE SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

Cette division s'occupe principalement des rapports entre Agriculture Canada et les autres ministères fédéraux, les organismes provinciaux, et les groupes de l'agrinégoce en matière de commerce international. Elle effectue des analyses économiques, fournit des renseignements sur les marchés ainsi que des conseils sur les politiques se rapportant aux questions générales du commerce et, plus précisement, sur l'influence des politiques de commerce international sur le système agro-alimentaire canadien. La Division prépare des mémoires sur les question de commerce international et représente le Ministère aux discussions portant sur la politique commerciale.

DIVISION DE L'ANALYSE STATISTIQUE

Cette division fournit à la Direction générale des graphiques et des services informatiques.

DIVISION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Cette division s'occupe des questions qui touchent à la planification des opérations, l'administration et le soutien central.

Administration du rétablissement agricole des Prairies

Directeur général

Directeur
Direction générale de la conservation du sol et de l'eau

Directeur
Direction générale du génie

Directeur
Direction générale de la politique et de l'analyse

Directeur
Direction générale de l'administration et des programmes

De son bureau central à Regina (Saskatchewan), l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) applique les programmes de conservation et d'aménagement des ressources pédologiques et hydriques dans les trois provinces des Prairies.

Ces programmes visent à encourager les agriculteurs et les éleveurs à améliorer les ressources hydriques à la ferme en leur accordant de l'aide technique et des subventions pour la construction de puits, de tranchées, de systèmes d'irrigation et de barrages-réservoirs. Ils favorisent une meilleure exploitation des ressources du territoire en fournissant des arbres aux agriculteurs pour ériger des plantations de brise-vent qui protégeront la ferme et les champs, et en permettant l'utilisation de terres difficilement cultivables pour les pâturages collectifs. L'Office réalise également des projets d'aménagement de l'eau en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba.

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ce bureau est le centre administratif et le foyer des activités de liaison. Deux bureaux de l'administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP), un à Winnipeg et l'autre à Edmonton, entretiennent des liens avec les gouvernements et les agents provinciaux des Prairies, ainsi qu'avec les ministères fédéraux situés dans les capitales provinciales.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONSERVATION DU SOL ET DE L'EAU

Cette direction générale gère les programmes destinés à promouvoir les pratiques culturales, l'arboriculture, l'approvisionnement en eau et l'utilisation des terres afin d'augmenter la stabilité économique du secteur.

SECTION DE LA PLANIFICATION DES MESURES DE CONSERVATION DU SOL

Cette section évalue l'étendue et la gravité de la dégradation du sol dans les Prairies et propose des solutions pour régler ce problème. De plus, elle réalise des projets-pilotes dans les régions particulièrement atteintes.

SECTION DE LA PLANIFICATION DE L'EXPLOITATION DES PÂTURAGES

Cette section élabore les politiques et fournit, selon une formule de recouvrement des fonds, l'aide technique nécessaire à l'exploitation de 89 pâturages collectifs établis sur 810 000 ha de terrain où les agriculteurs font paître leur bétail. Elle évalue et analyse l'état et les problèmes des parcours, et fixe le taux de paissance pour chaque pâturage. Enfin, elle gère le service de reproduction dans les pâturages collectifs, afin d'encourager les agriculteurs à améliorer leur troupeau.

SECTION DE LA PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT DES EAUX

Cette section planifie les programmes d'aménagement des eaux rurales. L'ARAP offre des subventions pour construire des puits, des tranchées, des barrages-réservoirs et des systèmes d'irrigation qui protégeront les fermes des Prairies d'une sécheresse prolongée.

L'ARAP aide les petites collectivités agricoles sur le plan technique dans les projets d'aménagement de l'eau dont elle défraie la moitié des coûts.

En outre, la Section élabore et surveille les normes techniques et les spécifications utilisées pour s'assurer que les projets sont viables et pour déterminer les critères d'admissibilité aux subventions.

FERME DE DÉMONSTRATION

La ferme de démonstration de l'ARAP est située à Outlook (Saskatchewan) et a été conçue pour encourager l'irrigation dans le projet de la rivière Saskatchewan-Sud. Tous les aspects de l'agriculture avec irrigation y sont examinés, y compris les méthodes d'acheminement de l'eau, les nouvelles cultures possibles, la rotation des cultures, l'application des engrais et les effets de la sécheresse.

DIVISION DE LA PÉPINIÈRE FORESTIÈRE

Chaque année, cette division produit environ six millions d'arbres et d'arbustes destinés à la construction de plantations brise-vent qui protégeront la ferme, les champs et les bords de routes dans les Prairies.

Elle conçoit également des installations brise-vent pour répondre aux besoins particuliers des agriculteurs et élabore des programmes de lutte contre les mauvaises herbes et les ravageurs.

La pépinière fournit de jeunes plants aux organismes sans but lucratif, aux municipalités, aux organismes provinciaux et fédéraux pour les réserves d'animaux sauvages, la remise en valeur des terres et les projets d'embellissement.

DIVISION DES OPÉRATIONS RÉGIONALES

Cette division coordonne et dirige les activités de 22 bureaux régionaux et de 89 pâturages répartis dans les trois provinces des Prairies. Le personnel régional reste en contact direct avec les agriculteurs et les éleveurs et les services de l'ARAP.

Six gestionnaires sont chargés des programmes de la Direction générale de la conservation du sol et de l'eau dans leur région, y compris des opérations concernant les pâturages collectifs, l'aménagement de l'eau à la ferme et dans les petites collectivités et l'exploitation des projets d'irrigation dans le sud-ouest de la Saskatchewan (région de Swift Current).

DIRECTION GÉNÉRALE DU GÉNIE

Cette direction générale examine, planifie et conçoit la construction et le maintien de différents projets ruraux d'aménagement de l'eau, d'irrigation et d'infrastructure en plus d'en assurer la responsabilité. Elle offre de l'aide technique aux bureaux de l'ARAP, y compris à ceux qui sont chargés de l'exploitation et du maintien des projets auxquels s'intéresse l'administration fédérale.

La Direction générale aide également des organismes de l'extérieur, comme l'International Joint Commission et le Prairie Provinces Water Board, qui étudient les principaux bassins fluviaux d'envergure internationale ou interprovinciale.

Des groupes d'ingénieurs spécialisés offrent un service complet de planification, d'hydrologie, de conception, de géologie, de relevés aériens, d'évaluation géotechnique et de construction.

La Direction générale siège à Regina et compte des bureaux régionaux à Winnipeg, Regina et Calgary.

SERVICES DE LA PLANIFICATION TECHNIQUE

Les Services planifient de grands projets d'aménagement de l'eau au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. De plus, ils mettent en vigueur et coordonnent l'informatisation des programmes techniques de l'ARAP.

DIVISION DE LA GÉOTECHNIE

Cette division définit les conditions du sous-sol et évalue les échantillons afin de déterminer les endroits propices à la construction de barrages et à d'autres projets d'aménagement de l'eau. Son personnel analyse les matériaux au cours de la construction et inspecte les barrages construits par l'ARAP.

DIVISION DE LA CONCEPTION

Cette division offre des services techniques en conception d'installations hydrauliques et de structures pour toutes les phases des projets d'aménagement de l'eau. Ses principales sphères d'activité sont les tests en hydraulique, la conception, l'exécution des esquisses, les spécifications, l'estimation des coûts, l'inspection sur le terrain, la préparation des contrats et la reproduction des plans.

DIVISION DE L'HYDROLOGIE

Cette division mène des études pour les divisions de l'exploitation de l'ARAP et pour d'autres organismes fédéraux et provinciaux engagés dans la conservation de l'eau. Elle étudie par exemple les approvisionnements en eau, fait des analyses de probabilité, estime le cheminement des crues, analyse les bras morts, les niveaux des lacs et des réservoirs et s'occupe d'autres sujets reliés à la conception des projets d'aménagement de l'eau.

DIVISION DE LA GÉOLOGIE ET DES RELEVÉS AÉRIENS

En effectuant une reconnaissance géologique superficielle, cette division établit si la construction de barrages, de réservoirs et de canalisations ou de pipelines est faisable. Elle cherche les nappes d'eau souterraines pour desservir la collectivité ou pour d'autres fins.

La Division prodigue des conseils sur l'exploitation des terres, les infiltrations, la salinité, les bancs de matériaux (sable, gravier, roche) utilisables en construction, la classification des sols, la délimitation et l'étude des caractéristiques du ruissellement et des régions de drainage par interprétation des photos aériennes.

DIVISION DE LA SURVEILLANCE DES BARRAGES

Cette division surveille les barrages de l'ARAP et des provinces et fournit des recommandations en matière de sécurité. Avec l'aide d'autres ingénieurs, la Division détermine l'état et la sécurité des barrages.

De plus, elle coordonne une revue de la conception et des normes et méthodes de construction utilisées par la Direction générale du génie.

DIVISIONS RÉGIONALES (WINNIPEG, REGINA, CALGARY)

Ces divisions sont chargées de la planification globale, des enquêtes sur le terrain, de la conception préliminaire et de l'inspection des travaux de construction de différents projets d'aménagement des ressources hydriques dans leur province.

SERVICES D'ADMINISTRATION DES PROJETS

Ces services sont responsables de l'élaboration et de la mise en vigueur des politiques relatives aux contrats et à la gestion des projets au sein de l'ARAP; de la gestion organique et fonctionnelle du personnel de la Direction générale du génie qui dirige les projets; et de l'administration de la gestion opérationnelle, de la surveillance et de l'entretien pour l'ensemble des projets concernant la rivière Saskatchewan-Sud.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLITIQUE ET DE L'ANALYSE

Cette direction générale est chargée d'élaborer les politiques, d'évaluer les programmes, de mener des études économiques sur de grands projets, d'administrer les sous-ententes sur l'aménagement de l'eau conclues avec la Saskatchewan, d'étudier l'environnement et d'informer le public.

DIVISION DE LA POLITIQUE, DES PROGRAMMES ET DE L'ÉVALUATION

Cette division collabore à l'élaboration des politiques et des programmes sans lesquels l'ARAP ne pourrait atteindre ses objectifs. Elle mène des recherches et des analyses, consulte d'autres organismes gouvernementaux ainsi que le secteur privé, et rédige des politiques, des stratégies et des documents pour le Cabinet. Elle évalue aussi les programmes de l'ARAP.

DIVISION DE L'ÉCONOMIE

Cette division participe à l'examen et à l'évaluation des grands projets d'aménagement. Elle établit et analyse les effets économiques de divers projets d'aménagement du sol et de l'eau.

DIVISION DES SOUS-ENTENTES RELATIVES À L'AMÉNAGEMENT DE L'EAU (SASKATCHEWAN)

Cette division veille à l'administration des ententes à coûts partagés conclues entre le Canada et la Saskatchewan. L'accord actuel sur l'aménagement des eaux pour l'expansion économique régionale et la protection contre la sécheresse comprend des études sur la sécheresse et des recherches sur les réserves en eau et sur l'approvisionnement des municipalités.

DIVISION DES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

Cette division s'assure que les projets de l'ARAP respectent les exigences environnementales fédérales et provinciales, enquête et conseille les divisions de l'ARAP sur les questions concernant l'environnement et prépare ou coordonne des projets, des études des retombées sur le milieu et d'autres rapports.

DIVISION DE L'INFORMATION AU PUBLIC

Cette division rédige des publications sur les programmes et les politiques de l'ARAP pour diffusion générale, des communiqués de presse sur les grands projets, le rapport annuel, ainsi que les allocutions pour la direction et le personnel régional. Elle prépare les cérémonies officielles et s'occupe de la photographie.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION ET DES PROGRAMMES

Cette direction générale offre des services de soutien à l'ensemble de l'ARAP.

DIVISION DE L'ADMINISTRATION DES TERRES

Cette division est chargée de l'enregistrement des terres, des levés légaux ainsi que des servitudes de passage et des voies d'accès.

L'ARAP possède la quatrième des grandes propriétés foncières du gouvernement, les terres servant à l'aménagement de l'eau et aux pâturages collectifs. La Division détermine les nouveaux besoins en terres, met à jour les dossiers et gère l'inventaire des terres.

DIVISION DE LA GESTION DU MATÉRIEL

Cette division est chargée de l'achat, de l'inventaire, de l'amortissement et, au besoin, de l'élimination du matériel.

DIVISION DES SERVICES D'INFORMATIQUE

Cette division opère un ordinateur HP 3000 et élabore et maintient des programmes pour soutenir l'ensemble des activités de l'ARAP.

DIVISION DES SERVICES GÉNÉRAUX

Cette division offre les services de soutien suivants: gestion des dossiers, traitement de textes, installations et télécommunications, bibliothèque.

DIVISION DES FINANCES

Cette division offre tous les services financiers nécessaires à l'ARAP.

DIVISION DE LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Cette division encourage la prévention des accidents, organise des cours de formation et des ateliers sur la sécurité au travail pour le personnel, enquête sur les accidents et traite les demandes d'indemnisation des travailleurs.

DIVISION DE LA CONSTRUCTION

Cette division est responsable de la construction, de la réparation et de l'entretien des immeubles et des structures, des véhicules, du matériel lourd et des systèmes d'irrigation de l'ARAP. De plus, elle transporte le matériel lourd, le bétail et les autres matériaux à différents endroits des Prairies.

DIVISION DU PERSONNEL

Cette division offre une gamme complète de services du personnel, y compris la paye et les avantages sociaux, la dotation, la classification, les relations du personnel, la formation et le perfectionnement.

Direction générale du développement régional

Sous-ministre adjoint

Directeur général
Direction du développement régional

- DIVISION DE L'ANALYSE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COORDINATION

Directeur général
Direction du développement de la production

- DIVISION DU DÉVELOPPEMENT DES EXPLOITATIONS
- DIVISION DE LA PRODUCTION VÉGÉTALE
- DIVISION DE LA PRODUCTION ANIMALE

Directeur général
Direction des politiques de développement

- DIVISION DES ANALYSES ET DES POLITIQUES D'ÉNERGIE
- DIVISION DES POLITIQUES ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION

Directeur
Division de la planification et des services aux programmes

Le travail de cette direction générale traduit les priorités du gouvernement en ce qui concerne le développement régional au sein du secteur agro-alimentaire et vise principalement à améliorer la productivité du secteur et à développer la production agricole.

La Direction générale, dirigée par un sous-ministre adjoint, comporte trois directions: Développement régional, Développement de la production et Politiques de développement, en plus d'une Division de la planification et des services aux programmes.

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Cette direction planifie et évalue les stratégies de développement élaborées pour le secteur agro-alimentaire dans toutes les provinces.

Elle coordonne, d'un point de vue régional, les activités du Ministère reliées au développement et permet de les intégrer à celles des provinces, des groupements de producteurs et des organismes privés, pour s'assurer que la politique nationale réponde aux besoins des régions et favorise la réalisation de leurs possibilités

La Direction assure la liaison entre le Ministère et les gouvernements provinciaux et les organismes non gouvernementaux. Au niveau régional, ce lien est assuré par des bureaux de développement agro-alimentaire situés dans chaque province. Ces derniers participent activement à l'administration des ententes auxiliaires dans le domaine de l'agriculture et aux programmes de développement agro-alimentaire à l'Île-du-Prince-Édouard, dans le sud-est du Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. De plus, les directeurs des bureaux de développement agro-alimentaire président les comités de développement d'Agriculture Canada pour bien coordonner le développement agricole.

DIVISION DE L'ANALYSE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COORDINATION

Cette division regroupe le personnel de l'administration centrale responsable de la coordination nationale des activités de développement des bureaux régionaux. Elle s'occupe également de la formulation des programmes de développement agricole ainsi que de l'examen et de l'évaluation des stratégies et des programmes existants ou projetés. Cette division organise aussi des réunions fédérales-provinciales et fournit des renseignements sur les relations qui existent entre les deux paliers de gouvernement.

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION

Les activités de cette direction visent à promouvoir l'efficacité du secteur agro-alimentaire. Parmi ses responsabilités, mentionnons l'application et l'administration des politiques et des programmes conçus pour rehausser l'efficacité des productions végétales et animales et la qualité des produits, augmenter le rendement des produits pouvant être commercialisés et améliorer la gestion des entreprises agricoles. Elle compte trois divisions : Développement des exploitations, Production végétale, et Production animale.

DIVISION DU DÉVELOPPEMENT DES EXPLOITATIONS

Cette division s'occupe d'améliorer la gestion des entreprises agricoles et administre un programme de garantie de prêts pour les améliorations agricoles ainsi qu'un programme de financement servant à encourager la production de provendes dans certaines régions.

Aux termes du programme de gestion des exploitations agricoles, la Division élabore et met en oeuvre des projets reliés à la gestion des finances et de la production et met ses compétences à la disposition des associations intéressées par les renseignements sur la gestion agricole que diffusent les gouvernements fédéral et provinciaux, les universités et autres organismes.

En outre, la Division est responsable de l'administration de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, en vertu de laquelle le gouvernement fédéral garantit les prêts consentis aux agriculteurs par les banques à charte et autres prêteurs.

DIVISION DE LA PRODUCTION VÉGÉTALE

Cette division vise à développer le secteur de la production végétale pour qu'il puisse livrer une concurrence efficace sur un marché en expansion. En plus de coordonner les activités régionales du Ministère sur la production végétale, la Division travaille en étroite collaboration avec d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et les associations de producteurs pour assurer la coordination du développement du secteur.

La Division administre aussi le Fonds pour l'implantation de nouvelles cultures, grâce auquel le gouvernement fédéral offre une aide financière aux organismes de producteurs, aux associations du secteur, aux universités, aux organismes des gouvernements provinciaux et autres organismes à but non lucratif, pour la production de nouvelles cultures et de nouvelles variétés, l'application de nouvelles méthodes de production et l'exploitation de nouvelles zones de culture.

DIVISION DE LA PRODUCTION ANIMALE

Cette division administre les programmes nationaux, élaborés en collaboration avec les gouvernements provinciaux, les universités et les groupements de producteurs, en vue d'améliorer le cheptel canadien. Ces programmes sont les suivants:

- Les Programmes de contrôle d'aptitudes des bovins de boucherie, des bovins laitiers, des ovins et des porcins. Ces programmes servent à mesurer les traits génétiques à incidence économique et à fournir les données nécessaires à la sélection de reproducteurs génétiquement supérieurs;
- Un programme de subventions à l'intention des foires et des expositions, qui permet de comparer les sujets de différents troupeaux et de distinguer ceux qui affichent un phénotype supérieur; et
- Un programme de prêt de géniteurs qui aide le secteur de l'insémination artificielle et les éleveurs à améliorer la production et la qualité du cheptel canadien.

Tous ces programmes visent l'amélioration génétique du cheptel canadien. La sélection génétique est impossible sans un système précis d'enregistrement de la généalogie, et la Division veille à la précision et à l'intégrité de ce système par l'administration de la Loi sur la généalogie des animaux.

Pour contribuer au développement des marchés étrangers et intérieurs du cheptel canadien, la Division veille à l'entretien des troupeaux d'exposition à la Ferme expérimentale centrale, à Ottawa. On peut y voir des exemples typiques des principales races exportables, dont les aptitudes sont contrôlées, et assister à la démonstration des techniques d'élevage appropriées.

La Division favorise aussi le développement des ressources humaines dans le secteur de l'élevage par le financement des activités des cercles 4-H, par son adhésion au Conseil des 4-H du Canada, organisme national responsable de l'élaboration des politiques pour les cercles, et par les relations qu'elle entretient avec les représentants des gouvernements provinciaux, des universités, des groupements de producteurs et des associations d'éleveurs qui s'intéressent à l'amélioration du cheptel canadien. C'est ainsi que le Ministère instaure l'autorité nécessaire dans ce domaine et veille à ce que les buts du secteur canadien de l'élevage soient compatibles avec la stratégie agro-alimentaire.

DIRECTION DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT

Cette direction diffuse des renseignements d'ordre économique et prodigue des conseils en matière de politique afin d'appuyer les stratégies de développement de l'agriculture et de l'agrinégoce et offrir un autre service au secteur privé. Les domaines particulièrement importants pour le travail de la Direction comprennent les facteurs de production agricole (engrais, produits chimiques, terres, machines agricoles, etc.), les programmes de crédit agricole, les impôts, la stabilisation du revenu agricole, la recherche et le développement en matière d'énergie, les nouvelles utilisations d'énergie ainsi que le développement des régions et des structures. La Direction fournit des services reliés aux politiques à l'intention des bureaux de développement régional de la Direction générale et est responsable des données sur les facteurs de production, les coûts et les revenus dans le cadre du Programme de perspectives du Ministère. Elle fournit aussi des services de secrétariat au Groupe d'études sur la gestion de l'énergie à la ferme. Au nom du Ministère, la Direction participe au programme d'activités du Comité de l'agriculture de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

La Direction compte deux divisions: Analyses et politiques d'énergie et Politiques et développement de la production.

DIVISION DES ANALYSES ET DES POLITIQUES D'ÉNERGIE

C'est à cette division qu'il incombe de formuler les politiques et les programmes pour ce qui est des aspects reliés à l'énergie que comportent les stratégies de développement régional agricole. Elle entreprend des travaux pour renseigner la collectivité agricole sur les questions d'énergie, en se fondant surtout sur les recherches économiques menées par la Division, et pour informer le Ministre et les hauts fonctionnaires sous forme de notes documentaires et de correspondance. Sur demande, la Division exécute également des travaux en vue de soutenir les engagements du Ministère envers l'Institut interaméricain pour la coopération en agriculture et les projets de planification agricole dans les pays du Tiers-Monde.

DIVISION DES POLITIQUES ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION

À la demande du Ministre et des hauts fonctionnaires, cette division diffuse des renseignements et des conseils économiques à l'égard de la stratégie agro-alimentaire et des politiques qui en font partie. Elle fournit aussi des prévisions et des conseils pour remplir ses obligations au sein du Ministère et pour répondre, de sa propre initiative, aux besoins d'ordre financier qu'elle perçoit au sein du secteur agricole. Elle effectue également des analyses et prodigue des conseils sur les questions reliées aux politiques de taxation et de crédit.

DIVISION DE LA PLANIFICATION ET DES SERVICES AUX PROGRAMMES

Cette division coordonne tous les aspects de la planification et du contrôle des opérations au nom de la Direction générale. De plus, elle constitue le secrétariat de la Journée mondiale de l'alimentation et s'occupe de la condition féminine ainsi que des relations avec les organismes non gouvernementaux.

Direction générale de la recherche

Sous-ministre adjoint

Directeurs généraux

- DIRECTION DE LA COORDINATION DES PROGRAMMES
- DIRECTION DES INSTITUTS
- RÉGION DE L'ATLANTIQUE
- RÉGION DU QUÉBEC
- RÉGION DE L'ONTARIO
- RÉGION DES PRAIRIES
- RÉGION DU PACIFIQUE

Directeur
Division de l'administration

Agent financier de la Direction générale
Bureau des affaires financières

La Direction générale a à sa tête le sous-ministre adjoint à la Recherche, qui est comptable des aspects scientifiques et administratifs des activités de la Direction générale en matière de recherche et de développement agricoles, du point de vue de la politique générale, de la liaison avec les autres directions générales, ministères, provinces, gouvernements étrangers et le secteur privé, ainsi que des relations publiques.

Le sous-ministre adjoint à la Recherche est secondé par sept directeurs généraux, qui sont chargés de la coordination des programmes et des six groupes régionaux d'activités de recherche, par le directeur de la Division de l'administration, par le gestionnaire des Affaires financières, détaché de la Direction générale des affaires financières et administratives, ainsi que par un adjoint spécial et un adjoint de direction qui s'occupent d'activités spéciales, dont celles du Comité de coordination des services agricoles canadiens (CCSAC).

DIRECTION DE LA COORDINATION DES PROGRAMMES

Le Directeur général de la coordination des programmes conseille le Sous-ministre adjoint sur la planification, la coordination et l'évaluation des politiques et des programmes de la Direction générale en matière de recherche agro-alimentaire, et sur les activités externes de recherche et de développement agro-alimentaires au Canada et à l'étranger. Le personnel de la Direction comprend des coordonnateurs de recherches en zootechnie, en phytotechnie, en alimentation, en production, en protection, en ressources, en imputabilité de programmes, ainsi qu'en activités internationales de recherche et de développement. Par ailleurs, les analystes de contrats et de programmes et les conseillers spéciaux forment un noyau de spécialistes dans les diverses sphères d'activité des programmes.

DIRECTION DES INSTITUTS

Plusieurs instituts, qui ont leur siège à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa, appliquent des programmes nationaux axés sur la recherche fondamentale innovatrice. Leurs activités recoupent donc de nombreux programmes de la Direction générale. Les instituts interviennent dans les situations suivantes : lorsqu'il faut regrouper des spécialistes en nombre suffisant pour créer les conditions nécessaires à l'efficacité; lorsqu'il vaut mieux, par souci d'efficacité, centraliser les ressources plutôt que les régionaliser par petits groupes; lorsqu'il faut dispenser une fonction de service à l'échelle de la Direction générale; lorsqu'on met au point une méthodologie qui se rapporte à plusieurs programmes ou secteurs-problèmes à l'échelle du pays; enfin, lorsqu'un service est doté de matériel très dispendieux. Les instituts disposent d'un effectif d'environ 220 chercheurs et de 380 employés de soutien.

INSTITUT DE RECHERCHES BIOSYSTÉMATIQUES (OTTAWA)

L'Institut procède à des recherches sur la classification des insectes, des acariens, des nématodes, des plantes vasculaires et des champignons. Son personnel dispense également un service d'identification largement utilisé par d'autres organismes fédéraux et provinciaux, ainsi que par les universités et les particuliers. En outre, il est chargé d'enrichir et de conserver les collections nationales d'insectes, d'arachnides et de nématodes, qui comptent 12 millions de spécimens; l'Herbier des plantes vasculaires d'Agriculture Canada, qui se compose de plus de 730 000 collections de spécimens; la Mycothèque nationale, qui renferme 240 000 collections de spécimens; et la Collection nationale de cultures fongiques. Ses bibliothèques de taxonomie, uniques en leur genre, font partie du réseau national des bibliothèques. Le renom de l'Institut lui vaut de fréquentes demandes d'emprunt de ses collections et de nombreuses visites de chercheurs étrangers qui viennent consulter spécialistes et bibliothèques, et étudier les collections.

INSTITUT DE RECHERCHES CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES (OTTAWA)

L'Institut est chargé d'appliquer un grand nombre de programmes de recherches d'importance nationale. Les groupes multidisciplinaires de chercheurs ont pour tâche d'accroître la capacité de fixation d'azote des légumineuses fourragères par la sélection et la manipulation génétique du symbionte bactérien et par l'amélioration des plantes hôtes. Leurs travaux portent aussi sur la chimie et la production des toxines fongiques chez les céréales et sur leur danger pour la santé des humains et des animaux qui en consomment; sur la chimie et la minéralogie des sols sous l'angle de l'utilisation efficace des réserves d'azote du sol, de la conservation de la matière organique et des processus de formation des sols; sur les mécanismes de l'acclimatation au froid; sur les dommages causés aux plantes par la congélation; sur la création de variétés végétales résistant aux facteurs de tension du milieu; sur l'avenir des antiparasitaires utilisés en agriculture au Canada et sur leur incidence environnementale; sur le dépistage et la transmission des maladies à virus et à mycoplasmes des plantes cultivées selon certaines pratiques culturales et dans le contexte de la lutte contre les maladies. L'Institut dispense aussi d'importants services d'appareillage et d'analyse aux établissements de la Direction générale répartis à travers le pays.

INSTITUT DE RECHERCHES TECHNIQUES ET STATISTIQUES (OTTAWA)

L'Institut fournit à la Direction générale de la recherche et aux autres directions générales du ministère des services de recherches et de consultation techniques et statistiques.

Il dispense des services de consultation et de recherches dans les secteurs du génie alimentaire, de la mécanisation des cultures végétales, de l'électronique et de son appareillage, du matériel de recherche et de production agricoles, de

l'énergie et des bâtiments agricoles. En outre, il loge l'administration centrale du Service des plans du Canada, surveille les recherches contractuelles en technique agricole et en énergie, et tient à jour une banque de données sur le génie rural. L'Institut fournit aussi des services techniques d'entretien du matériel de recherche utilisé à Ottawa.

Dans le volet statistique, l'Institut offre aux chercheurs et autres des conseils d'ordre statistique et met au point des programmes informatiques d'analyse statistique. Des recherches concernant un vaste assortiment de problèmes ont cours en statistique mathématique, dans les domaines du dosage biologique, des analyses multivariées, des protocoles expérimentaux, de la génétique quantitative, des séries chronologiques et des analyses par grappes.

INSTITUT DE RECHERCHES SUR LES ALIMENTS (OTTAWA)

Le principal rôle de cet institut est d'acquérir et d'appliquer aux productions végétales canadiennes les connaissances sur la composition des aliments, leur qualité et leur transformation. L'envergure des recherches va de la biochimie fondamentale à l'examen des facteurs qualitatifs qui influent sur l'acceptabilité, par le consommateur, des produits alimentaires transformés.

Les travaux se font sur quatre fronts: dans le domaine de la technologie laitière, ils visent à définir et à maîtriser les facteurs influant sur la qualité, et à créer de nouveaux produits et procédés de transformation; au plan du caractère fonctionnel des protéines et des hydrates de carbone, les études fondamentales menées sur la structure de ces composantes des aliments visent à expliquer leur valeur fonctionnelle et nutritionnelle; en microbiologie, la recherche porte sur les moyens de contrôle de la qualité et sur l'hygiène des aliments; enfin, dans le domaine de la nutrition, on cherche à trouver des moyens d'évaluer la teneur en matière nutritive du régime alimentaire des Canadiens et à déterminer les facteurs qui influent sur la bio-assimilabilité des éléments nutritifs par le corps humain. Le personnel comprend des spécialistes en microbiologie, en biochimie, en chimie, en technologie alimentaire et en appréciation organoleptique des aliments.

INSTITUT DE RECHERCHES SUR LES TERRES (OTTAWA)

Les travaux de l'Institut comportent la recherche, le développement et les services relatifs aux ressources agricoles du territoire, qui englobent les sols, l'eau et le climat. L'accent est mis sur l'intégration de l'information touchant les interactions entre ces trois facteurs et sur la dynamique saisonnière du climat, de l'utilisation du sol et de la production alimentaire. L'Institut est chargé de la conduite des programmes nationaux suivants: l'inventaire des sols; le Système d'information des sols canadiens (SISCAN), qui fournit les renseignements de base pour la planification de l'utilisation des sols; et des systèmes d'information sur les cultures basés sur les données agrométéorologiques, statistiques ou obtenues par télé-détection. Il tient également à jour une banque de données agrométéorologiques. En plus de seconder les programmes de recherches de la Direction générale, l'Institut fournit des renseignements essentiels aux prises de décisions et à l'établissement de politiques par les administrations fédérales et

provinciales relativement à l'agriculture. Ces renseignements sont également utiles à l'agrinégoce et aux institutions d'enseignement.

SERVICES AUXILIAIRES DE RECHERCHES (OTTAWA)

Ces services mettent sur pied et tiennent des banques informatisées de données de recherche sur les antiparasitaires, un répertoire de la recherche agricole menée au Canada et un système de projets à l'intention de la Direction générale de la recherche. Ils exécutent des travaux de conception graphique, de photographie et de révision pour la préparation de publications scientifiques et techniques (transfert de la technologie) et pour l'information du grand public et des cadres de la Direction générale. Ils appliquent un programme de subventions de fonctionnement et de recherches extra-muros, s'occupent de l'exécution d'un contrat liant la Direction générale de la recherche et l'Institut du Commonwealth pour la lutte biologique et servent de bureau de liaison pour les échanges de missions technologiques et scientifiques avec l'étranger.

RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Le Bureau de la région de l'Atlantique, qui a son siège à Halifax (Nouvelle-Écosse), regroupe environ 440 employés, dont 95 chercheurs, et est responsable de quatre stations de recherches, de deux fermes expérimentales et de deux stations satellites. Il dessert les collectivités agricoles de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

Son programme de recherches porte sur une vaste gamme de problèmes agricoles régionaux et souscrit à la poursuite de l'objectif du Ministère, qui est d'accroître la productivité du secteur agro-alimentaire régional. Le Bureau administre aussi un programme de recherche contractuelle, dont les travaux menés par le secteur et les universités viennent compléter la recherche interne.

STATION DE RECHERCHES DE SAINT-JEAN-OUEST (TERRE-NEUVE)

Cette station joue un rôle de premier plan dans le développement de l'agriculture à Terre-Neuve. On y étudie particulièrement les besoins en fumure des sols minéraux, la mise en valeur agricole des tourbières, les méthodes culturales, la lutte antiparasitaire et l'amélioration génétique de la pomme de terre. La moitié du domaine de 70 ha de la Station sert à la culture et à la production expérimentale des pommes de terre, des choux, des fourrages et des céréales. La Station compte également des laboratoires de phytopathologie, d'entomologie et d'analyse des sols, en plus d'une équipe de la Commission canadienne de pédologie. La recherche menée à la Station satellite de Colinet relève de la Station de Saint-Jean-Ouest. L'aile provinciale de l'immeuble à bureaux et de laboratoires de la Station est occupée par la Division agricole de la province.

STATION DE RECHERCHES DE CHARLOTTETOWN (ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD)

C'est elle qui est chargée, pour la région de l'Atlantique, de la recherche sur les cultures fourragères, les céréales, le tabac et certains légumes destinés à la transformation. On s'intéresse également aux maladies et à la nutrition de la pomme de terre, à l'amélioration génétique des bovins laitiers, à la nutrition des veaux et à l'évaluation des petits fruits. La Station assume également pour l'ensemble de la région, la tâche des études sur l'économie de la production et joue un rôle de premier plan dans l'élaboration des systèmes de production végétale et animale. Elle loge le personnel d'inspection de la pomme de terre de semence, de la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments, de même que celui de la station de contrôle d'aptitudes des porcs. Elle loge une partie des Services nationaux de prospection pédologique, le personnel d'inspection des pommes de terre de semence de la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments. On y retrouve aussi les bureaux des divisions de la Zootechnie, de la Phytotechnie et des Services de vulgarisation du ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard. La Station abrite enfin le centre agricole, qui réunit les services de secrétariat et offre des salles de réunion aux organismes agricoles, aux offices de producteurs et aux autres groupes de ce genre.

STATION DE RECHERCHES DE KENTVILLE (NOUVELLE-ÉCOSSE)

La Station de recherches de Kentville, dans la vallée de l'Annapolis, est le centre des recherches horticoles pour la région de l'Atlantique. Elle étudie la gestion, la physiologie, la nutrition et l'amélioration des arbres fruitiers, des petits fruits et des légumes ainsi que la transformation de ces produits. La Station poursuit également des recherches sur les résidus d'antiparasitaires, l'élevage des volailles pour toute la région. Elle est également connue pour ses travaux sur la protection des vergers contre les insectes et sur l'entreposage des fruits.

À la Ferme expérimentale de Nappan, l'une des cinq premières fermes expérimentales créées, on effectue des recherches sur l'adaptation et la gestion des grandes cultures, la gestion des sols de polders et des bas plateaux, le désherbage des bleuetières sauvages et la nutrition des bovins.

Un immeuble de bureaux et de laboratoires, inauguré en 1981, loge le personnel de la Station de recherches, le bureau régional du ministère de l'Agriculture et de la Commercialisation de la Nouvelle-Écosse, les bureaux de district de la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments et le bureau local de la Société du crédit agricole.

STATION DE RECHERCHES DE FREDERICTON (NOUVEAU-BRUNSWICK)

La recherche à Fredericton est axée sur la pomme de terre et sur les besoins nutritifs des bovins laitiers et de boucherie, ainsi que sur ceux des moutons. Le programme de recherches sur la pomme de terre vise à résoudre les problèmes de cette production au Canada et comporte la mise au point de variétés supérieures et de nouvelles techniques en vue d'améliorer la production, et de protéger les cultures contre les insectes, les maladies et les mauvaises herbes. Une importante partie des travaux porte sur les méthodes de récolte, d'entreposage et de manutention.

Les études menées sur le bétail et son alimentation dégagent les possibilités de production particulières aux Maritimes et cherchent à mettre en valeur les avantages comparatifs de la région. De nombreux projets sont mis en oeuvre en collaboration avec la Ferme expérimentale de Nappan. D'autres travaux portent sur la technologie agricole, les influences sur l'environnement des produits agrochimiques et l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans les sols des principales zones de production. Les travaux de prospection pédologique au Nouveau-Brunswick utilisent la Station comme base d'opérations. Des recherches sur les fruits, les légumes et les cultures fourragères sont menées à la Ferme expérimentale Hervé J. Michaud de Buctouche (Nouveau-Brunswick). La sous-station d'amélioration de la pomme de terre est située à Benton Ridge (Nouveau-Brunswick).

L'annexe provinciale de l'immeuble de bureaux et de laboratoires de la Station loge l'administration centrale du ministère de l'Agriculture et du Développement rural du Nouveau-Brunswick. Est également hébergé à la Station, le bureau de district de la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments.

RÉGION DU QUÉBEC

La région relevant de ce bureau correspond à l'ensemble du territoire de la province de Québec. Ses effectifs (environ 350 employés, dont 100 chercheurs) travaillent à trois stations de recherches (Lennoxville, Sainte-Foy et Saint-Jean), à trois fermes expérimentales (L'Assomption, La Pocatière et Normandin) et à quatre stations satellites (Frelighsburg, l'Acadie, Lavaltrie et Sainte-Clothilde).

Le bureau régional, dont le siège est à Montréal, planifie, coordonne et administre le programme de recherche et de développement agro-alimentaires en consultation avec les autres bureaux régionaux du Canada, les autres directions générales d'Agriculture Canada, le secteur privé et les universités, ainsi que les groupements du secteur, producteurs ou autres, intéressés à la recherche agro-alimentaire. La recherche est surtout axée sur l'étude des problèmes agricoles du Québec, mais ses fruits trouvent des applications tant à l'étranger qu'au Canada. Une partie du programme national de recherche contractuelle de la Direction générale de la recherche est gérée par le bureau régional du Québec.

STATION DE RECHERCHES DE LENNOXVILLE (QUÉBEC)

Lennoxville est le centre de recherches zootechniques au Québec. La Station couvre 405 ha et son programme de recherches porte sur la nutrition, l'amélioration et la gestion des bovins laitiers et de boucherie, ainsi que des ovins et des porcins. Il comprend également des études sur la gestion des cultures fourragères et sur la fertilité des sols.

La Station de Lennoxville est un maillon important du Centre de recherches zootechniques, qui coordonne la totalité des recherches sur le bétail menées par le gouvernement d'Ottawa. En outre, elle participe activement à des programmes de recherches réalisées conjointement avec les facultés d'agronomie et de biologie des universités du Québec.

STATION DE RECHERCHES DE SAINTE-FOY (QUÉBEC)

Sise sur le campus de l'université Laval, cette station constitue le principal centre de recherches sur les sols et les grandes cultures du Québec. Le programme comprend la génétique et l'amélioration des céréales et des plantes fourragères, la protection des plantes, la physiologie, de même que la genèse et la classification, la fertilité et la gestion des sols.

La Station administre également les fermes expérimentales de la Pocatière et de Normandin, où se poursuivent des recherches coordonnées sur les sols, les cultures et l'élevage des régions du Lac-Saint-Jean, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Elles logent également les troupeaux participant aux programmes nationaux de génétique animale.

STATION DE RECHERCHES DE SAINT-JEAN (QUÉBEC)

Centre de recherches horticoles pour le Québec, cette station s'intéresse principalement à l'amélioration et à la gestion des fruits de verger et des légumes, à la nutrition et la physiologie végétales, ainsi qu'à la lutte contre les insectes, les maladies et les mauvaises herbes.

Le programme de recherches de la Ferme expérimentale de l'Assomption est centré sur le tabac à cigare, à cigarette et à pipe. Des études sur le tabac jaune sont réalisées à la Station satellite de Lavaltrie.

Des travaux sont en cours aux stations satellites de Sainte-Clothilde, de Frelisghburg et de l'Acadie, respectivement, dans les domaines de la production des légumes sur sol organique, des fruits ainsi que du maïs-grain et des légumes de conserve.

RÉGION DE L'ONTARIO

Le Bureau régional de l'Ontario, dont le siège est à Ottawa, comprend les Stations de recherches d'Ottawa, de Vineland, de Harrow et de Delhi, le Centre de recherches de London et le Centre de recherches zootechniques, les fermes expérimentales de Smithfield, Kapuskasing et Thunder Bay, ainsi que la Station

satellite de Woodslee. Chaque établissement est au service d'éléments particuliers du secteur agricole ou d'une région déterminée, et mène pour eux ou pour elle de la recherche agro-alimentaire utilitaire. Le Bureau a un effectif total d'environ 860 employés, dont 175 professionnels.

STATION DE RECHERCHES D'OTTAWA

Située à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa, cette station dessert l'est de l'Ontario, l'ouest du Québec et, par l'entremise de fermes expérimentales associées, la zone argileuse du nord de l'Ontario et du Québec. Les travaux portent sur les plantes ornementales et sur l'amélioration des céréales et des plantes fourragères, mais on s'intéresse à divers autres aspects notamment à la lutte contre les maladies et les ravageurs de cultures, aux techniques agronomiques, à la génétique, à la cytologie et à la physiologie végétale. La Station assume également l'administration de la Ferme expérimentale centrale et fournit des services aux autres établissements installés à la Ferme.

La Ferme expérimentale de Kapuskasing (Ontario) s'occupe des problèmes de gestion des cultures et de production des bovins de boucherie dans le nord-est de l'Ontario et le nord-ouest du Québec. Celle de Thunder Bay étudie l'adaptation et la conduite des céréales, des plantes fourragères et de la pomme de terre dans le nord-ouest de l'Ontario.

STATION DE RECHERCHES DE VINELAND (ONTARIO)

Les travaux de cette station, située dans la péninsule du Niagara, ont pour objet la protection des fruits de verger, des petits fruits et des cultures maraîchères. Une place particulière est réservée à l'élaboration de programmes de lutte intégrée, et les recherches visant à réduire le plus possible l'utilisation des antiparasitaires commerciaux sans nuire à la qualité des produits ont déjà donné des résultats très encourageants. Les disciplines scientifiques représentées à la Station comprennent notamment la chimie, le génie rural, l'entomologie, la nématologie et la phytopathologie.

La Ferme expérimentale de Smithfield, près de Trenton (Ontario), conduit des recherches sur la production et la transformation des cultures horticoles. On y insiste surtout sur l'amélioration, la sélection et la culture des pommiers, de même que sur la sélection des tomates de transformation.

STATION DE RECHERCHES DE DELHI (ONTARIO)

La Station de Delhi est l'établissement de la Direction générale principalement affecté à la culture du tabac. Tous les aspects y sont étudiés: amélioration et génétique, physiologie, traitement, lutte contre les parasites et les maladies, et séchage. Un programme spécial vise à mettre au point des variétés de tabac moins nocives pour le fumeur.

STATION DE RECHERCHES DE HARROW (ONTARIO)

L'objectif général de cette station est de s'attaquer aux problèmes concernant les cultures du sud-ouest de l'Ontario. Un grand nombre de cultures sont visées, mais les arbres fruitiers, les légumes, le maïs, le blé, les haricots blancs, le tabac burley et le soja reçoivent une attention spéciale. On poursuit des études sur la fertilité et l'irrigation des sols, sur la génétique et l'amélioration des plantes, sur les façons culturales et sur la lutte contre les parasites et les maladies; on y fait aussi l'essai d'antiparasitaires. Le personnel de la Station comprend des entomologistes, des généticiens, des phytopathologistes, des physiologistes, des sélectionneurs ainsi que des spécialistes en herbicides, en horticulture et en science des sols.

Des recherches sur la gestion des sols en rapport avec la production agricole se poursuivent à la Station satellite de Woodslee. Le programme régional de recherches en malherbologie est également en place à la Station de Harrow, qui jouit à cet égard de la collaboration des chercheurs d'autres centres.

CENTRE DE RECHERCHES ZOOTECHNIQUES (OTTAWA)

Le Centre est le plus grand centre de recherches zootechniques au pays. Il a pour objet d'étudier les facteurs influant sur la performance du bétail et des volailles et de montrer la voie dans l'élaboration de systèmes de production qui répondent aux besoins à venir du secteur agricole. Les laboratoires et les locaux de l'administration sont situés à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa, alors que les bovins, les moutons, les volailles et les porcs expérimentaux et les animaux de laboratoire sont logés dans les installations modernes du domaine de la ceinture verte qui s'étend sur 1100 ha en périphérie de la capitale nationale.

Les programmes du centre vont de l'amélioration génétique à la physiologie, en passant par la nutrition. Les travaux dans ce dernier domaine portent notamment sur la physiologie de la nutrition et les besoins en polynutriments et en oligoéléments. Le programme d'amélioration et de sélection, recherche l'amélioration de la productivité et de l'efficacité des bovins laitiers, des moutons, des oies et des poules. On s'intéresse également à d'autres domaines d'études, notamment aux mécanismes de reproduction des animaux de ferme, à la gestion et à l'utilisation des déchets d'origine animale pour la production végétale et à la présence des contaminants et des résidus d'antiparasitaires dans les aliments du bétail et à leurs effets sur les tissus et les produits animaux.

CENTRE DE RECHERCHES DE LONDON (ONTARIO)

Le Centre de recherches de London concentre ses travaux sur les fongicides, les herbicides et les insecticides, et sur certaines substances biologiquement actives présentes dans la nature. Les recherches biochimiques et biophysiques ont pour but d'élucider le comportement sélectif d'une vaste gamme de produits toxiques et leur mode de migration. D'autres études ont pour objet de mettre en évidence la présence de toxines, d'antibiotiques, de répulsifs et d'attractifs dans les organismes, de les isoler et de les identifier, et d'analyser leur mode d'action. Bactériologistes, chimistes, biochimistes, physiologistes, toxicologistes et pathologistes forment l'équipe scientifique de ce centre.

RÉGION DES PRAIRIES

Le Bureau régional des Prairies est chargé d'exploiter les dix stations de recherches, les trois fermes expérimentales et les cinq stations satellites des trois provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta).

Chaque établissement de recherches poursuit un programme expérimental varié axé sur les problèmes agricoles dont l'objet est de permettre aux agriculteurs de produire davantage et de mettre en marché des aliments de meilleure qualité. Les études portent sur tous les grands aspects du circuit alimentaire, sols, plantes et animaux. Des recherches corollaires se poursuivent dans les secteurs de la lutte contre les maladies, les ravageurs et les mauvaises herbes, de la transformation et de l'entreposage des aliments, ainsi que du maintien et de l'amélioration de la qualité de l'environnement.

En plus de 730 employés de soutien, les établissements comptent à leur service quelque 280 chercheurs se réclamant de toutes les sciences biologiques, chimiques et agricoles, de même que des physiciens, des mathématiciens, des statisticiens, des économistes et des ingénieurs.

Le Bureau régional a son siège social à Saskatoon (Saskatchewan). Il collabore étroitement avec les autres administrations régionales de la Direction, de même qu'avec les administrations provinciales, les autres ministères fédéraux, les organismes internationaux, les groupes professionnels, les industries agricoles et les universités.

STATION DE RECHERCHES DE WINNIPEG (MANITOBA)

Cette station, qui jouit d'une renommée mondiale pour la création de blés résistant à la rouille, est le principal centre canadien de recherches sur l'amélioration des céréales et sur leurs maladies et parasites. C'est également le principal centre d'études des ravageurs des céréales entreposées et de leurs produits. L'équipe du service national de prospection des sols pour le Manitoba est basée à Winnipeg.

Les recherches sur l'amélioration des céréales, la phytopathologie et l'entomologie ont pour objet d'acquérir une meilleure connaissance des parasites (maladies et ravageurs) et de leurs rapports avec leurs hôtes, ainsi que de créer de nouvelles variétés améliorées qui leur soient résistantes. De nombreuses disciplines spécialisées sont mises à contribution dans les laboratoires où se coudoient mycologistes, physiologistes, virologistes, généticiens, améliorateurs de céréales, toxicologues, écologistes-entomologistes et spécialistes de la fumigation.

STATION DE RECHERCHES DE MORDEN (MANITOBA)

Cette station est le principal centre de recherches des Prairies pour l'horticulture et les cultures spéciales de plein champ: sarrazin, pois, lin, maïs-grain et tournesol. Elle conduit aussi un programme d'évaluation des nouvelles cultures par lequel on étudie un grand nombre d'espèces allant des épices et des aromates aux sources potentielles de protéines ou de sucres. En horticulture, l'accent est placé sur la création de nouvelles variétés de pommes de terre et de plantes ornementales convenant aux conditions de croissance des Prairies. La Station dirige les travaux de recherches menés à la Station satellite de Portage-la-Prairie.

STATION DE RECHERCHES DE BRANDON (MANITOBA)

Une partie importante du programme de recherche de la Station de Brandon, l'une des cinq premières fermes expérimentales, porte sur la génétique et la physiologie de la reproduction des porcs et des bovins de boucherie. Le programme d'amélioration de l'orge et d'exploitation des cultures, principalement des cultures fourragères, est aussi très important. Les recherches sur les sols portent surtout sur la chimie, la fertilité des sols et les problèmes que posent les sols halomorphes. Elles comportent aussi des travaux sur les mauvaises herbes.

STATION DE RECHERCHES DE REGINA (SASKATCHEWAN)

Regina est le centre de malherbologie des Prairies. On y étudie les aspects de lutte culturale et chimique contre les mauvaises herbes sur diverses cultures et sur les herbages naturels, l'application efficace des produits chimiques et leur transformation dans les plantes et les sols. La Section des semences de la Station est le principal centre de production et de distribution des nouvelles variétés de céréales et de cultures fourragères créées dans les établissements de recherches du Ministère.

STATION DE RECHERCHES DE MELFORT (SASKATCHEWAN)

Bien que cette station s'intéresse aux problèmes agricoles du centre et du nord de la Saskatchewan, ses découvertes, en particulier dans le domaine de la récolte et de l'utilisation du fourrage, ont une application beaucoup plus vaste. Melfort est le principal centre de recherches sur la production, la récolte et l'utilisation du fourrage de l'Ouest. Ses travaux portent particulièrement sur les rations de croissance et d'engraissement à forte teneur en fourrages pour les agneaux et les bovins de boucherie. Elle mène aussi avec le ministère provincial de l'Agriculture un important programme de conduite des exploitations de naissage de bovins. Les recherches sur la production, la récolte et l'utilisation des céréales, des oléagineux et des cultures spéciales (essais d'alimentation sur porcs et moutons) jouent également un rôle important et comportent des travaux sur l'évaluation des variétés, la gestion des sols et des cultures, entre autres le labour minimal du sol, la fertilité des sols et la lutte contre les mauvaises herbes.

STATION DE RECHERCHES DE SASKATOON (SASKATCHEWAN)

La Station de Saskatoon s'intéresse avant tout aux problèmes agricoles du centre et du nord-ouest de la Saskatchewan mais les résultats de ses recherches ont un champ d'application beaucoup plus vaste. Installée sur le campus de l'université de la Saskatchewan, elle est le centre d'amélioration des oléagineux, et en particulier du colza. Des entomologistes y poursuivent des recherches intensives sur la nutrition, la physiologie et l'écologie des criquets, des vers fil-de-fer, des mouches noires et des moustiques. Un important programme de recherches porte sur le piétin des céréales et les maladies des plantes fourragères. On ne

néglige pas pour autant l'amélioration des graminées fourragères et des légumineuses. De plus, la création d'une variété de luzerne non météorisante fait partie des priorités. À la Station satellite de Scott, on poursuit des travaux sur la fertilité du sol, les mauvaises herbes et le traitement des cultures. La section de la Saskatchewan de la Commission canadienne de pédologie est logée sur le campus de l'Université de Saskatoon.

STATION DE RECHERCHES DE SWIFT CURRENT (SASKATCHEWAN)

La Station s'attaque surtout aux problèmes agricoles des régions les plus arides de l'Ouest canadien. Les travaux en culture sèche réunissant des physiciens, des chimistes des sols et des agrométéorologistes portent sur la conservation de l'eau, la lutte contre l'érosion hydrique et éolienne ainsi que l'utilisation de l'énergie éolienne et solaire. Une équipe semblable préside aux recherches sur les divers problèmes associés à l'irrigation, comme l'infiltration et le drainage, les méthodes d'irrigation, la gestion des cultures et l'utilisation des effluents d'égout, de même que sur la salinité des sols et l'assainissement des terres salines. Une solide équipe travaille à la création de nouvelles variétés de graminées et de légumineuses résistant à l'hiver et à la sécheresse, ainsi qu'à l'amélioration des façons culturales en aridoculture. Les ingénieurs ruraux participent également à la conception de matériel expérimental pour l'Ouest et à l'application d'éléments particuliers des programmes d'énergie de la Direction générale. D'autres études sont consacrées à la nutrition et à la gestion de dindons, à la nutrition des bovins et des ovins de boucherie, à la gestion des pâturages et à l'évaluation des cultures horticoles.

FERME EXPÉRIMENTALE D'INDIAN HEAD (SASKATCHEWAN)

Cette ferme qui fait partie du groupe des cinq premières fermes créées, se concentre sur les intérêts et les problèmes des agriculteurs du sud-est de la Saskatchewan. Son programme de recherche comporte des études sur la gestion des cultures et des sols pour la production de céréales, d'oléagineux, de fourrage et de nouvelles cultures. Il comprend également des essais variétaux de rendement et des activités de multiplication des semences.

STATION DE RECHERCHES DE LETHBRIDGE (ALBERTA)

La Station s'intéresse surtout aux problèmes de production en sol irrigué ou aride du sud de l'Alberta. C'est également le principal centre canadien d'études sur les insectes nuisibles aux animaux et sur l'irrigation des terres. Son vaste programme, l'un des plus variés de la Direction générale, fait appel à la phytotechnie, la phytopathologie et la physiologie des plantes, la pédologie, la zoologie, l'entomologie agricole et la parasitologie vétérinaire. Les travaux en cours portent notamment sur les problèmes de culture en terre sèche ou irriguée, la gestion des parcours, la sélection des céréales et des plantes fourragères, l'amélioration des

bovins (laitiers et de boucherie) et des moutons, la nutrition des ruminants et des volailles, ainsi que sur les insectes nuisibles au bétail et aux céréales. Les recherches menées aux stations satellites de Vauxhall, Manyberries et Stavely sont sous la direction de la Station de Lethbridge.

Un complexe inauguré en 1977 loge bureaux, laboratoire et bibliothèque. On y retrouve également les bureaux régionaux et de district du ministère de l'Agriculture de la province, de même que de sa Division de l'irrigation, en plus des bureaux de district de la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments d'Agriculture Canada.

STATION DE RECHERCHES DE LACOMBE (ALBERTA)

Les travaux menés à Lacombe visent à accroître la productivité des cultures et du bétail dans la région du centre de l'Alberta. Ils comprennent le perfectionnement des techniques d'amélioration et de sélection des plantes, l'amélioration des variétés de céréales, l'évaluation des pertes de production imputables aux maladies des plantes et aux mauvaises herbes dans les cultures céréalières, oléagineuses et fourragères, ainsi que la mise au point de méthodes efficaces de lutte antiparasitaire. La recherche sur les fourrages pérennes porte principalement sur les effets des engrais et des techniques de gestion sur leur productivité et leur longévité. Une part importante des travaux de la Station va à l'étude de la fertilité et de la productivite des sols gris (boisés), noirs et brun foncé de la région. La Station satellite de Vegreville consacre ses efforts aux domaines de la gestion et de l'amélioration des sols solonetziques. Parmi les principaux projets zootechniques de la Station de Lacombe, figurent des études sur le bétail et la viande comportant l'évaluation de la productivité des races bovines importées, le perfectionnement des méthodes d'amélioration et de sélection du bétail pour accroître l'indice de conversion en viande, ainsi que des études sur les facteurs influant sur la préservation et les qualités gustatives de la viande.

STATION DE RECHERCHES DE BEAVERLODGE (ALBERTA)

Beaverlodge est le centre de coordination des travaux menés dans le vaste territoire du nord-ouest du pays. Elle a pour fonction première de desservir le district de Peace River qui couvre une superficie estimée à 7 689 200 ha de sol arable et 4 047 000 ha de terres éventuellement pâturables. Elle dirige les travaux menés à la Ferme expérimentale de Vermilion.

On y sélectionne des variétés hâtives et plus productives de céréales, de plantes fourragères, d'oléagineux et de produits horticoles. On étudie également les nombreux types de sol sur lesquels ces cultures sont produites, les méthodes de défrichement et de mise en valeur des terres, particulièrement en vue du pâturage et de la culture du foin, l'utilisation des pollinisateurs domestiques ou sauvages pour les légumineuses et la conduite de l'élevage. Des études en serres, en phytotron et en laboratoires sur des problèmes particuliers complètent les essais au champ dans cette région aux jours longs et aux étés brefs. On étudie également les relations entre le climat et les cultures.

RÉGION DU PACIFIQUE

Le Bureau régional du Pacifique, dont le siège social est à Vancouver, dessert la province de la Colombie-Britannique avec cinq stations de recherches, une ferme expérimentale et trois stations satellites. Son programme, qui touche au secteur agro-alimentaire régional et national, comporte des recherches tant internes que contractuelles. Son personnel se compose de 350 employés, dont 75 professionnels.

STATION DE RECHERCHES DE KAMLOOPS (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

La Station de Kamloops sert de centre de recherches sur les problèmes relatifs à l'exploitation des ranchs, à leur composition botanique, à leur capacité de charge, à leur gestion et à leur ré-ensemencement. D'autres études concernent les cultures de foin et les pâturages en terres sèches ou irriguées, l'emploi des engrais chimiques sur les fourrages naturels et cultivés et les effets des plantes vénéneuses sur le bétail. La Station dispose pour ses études de plus de 4800 ha de terre. C'est la Station de Kamloops qui dirige les travaux menés à la Ferme expérimentale de Prince George.

STATION DE RECHERCHES DE SUMMERLAND (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

Les travaux menés à Summerland, au coeur de l'Okanagan, visent à résoudre les problèmes auxquels se butent les producteurs, les conditionneurs et les transformateurs de fruits de verger et de raisin pour les aider à fournir des produits de haute qualité. Ils comportent des études sur l'amélioration des fruits de verger et de la vigne, et sur la lutte contre leurs parasites et leurs maladies; sur les besoins en fertilisants et en eau de ces cultures; sur la manutention et l'entreposage des fruits; de même que sur la transformation des fruits et des autres produits alimentaires. C'est la Station de Summerland qui dirige la recherche menée aux stations satellites de Creston et de Kelowna.

Un certain nombre de disciplines scientifiques sont mises à contribution, notamment le génie rural, la biochimie, l'entomologie, la phytopathologie et la physiologie des plantes, l'amélioration et la nutrition des plantes, la microbiologie, la technologie alimentaire, la chimie et la physique des sols.

STATION DE RECHERCHES D'AGASSIZ (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

La Station de recherches d'Agassiz est l'un des cinq premiers établissements de recherches créés par le Ministère. La recherche sur les plantes y est axée sur la gestion et la physiologie des légumes, des cultures fourragères, du maïs à ensilage et des graminées à gazon, ainsi que sur la fertilité des sols et substrats artificiels, et sur la lutte contre les mauvaises herbes. Des essais culturaux sont menés sur les framboises et les fraises à la Station satellite d'Abbotsford. La recherche zootech-

nique comporte des études sur la nutrition, la gestion et la physiologie des bovins laitiers, des volailles et des lapins de même que des travaux sur l'amélioration des aptitudes bouchères des races laitières et sur la graisse jaune des carcasses de boeuf. C'est la Station d'Agassiz qui dirige les travaux menés à la Station satellite d'Abbotsford.

STATION DE RECHERCHES DE VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

Dans cette station, installée dans le domaine de l'université de la Colombie-Britannique, se poursuit un vaste programme de recherches sur les virus, les insectes et les maladies des cultures de la région continentale du sud. La Station est, pour la Direction générale, le principal centre d'étude des virus des plantes et des vecteurs. Le programme de recherche comprend l'étude des virus nuisibles aux petits fruits et aux fourrages ainsi que des travaux d'ordre chimique, immuno-chimique, biophysique et histologique. Les recherches sur les sols sont assumées par l'équipe du Service national de prospection des sols pour la province, elle aussi logée à la Station. Outre les relevés pédologiques, la Station de Vancouver poursuit des recherches sur la genèse et la classification des sols. Elle étudie aussi la biologie des insectes ravageurs des petits fruits et des légumes, ainsi que les moyens de les combattre. Les pucerons reçoivent une attention particulière.

STATION DE RECHERCHES DE SIDNEY (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

La Station, située immédiatement au nord de Victoria, dessert l'horticulture de l'île de Vancouver et du sud-ouest de la Colombie-Britannique. Le climat y est particulièrement propice à une grande variété de productions horticoles spécialisées, notamment le houx, les bulbes, les fleurs, les arbres et arbustes ornementaux, les petits fruits, les légumes et les cultures de serre, et c'est sur ces productions que porte le gros des recherches. L'équipe scientifique de la Station comprend des entomologistes, des phytopathologistes et des physiologistes, de même que des spécialistes en horticulture ornementale. Une phase importante du programme vise la mise au point de techniques de culture tissulaire comme moyen d'éliminer les virus et d'accélérer la multiplication du matériel végétal. La station de quarantaine post-entrée est également établie à Sidney.

DIVISION DE L'ADMINISTRATION

Cette division dispense les services administratifs dont a besoin la Direction générale.

BUREAU DES AFFAIRES FINANCIÈRES

Le Bureau dispense des services financiers à la Direction générale.

Direction générale de la vérification et de l'évaluation

Directeur général

Directeur
Division de la vérification comptable

Directeur
Division de l'évaluation des programmes

La Direction générale de la vérification et de l'évaluation aide le Sous-ministre et les cadres supérieurs du Ministère à bien gérer les programmes et les activités du Ministère, et à exercer sur eux un bon contrôle.

DIVISION DE LA VÉRIFICATION COMPTABLE

La Division effectue des examens et des évaluations indépendantes et systématiques de l'ensemble des opérations du Ministère pour être en mesure de conseiller la Direction sur l'économie, ainsi que sur l'efficacité des politiques, des pratiques et des mécanismes de contrôle de la gestion. La vérification touche toutes les directions générales du Ministère, l'Office de stabilisation des produits agricoles, l'Office des produits agricoles et la Commission canadiennes des grains. La Division est en outre chargée d'élaborer des politiques et des plans de vérification interne. Elle seconde le Comité de l'évaluation des programmes et de la vérification en lui soumettant régulièrement des plans, des rapports et de l'information sur la situation des mesures correctrices que les gestionnaires des directions générales proposent en réponse aux recommandations des vérificateurs.

DIVISION DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

La Division est chargée d'établir, au moyen d'examens périodiques, dans quelle mesure les programmes du Ministère atteignent les objectifs fixés; il lui incombe aussi de déterminer leurs conséquences et de donner des avis sur leur pertinence, compte tenu des priorités du Ministère. Elle élabore la politique et les lignes directrices du Ministère en matière d'évaluation, le plan d'évaluation cyclique des programmes, en plus de guider et de conseiller fonctionnellement les autres directions générales sur les questions liées à l'évaluation des programmes.

Direction générale des communications

Directeur général

Conseiller principal (questions délicates) → SERVICE DE RECHERCHES SUR LES QUESTIONS DÉLICATES

Conseiller principal (politiques) → SERVICE DE RÉDACTION DES DISCOURS

Directeur exécutif

Directeur
Division des programmes → AGENTS DE PROGRAMMES
RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Directeur
Division des opérations → SERVICES D'ÉDITION
SERVICES TECHNIQUES
COORDONNATEUR DES EXPOSITIONS
SERVICES D'EXPÉDITION
SERVICES AUDIO-VISUELS

Chef
Section des renseignements au public → LIAISON TECHNIQUE
SERVICE DE DISTRIBUTION

Chef
Section de l'administration

La Direction générale a pour tâche de veiller aux bonnes relations entre le Ministère et ses divers clients et de renseigner le public sur les politiques, les programmes et les activités du Ministère. Pour s'acquitter de ces responsabilités, elle recourt à tous les moyens de communication de masse qui sont à sa disposition dans les deux langues officielles.

La Direction générale se compose de deux conseillers principaux (questions délicates et politiques), de deux grandes divisions (celle des Programmes et celle des Opérations) et de la Section des renseignements au public. Tous ces services sont secondés par la Section de l'administration.

CONSEILLER PRINCIPAL (QUESTIONS DÉLICATES)

Ce conseiller cerne les questions délicates qui pourraient faire obstacle à la compréhension et à l'acceptation des programmes du Ministère par les divers groupes clients, et propose des solutions pour remédier à ces situations.

CONSEILLER PRINCIPAL (POLITIQUES)

Ce conseiller étudie les projets de politiques du Ministère en fonction de leurs implications sur le plan de la communication, et propose et met en oeuvre des stratégies de communication pour bien renseigner le public sur les politiques et programmes du Ministère.

Le conseiller prend part à l'élaboration et à la mise en oeuvre des nouveaux programmes et politiques du Ministère et prépare les plans de communication qui accompagneront tous les mémoires au Cabinet; il dirige un service d'interprétation des politiques, prépare des discours et des messages spéciaux à l'intention du Ministre, du Sous-ministre et des cadres supérieurs; enfin, il est chargé de la liaison avec les organismes centraux, les autres ministères fédéraux et les organismes comptables au ministre de l'Agriculture.

DIVISION DES PROGRAMMES

La Division planifie, met en oeuvre, contrôle et évalue les activités d'information et de relations publiques d'Agriculture Canada. Elle se compose de deux sections: celle des agents de programmes et celle des relations avec les médias. Ensemble, ces deux services élaborent et mettent en oeuvre les plans d'information pour le compte du Ministère et de ses organismes affiliés qui ont besoin de l'aide de la Direction générale. Ils dirigent et coordonnent également les relations du Ministère avec les médias.

DIVISION DES OPÉRATIONS

La Division dispense les services de soutien nécessaires en information, telles la production de matériel documentaire et sa diffusion, dans le cadre des programmes prévus d'information de la Direction générale.

Elle se compose de cinq éléments: les services d'édition, les services techniques, les services d'exposition, les services audio-visuels et les services d'expédition. Parmi ses activités figurent la rédaction et la révision, la conception graphique, la préparation de films, la photographie, la publicité, les expositions, la liaison avec les services d'impression et la diffusion de matériel d'information.

SECTION DES RENSEIGNEMENTS AU PUBLIC

Par l'entremise de ses services de liaison technique et de distribution, la Section diffuse de l'information agricole aux agriculteurs, aux organismes agricoles, au secteur de l'agrinégoce, aux autres ministères fédéraux et au grand public.

En outre, elle prépare des réponses écrites aux questions techniques adressées au Ministère et organise des colloques, des séances d'information et des visites commentées de la Ferme expérimentale centrale à l'intention des visiteurs et des délégations agricoles de l'étranger. Ses employés animent des stands d'exposition et prononcent des allocutions sur les programmes, les activités et les politiques du Ministère. Enfin, la Section distribue, individuellement ou en vrac, plus de trois millions d'exemplaires de publications par année.

SECTION DE L'ADMINISTRATION

La Section dispense des services de soutien administratif dans les domaines suivants: finances, personnel, contrôle des stocks, dactylographie et transcription.

Direction générale des affaires financières et administratives

Sous-ministre adjoint

Directeur Division de l'administration	SERVICES ADMINISTRATIFS PLANIFICATION DES INSTALLATIONS GESTION DU MATÉRIEL GESTION DE LA DOCUMENTATION BUREAUX RÉGIONAUX DE L'ADMINISTRATION
Directeur général Direction de la finance	AFFAIRES FINANCIÈRES POLITIQUES ET MÉTHODES FINANCIÈRES SERVICES DE COMPTABILITÉ DU MINISTÈRE BUREAUX RÉGIONAUX
Directeur Division des bibliothèques	COLLECTION SERVICES D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION
Directeur général Direction des systèmes et des services consultatifs	PLANIFICATION ET COORDINATION ÉLABORATION DES SYSTÈMES SERVICES DE SOUTIEN AUX SYSTÈMES MÉTHODES DE GESTION

La Direction générale conseille le Sous-ministre et les autres hauts fonctionnaires du Ministère sur les affaires administratives, sauf celles qui touchent le personnel. En plus d'offrir de multiples services au Ministère, elle surveille les activités financières et administratives des autres directions générales et des organismes affiliés au Ministère. Avec un sous-ministre adjoint à sa tête, elle compte deux directions, Finance et Systèmes et Services consultatifs, ainsi que deux divisions, Administration et Bibliothèques.

DIVISION DE L'ADMINISTRATION

La Division est chargée d'élaborer une vaste gamme de politiques administratives en plus d'offrir des services administratifs directs aux bureaux principaux du Ministère dans la région de la capitale nationale. Elle regroupe quatre sections à Ottawa et quatre bureaux régionaux dans certaines villes du pays. Le bureau du directeur planifie et coordonne les activités de la Direction générale.

SECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

La Section applique les consignes relatives à la gestion des dossiers et du courrier, aux télécommunications, aux déplacements, aux réinstallations, à l'accueil, aux conférences, aux adhésions, au stationnement et aux primes à l'initiative. Elle coordonne les rapports parlementaires, les campagnes et la vérification des présentations. Dans la région de la capitale nationale, la Section offre une vaste gamme de services centralisés sur les politiques susmentionnées. Dans le cadre de son mandat, elle travaille avec les ministères des Communications (Agence des télécommunications gouvernementales), des Approvisionnements et Services (Service central des voyages), ainsi qu'avec le Conseil du Trésor, le Conseil privé, la Société canadienne des postes et les Archives publiques du Canada.

SECTION DE LA PLANIFICATION DES INSTALLATIONS

La Section énonce les plans et les programmes ministériels pour la conception, la construction et l'entretien des locaux et des installations fixes. Elle s'occupe aussi des services publics, met en application les programmes approuvés, gère les propriétés, coordonne la liquidation des propriétés et des installations excédentaires et assure la surveillance et l'orientation nécessaires à la mise en vigueur des politiques. De concert avec Travaux publics Canada, elle planifie et met en pratique les exigences relatives aux locaux et aux installations. Enfin, elle dirige le programme interne de conservation de l'énergie.

SECTION DE LA GESTION DU MATÉRIEL

Les activités de la Section se répartissent en quatre catégories: la planification et l'élaboration des politiques; l'administration des contrats et la gestion du matériel; la gestion de l'actif; et l'achat des biens. Des spécialistes et des conseillers en gestion générale offrent leurs services dans les quatre domaines. La Section

a comme principale fonction de régler les questions de contrats et de gestion du matériel avec le Conseil du Trésor, Approvisionnements et Services Canada et la Division de la vérification comptable du Ministère. De plus, elle évalue les méthodes et les pratiques nationales de gestion des contrats et du matériel, exploite les systèmes et les méthodes d'information sur les ressources matérielles du Ministère (équipement, parc automobile, mobilier), coordonne l'entreposage et la distribution du matériel et met au point des méthodes de gestion interne du matériel ainsi que des programmes de formation et de perfectionnement à l'intention des responsables de la gestion du matériel au Ministère.

SECTION DE LA GESTION DE LA DOCUMENTATION

La Section administre le programme de gestion des formulaires du Ministère, ce qui comprend la conception et l'analyse des formulaires ainsi que l'amélioration de la documentation. De plus, elle corrige et publie le *Manuel des politiques et des méthodes administratives* du Ministère et offre un service consultatif sur la rédaction des manuels au Ministère. De concert avec le Conseil du Trésor et Statistique Canada, elle coordonne le programme de réduction des écritures administratives en maintenant un inventaire des banques de données et en chapeautant l'approbation et l'examen des documents. En ce qui concerne la gestion de l'information, la Section coordonne les demandes de renseignements tombant sous le coup de la partie IV de la Loi sur les droits de la personne et prépare le Ministère à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels.

BUREAUX RÉGIONAUX DE L'ADMINISTRATION

Les bureaux régionaux de Moncton, de Montréal, de Toronto et de Saskatoon relèvent de la Direction de la finance. Ils offrent aux cadres ministériels des services de consultation et de coordination spécialisés dans la gestion du matériel, des locaux, l'administration des contrats, la planification de la construction, la gestion des dossiers et les télécommunications. Ils servent également de centre de coordination des affaires administratives générales, notamment du programme de primes à l'initiative, des campagnes de charité et de la conservation de l'énergie.

DIRECTION DE LA FINANCE

La Direction offre des services de gestion financière au Ministère et s'occupe des méthodes, des politiques et des systèmes de planification et de vérification des finances pour uniformiser les pratiques financières, la rédaction des rapports et les analyses, ainsi que des services de comptabilité. Dirigée par un directeur général, la Direction de la finance comporte trois sections générales: celle des Affaires financières, qui regroupe les gestionnaires des finances de la Direction générale, celle des Politiques et méthodes financières et les Services de comptabilité du Ministère, ainsi que les bureaux régionaux des finances de Moncton, Montréal, Toronto, Ottawa, Saskatoon et Vancouver.

SECTION DE L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE

Cette section offre aide et conseils à tous les niveaux de direction en matière de planification financière et de contrôle budgétaire. Les membres de son personnel font partie des équipes de gestion de la Direction générale chargées d'émettre des lignes directrices et d'analyser les méthodes sur la répartition et l'utilisation des ressources ainsi que la planification et le contrôle du budget. La Section travaille surtout à la préparation des plans opérationnels pluriannuels, des budgets principal et supplémentaires, des budgets d'exploitation, des rapports sur les écarts, des présentations au Conseil du Trésor et de divers rapports ou analyses requis par la Direction.

SECTION DES POLITIQUES ET DES MÉTHODES FINANCIÈRES

La Section pose les principes financiers et élabore les méthodes comptables qui donneront aux gestionnaires les renseignements financiers dont ils ont besoin. Elle met à jour le manuel des méthodes financières et rédige les rapports financiers informatisés, dont ceux qui sont essentiels aux systèmes de rapports sur les écarts, ou de contrôle du budget, et à la vérification d'autres activités (rapport sur les revenus, comptes à recevoir, engagements et dépenses). En plus d'offrir un service consultatif aux directions générales et aux organismes du Ministère en matière de politiques et de méthodes financières, la Section coordonne la réponse aux rapports de vérification, met au point et dispense un programme de formation financière au personnel du Ministère.

SECTION DES SERVICES DE COMPTABILITÉ DU MINISTÈRE

Cette section évalue les besoins du Ministère en ce qui concerne la vérification des dépenses, des revenus et des engagements, et assure le suivi dans ce domaine. De plus, elle participe au perfectionnement des systèmes et des méthodes de contrôle appropriés. Elle prend les dispositions pour déléguer le droit de signature et s'assure que les systèmes financiers et les vérifications suivent les méthodes, les lois et les règlements pertinents.

La Section doit aussi vérifier l'encaisse du Ministère ainsi que les opérations bancaires et le financement commun à plusieurs ministères. Elle coordonne la collecte, le regroupement et la préparation des données statistiques et des divers rapports internes y compris ceux sur les comptes publics, la prévision des besoins en argent liquide et l'utilisation des ressources humaines.

BUREAUX RÉGIONAUX

Les six bureaux régionaux des finances (Moncton pour la région de l'Atlantique, Montréal, Toronto, Ottawa, Saskatoon et Vancouver) offrent un service de gestion financière aux cadres et s'occupent de la comptabilité dans les régions.

DIVISION DES BIBLIOTHÈQUES

La Division fournit un service complet d'information et de documentation qui facilite l'exécution des programmes du Ministère et répond aux besoins de la collectivité agricole. Elle dispose d'une bibliothèque centrale à Ottawa et d'un réseau de 26 succursales au pays.

COLLECTION

La collection de la Division, qui compte plus d'un million de livres, est la plus importante dans le domaine agricole au Canada. La Division des bibliothèques reçoit les publications de l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture, du ministère de l'Agriculture des États-Unis et de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (Instituto Interamericano de Cooperación para la Agricultura — IICA). En outre, elle assure l'échange de publications avec d'autres pays dans le cadre de plus de 1700 ententes. La collection spéciale de la bibliothèque de recherches en entomologie est l'une des plus belles au monde.

SERVICES D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

La Division des bibliothèques est abonnée à sept grands systèmes informatiques qui lui permettent d'accéder à plus de 250 banques de données. Elle fait aussi office de Centre national pour le système de diffusion sélective d'informations sur les sciences agricoles. De cette façon, la bibliothèque prépare des bibliographies personnalisées sur n'importe quel sujet pour les chercheurs et les agronomes.

Parmi les autres services offerts, mentionnons la circulation de périodiques courants (plus de 3500 revues spécialisées) au personnel du Ministère dans tout le pays, un service complet de photocopie, de prêt entre bibliothèques et des services de traduction multilingue. La Division s'occupe également des abonnements du Ministère.

La Division représente le Ministère lors de la planification et de l'élaboration des systèmes informatiques nationaux et internationaux dans les sciences agricoles ou connexes. En outre, elle entretient des relations et collabore avec les centres d'information internationaux et agit en qualité d'organisme consultatif auprès des pays étrangers qui souhaitent mettre sur pied des services d'information.

DIRECTION DES SYSTÈMES ET DES SERVICES CONSULTATIFS

Cette direction s'occupe de tous les aspects des systèmes informatiques, de la consultation et du traitement de l'information pour Agriculture Canada, ainsi que des commissions et des offices qui y sont greffés. La Direction comprend trois divisions.

DIVISION DE LA PLANIFICATION ET DE LA COORDINATION

La Division a deux grandes fonctions: d'abord la planification des besoins du Ministère en traitement de l'information, qu'il s'agisse de consultation ou de systèmes et de matériel de traitement de textes et de données, et ensuite l'utilisation des ressources de la Direction et la coordination de diverses activités de soutien pour le Ministère.

DIVISION DE L'ÉLABORATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Cette division élabore les systèmes scientifiques, administratifs et de vérification automatique, y compris les techniques de gestion de l'information adaptées à une banque et à un dictionnaire de données informatiques.

Section des services consultatifs de gestion

Cette section aide les cadres du Ministère à régler les difficultés qui nuisent au rendement du personnel. L'analyse de chaque situation particulière constitue habituellement un projet spécifique attribué à un expert. Les experts-conseils de la Section sont très compétents en gestion, en analyse de l'organisation, en administration, en traitement de l'information, en amélioration des méthodes de travail, en utilisation de la main-d'oeuvre et des ressources, en planification, en gestion des projets et en matériel de bureau. Ils résolvent des problèmes de fonctionnement particuliers ou mettent au point des approches complètement nouvelles.

DIVISION DES SERVICES DE SOUTIEN AUX SYSTÈMES

Cette division comprend deux sections: les services techniques et les services de production informatique.

Section des services techniques

La Section aide le Ministère à évaluer le matériel de traitement de l'information, à utiliser et à entretenir des systèmes d'exploitation, à perfectionner des méthodes d'exploitation et à appliquer des techniques de bureautique. Elle dirige aussi un programme de formation en traitement de l'information. Dans le cadre de ses autres tâches de soutien dans le domaine de la haute technologie, ce service établit les normes de traitement électronique des données au Ministère et aide à l'utilisation des installations de télécommunication.

Section des services de la production informatique

La Section convertit les données en langage machine pour le traitement de l'information ou de textes. Elle exploite le centre de données du Ministère, y compris AgriNet, mode principal du réseau d'ordinateurs d'Agriculture Canada. La Section poursuit et dirige environ 150 projets d'applications informatiques à la production et coordonne leur traitement sur l'ordinateur interne ou celui d'un bureau de l'extérieur.

DIVISION DES MÉTHODES DE GESTION

La Division des méthodes de gestion a été instaurée pour assurer qu'une attention permanente soit portée à l'amélioration desdites méthodes au sein du Ministère. Elle est surtout impliquée dans la réalisation des projets d'imputabilité de la gestion entrepris dans le cadre du plan d'action sur le perfectionnement des pratiques et contrôles de la gestion (PPCG), mis sur pied en 1979 et dans le cadre du Plan d'amélioration ministériel. La Division comprend deux sections.

Section d'imputabilité de la gestion

Cette équipe voit à ce que les projets d'imputabilité de la gestion qui ne sont pas encore terminés (projets 8.4 et 8.5) se poursuivent à la satisfaction de la haute direction. Ces projets portent sur l'élaboration et l'instauration de systèmes de contrôle efficaces et opérationnels au Ministère.

Section de l'amélioration de la gestion

Le rôle de cette équipe est d'assurer une amélioration continue de la gestion. Elle réalise cet objectif par l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan annuel d'amélioration pour le Ministère et de projets qui en découlent.

Direction générale du personnel

Directeur général

Directeur
Division des langues officielles

Directeur
Division de la classification

Directeur
Division du personnel extérieur

Directeur
Division de la dotation en personnel et du perfectionnement

Directeur
Division des relations de travail

La Direction générale établit, applique et surveille l'application des mesures et des programmes relatifs au personnel du Ministère dont l'effectif, pour tout le Canada, est d'environ 11 000 employés, répartis entre six catégories d'emploi.

Elle conseille le Sous-ministre et les autres hauts fonctionnaires sur les directives et les méthodes qui concernent le personnel afin de les aider à mieux utiliser les ressources humaines. Elle guide les administrateurs du personnel dans l'application des politiques, des règlements et des méthodes et fournit un service d'évaluation de l'efficacité de l'administration, sur le plan de la classification et de la dotation.

DIVISION DES LANGUES OFFICIELLES

La Division veille à ce que le Ministère respecte les dispositions de la Loi sur les langues officielles ou réalise les objectifs et suive les politiques du gouvernement établis en vertu du Programme sur les langues officielles.

Elle éclaire aussi les cadres supérieurs et le personnel hiérarchique sur la planification et la mise en œuvre du programme. Elle élabore et met en branle les activités et les politiques internes qui visent à implanter, à maintenir et à évaluer un bilinguisme complet au Ministère. Parmi les activités de la Division, mentionnons les cours de langue seconde, l'évaluation du niveau de connaissance linguistique, les enquêtes sur les plaintes et les solutions apportées à ces dernières.

DIVISION DE LA CLASSIFICATION

La Division administre les programmes de classification des postes et de définition des exigences linguistiques du Ministère. Elle forme les cadres du Ministère qui font partie des comités chargés de classer les postes et offre ses conseils sur les politiques, méthodes et modes d'application relatifs aux systèmes de classification et de définition des exigences linguistiques, ce qui comprend l'examen des griefs des employés au sujet de leur classification. Elle conseille également les cadres supérieurs sur la façon dont les hauts fonctionnaires et les structures peuvent être utilisés pour que le Ministère remplisse son mandat le plus efficacement possible.

DIVISION DU PERSONNEL EXTÉRIEUR

La Division met des services de consultation et de soutien quant à l'administration du personnel à la disposition du personnel hiérarchique partout au pays. Son action s'effectue à partir du bureau principal d'Ottawa, des bureaux régionaux de Moncton, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Calgary et des bureaux de district de Winnipeg, Saskatoon, Calgary et Vancouver. Le bureau de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, à Regina, s'occupe lui-même de l'administration de son personnel.

Les fonctions de la Division sont surtout liées à l'exploitation (dotation, classification, relations de travail, formation). La Division administre également la paie et tient à jour les dossiers des employés. Dans ce domaine, elle travaille en étroite collaboration avec le Conseil du Trésor et d'autres organismes centraux pour interpréter les lois et les règlements auxquels le Ministère est assujetti.

DIVISION DE LA DOTATION EN PERSONNEL ET DU PERFECTIONNEMENT

La Division planifie, organise et dirige la dotation, la planification des ressources humaines et les programmes de formation et de perfectionnement des employés du Ministère. Elle coordonne aussi les programmes d'égalité d'accès à l'emploi pour les femmes, les handicapés et les autochtones en mettant en vigueur les politiques et les méthodes établies par la Commission de la Fonction publique et le Conseil du Trésor et en élaborant une politique et des directives internes qui assureront la réalisation des programmes.

Enfin, la Division conseille et aide les cadres supérieurs et collabore avec eux pour s'assurer que ses programmes répondent aux besoins réels du Ministère. Dans le cadre de son mandat, elle lance des concours et des campagnes de recrutement, prépare et offre des cours ou élabore les plans ministériels demandés par les organismes centraux.

DIVISION DES RELATIONS DE TRAVAIL

Le travail de la Division consiste à appliquer les dispositions relatives à la paie et aux avantages sociaux établies en vertu des conventions collectives et des règlements. Parmi ses nombreuses fonctions, la Division participe à la négociation des conventions collectives en collaboration avec les cadres, prépare des directives et conseille les gestionnaires et les conseillers en personnel sur la façon d'interpréter les conventions collectives. De plus, elle applique le régime de rémunération au mérite des cadres supérieurs, élabore les politiques internes sur les congés, la discipline, etc., conseille les chefs décisionnaires sur la façon de traiter les griefs des employés et les questions de discipline et met en place et dirige les programmes ministériels de santé et de sécurité au travail.

La Division forme ou aide les conseillers en personnel régionaux à former les chefs décisionnaires à la gestion en milieux syndiqués et met en place les programmes de consultation entre employés et cadres qui assureront le dialogue entre les deux parties à tous les niveaux. En outre, elle élabore et applique un programme interne d'aide aux employés. Dans l'exercice de ses fonctions, la Division entretient des relations avec les organisations des employés, la Commission de la Fonction publique et le Conseil du Trésor.

Commission canadienne du lait

La Commission canadienne du lait a été créée par une loi du Parlement en 1966. Elle est constituée d'un président, d'un vice-président et d'un autre membre nommés par le gouverneur en conseil. Ceux-ci rendent compte directement au ministre de l'Agriculture. Ils ont leurs bureaux à Ottawa. Un conseil consultatif formé de neuf membres nommés par le Ministre, représente divers secteurs et conseille la Commission sur la production et la mise en marché.

Le but de la Commission est de permettre aux producteurs de lait et de crème d'obtenir une juste rémunération pour leur travail et leurs investissements et aussi de fournir aux consommateurs un approvisionnement suffisant de produits laitiers de qualité supérieure.

Comme la Commission est autorisée à acheter et à vendre des produits laitiers, elle soutient le prix du marché des principaux produits transformés, le beurre et le lait écrémé en poudre. Les prix à la production du lait et de la crème de transformation sont proportionnels aux prix de soutien.

La Commission reçoit des fonds de l'administration fédérale pour compléter le revenu que les producteurs tirent de la vente de leurs produits et offrir des produits laitiers moins chers aux consommateurs. Ces fonds sont directement versés aux producteurs soumis à un régime de contingentement de la mise en marché, conçu pour répondre à la demande nationale et aux besoins du programme d'exportation officiel.

Un membre de la Commission préside le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait qui surveille l'approvisionnement en lait et en crème de transformation par l'entremise du programme précité de contingentement, administré dans le cadre des plans fédéraux-provinciaux de commercialisation du lait. Ce comité se compose de membres des offices de commercialisation des producteurs, des administrations provinciales et de la Commission canadienne du lait (qui représente l'État). La Commission dirige l'élaboration de la politique et coordonne l'administration des parts provinciales du marché déterminées par le Comité de gestion, ainsi que les contingents particuliers établis et gérés par les offices provinciaux de commercialisation du lait.

La Commission administre aussi un vaste programme d'exportation des excédents de produits laitiers.

Commission canadienne des grains

Commissaires adjoints
(silos-élévateurs primaires)

Tribunal d'appel pour les grains

Surveillant, Loi sur les marchés de grain à terme

COMMISSAIRES

ADMINISTRATION

DIVISION DE L'INSPECTION

DIVISION DE LA PESÉE

DIVISION DE L'ÉCONOMIE ET DE LA STATISTIQUE

LABORATOIRE DE RECHERCHES SUR LES CÉRÉALES

La Commission canadienne des grains applique la Loi sur les grains du Canada. Les trois commissaires nommés par le gouverneur en conseil doivent élaborer et mettre en pratique des politiques visant à réaliser les grands objectifs de la Loi. Les bureaux principaux de la Commission se trouvent à Winnipeg et abritent cinq divisions. Des bureaux régionaux situés dans 18 centres d'un bout à l'autre du Canada disposent d'un personnel d'environ 850 personnes. La division de l'Est comprend les bureaux à l'est de Thunder Bay, et la division de l'Ouest comprend Thunder Bay et les bureaux à l'ouest de cette ville.

Les commissaires adjoints, également nommés par le gouverneur en conseil, ont leurs bureaux à Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Harrow (Ontario) et Sherbrooke (Québec). Ils maintiennent un contact personnel avec les producteurs et les titulaires de permis de la Commission aux centres régionaux, enquêtent sur les plaintes des producteurs et sur les questions qui relèvent de la Commission, tiennent celle-ci au courant de l'état général des cultures dans les régions et inspectent les silos-élévateurs primaires autorisés pour s'assurer que les dispositions de la Loi et du Règlement sur les grains du Canada sont respectées.

Il y a un tribunal d'appel à Winnipeg pour la division de l'Ouest et la création d'un second dans l'Est a été prévue. La Commission nomme neuf inspecteurs compétents dans le commerce du grain pour constituer un tribunal dont elle choisit le président. Ce tribunal étudie les appels déposés par quiconque est insatisfait de la catégorie attribuée lors d'une inspection officielle d'un échantillon de grain sur lequel il a quelque droit. La décision du tribunal est sans appel.

La Commission choisit les producteurs et les représentants de l'administration fédérale et de la profession qui formeront les Comités de normalisation des grains de l'Ouest et de l'Est. Ces derniers se réunissent pour examiner la qualité de la récolte courante en vue d'apporter des modifications aux catégories de grain, de faire des recommandations et de choisir les échantillons qui serviront d'étalon pour les grains qui serviront de produits de base ou d'exportation pendant la campagne en cours.

De plus, la Commission applique la Loi sur les marchés de grain à terme, qui porte sur la surveillance du commerce à terme des céréales. Elle participe à l'application de la Loi relative aux taux de fret sur les eaux intérieures et à celle de stabilisation concernant le grain de l'Ouest.

ADMINISTRATION

Cette division comprend le directeur exécutif, le secrétaire de la Commission, l'agent des affaires financières, l'agent d'information et le personnel de soutien. Elle relève de la Commission par l'entremise du directeur exécutif qui coordonne aussi le fonctionnement de la Commission.

La Division est responsable de l'administration générale relative à l'application des dispositions de la Loi sur les grains du Canada. Dans l'exercice de cette fonction, elle met en pratique des programmes et des décisions de la Commission, coordonne le travail des différentes divisions, s'occupe de la comptabilité générale, établit les perspectives financières, planifie et présente le budget, et élabore et met en application des programmes à long terme.

DIVISION DE L'INSPECTION

La Division classe le grain. Elle a des bureaux régionaux à Montréal et Chatham, pour la division de l'Est, et à Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary et Vancouver, pour la division de l'Ouest. D'autres employés sont affectés aux autres principaux silos-élévateurs terminus ou de transbordement du pays.

Dans l'Ouest, la Division échantillonne et classe toutes les céréales qui arrivent aux silos-élévateurs terminus autorisés, ou qui en sortent; elle dispose de laboratoires à Vancouver, Winnipeg et Thunder Bay pour déterminer la teneur en protéines du blé. Le classement des échantillons de grain présentés par les producteurs est gratuit.

Dans l'Est, la Division échantillonne et classe les céréales canadiennes destinées à l'exportation dans les silos-élévateurs de transbordement autorisés. Le service d'échantillonnage et d'inspection est fourni sur demande à Montréal, Toronto et Chatham pour les céréales récoltées dans l'Est qui ne sont pas soumises à l'inspection qui précède l'exportation. Un service de classement des échantillons de grain est également fourni gratuitement aux producteurs de cette région.

La Division échantillonne et classe tout le grain entreposé dans les silos-élévateurs terminus ou de transbordement autorisés au moment du pesage officiel des stocks; elle délivre le certificat final d'exportation; elle examine l'état du matériel et des installations dans les silos-élévateurs autorisés, selon les instructions de la Commission, et fait un rapport à leur sujet; elle surveille les programmes de lutte contre les ravageurs des céréales et prépare les échantillons-types pour les comités de normalisation des grains qu'elle conseille sur les facteurs relatifs au classement des céréales canadiennes.

DIVISION DE LA PESÉE

La Division surveille la pesée de toutes les céréales qui entrent dans les silos-élévateurs terminus autorisés ou qui en sortent, sur la côte du Pacifique, à Churchill et à Thunder Bay. Dans l'Est, elle surveille la pesée des céréales aux silos-élévateurs de transbordement autorisés et fournit un service de pesage immédiat, sur demande, aux centres côtiers. Les céréales entreposées dans ces silos-élévateurs sont pesées au moins tous les 30 mois dans le cadre de la vérification des opérations.

Les agents de la Division enquêtent aussi aux silos-élévateurs autorisés où l'on se plaint de déficits ou de surplus excessifs dans les arrivages ou les expéditions par chemin de fer ou par navire. Les vérificateurs de balances examinent et vérifient plus de 400 balances, dont la portée varie entre 50 et 60 tonnes, qu'on utilise au moment de la réception et de l'expédition dans 48 silos-élévateurs terminus ou de transbordement autorisés. Ils assurent aussi une inspection constante de tout le matériel de pesée et de levée pour garantir l'exactitude du pesage. Les agents de la Division examinent les plans de construction ou de modification des silos-élévateurs existants afin de s'assurer que les balances et le matériel de manutention répondent aux exigences de la Commission.

DIVISION DE L'ÉCONOMIE ET DE LA STATISTIQUE

La Division comprend les sections de la statistique, de l'enregistrement, du traitement informatique, des permis et du cautionnement. Elle recueille l'information et publie des statistiques sur la manutention et l'entreposage des grains au sein du réseau canadien de silos; elle prépare aussi des états comptables sur les opérations des silos-élévateurs primaires, terminus et de transbordement et vérifie l'assurance contractée sur les stocks; elle reçoit les demandes, octroie les permis et perçoit les cautionnements requis pour l'exploitation des diverses classes de silos-élévateurs définies dans la Loi sur les grains du Canada. Elle vérifie la délivrance des reçus des silos-élévateurs par enregistrement et annulation, coordonne le programme de classement des grains selon leur teneur en protéines à Vancouver et à Thunder Bay, prodigue des conseils sur les questions économiques, comme les vérifications et les tarifs, qui relèvent de la Commission, et fournit des services de documentation et de dossiers à la Commission et à la profession.

LABORATOIRE DE RECHERCHES SUR LES CÉRÉALES

Le Laboratoire est le principal centre canadien de recherches sur la qualité des céréales et des oléagineux. Ses principales fonctions consistent à évaluer la qualité de chaque nouvelle récolte de céréales; à surveiller la qualité des expéditions et à en déterminer la teneur en résidus d'antiparasitaires; à évaluer la qualité des nouvelles variétés créées par les sélectionneurs; à fournir des services d'analyse; à effectuer des recherches appliquées et fondamentales sur la qualité des céréales et sur les questions relatives aux céréales ou à leurs produits; et, au besoin, à fournir des services techniques à la Commission et à d'autres ministères ou organismes de l'État.

Canagrex

La Société canadienne des exportations agricoles, CANAGREX, vient en aide au secteur privé, aux offices de commercialisation, aux coopératives, ainsi qu'aux particuliers en explorant et en développant de nouveaux marchés pour les produits agro-alimentaires.

La Société assure aux importateurs de l'étranger et aux exportateurs canadiens, des services d'information et de publicité, des prêts ou des garanties, des octrois ou des contributions financières. Si on lui en fait la demande, elle participe à des programmes conjoints avec des offices de commercialisation, des coopératives, des particuliers ou des compagnies privées.

Étant une société de la Couronne, CANAGREX a le pouvoir de négocier et de passer des contrats d'État à État.

Société du crédit agricole

CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ

BUREAU CENTRAL

Exécutif

Opérations de prêts

Service de vérification des opérations

Services de l'économie et de liaison

Service des relations publiques

Services administratifs et du personnel

Services financiers

BUREAUX RÉGIONAUX

Colombie-Britannique

Alberta

Saskatchewan

Manitoba

Ontario

Québec

Atlantique

SUCCURSALES

La Société du crédit agricole est une société de la Couronne créée en vertu de la Loi sur le crédit agricole de 1959 pour remplacer la Commission du prêt agricole canadien. Aux termes de la loi, elle accorde des prêts hypothécaires à long terme pour aider les agriculteurs canadiens à mettre sur pied des exploitations rentables. Elle veille aussi à l'application de la Loi sur le crédit aux syndicats agricoles en vertu de laquelle des prêts sont octroyés à des syndicats ou à des groupes d'au moins trois agriculteurs pour leur permettre d'acheter en commun des machines, des bâtiments et du matériel fixe.

Constituée de sept membres, la Société rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture. Le président, à titre d'administrateur principal, est chargé d'élaborer la politique et de gérer les affaires de la Société. Le vice-président est le directeur des opérations et assume les pouvoirs et les fonctions du président en son absence.

Un comité consultatif, nommé par le ministre de l'Agriculture, conseille la Société sur les questions de crédit agricole qu'elle ou le Ministre soumettent. Ce comité, formé de 10 membres, pour la plupart agriculteurs ou représentants d'organismes de producteurs, représente les agriculteurs du pays.

La Société, qui siège à Ottawa, compte aussi des bureaux régionaux à Kelowna (Colombie-Britannique), Winnipeg (Manitoba), Guelph (Ontario), Sainte-Foy (Québec) et Moncton (Nouveau-Brunswick). Le bureau de Moncton dessert les quatre provinces de l'Atlantique. Sous la responsabilité d'un directeur, chaque bureau a le personnel voulu pour effectuer des prêts, fournir des services de consultation, et exécuter les travaux administratifs et comptables nécessaires pour le territoire desservi.

Des conseillers en crédit sont en poste dans les grandes régions agricoles du Canada. Ces derniers conseillent les emprunteurs sur la meilleure façon d'utiliser leurs ressources pour organiser, étendre et exploiter leur entreprise afin d'en faire une exploitation familiale rentable. Ils acceptent les demandes de prêt, procèdent à l'évaluation requise et assurent des services consultatifs à la suite du prêt, le cas échéant.

Le rôle de prêteur de la Société est décentralisé à un point tel que les directeurs régionaux peuvent accorder ou refuser les prêts. Parmi les autres fonctions qui relèvent des bureaux régionaux, mentionnons le déboursement des prêts, l'administration générale des prêts en ce qui a trait au maintien des biens garantissant l'hypothèque et le remboursement par les emprunteurs, la prestation de services consultatifs et le recrutement et la formation du personnel, de même que l'établissement des relations appropriées avec d'autres institutions et organismes agricoles provinciaux et fédéraux.

Le rôle principal du bureau central de la Société est d'établir et d'énoncer la politique générale, d'assurer l'interprétation et l'application uniformes de la Loi et d'exercer un contrôle administratif et financier.

Des brochures d'information intitulées *Crédit agricole* et *Prêts aux syndicats agricoles* et donnant des détails sur les deux lois administrées par la Société sont offertes aux bureaux de la Société.

Office des provendes du Canada

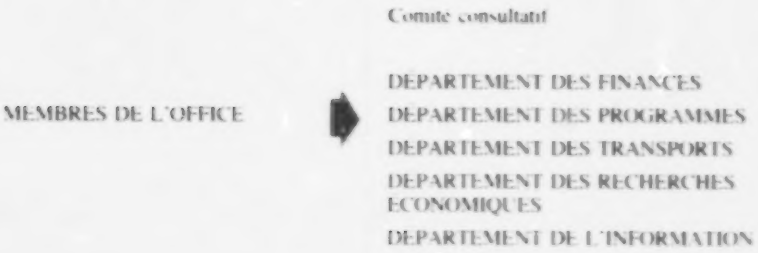

L'Office des provendes du Canada est une société de la Couronne établie en vertu de la Loi sur l'aide à l'alimentation des animaux de ferme de 1966. Aux termes de cette loi, l'Office doit assurer un approvisionnement adéquat en céréales fourragères aux engraisseurs de l'est du Canada et de la Colombie-Britannique, un nombre suffisant d'entrepôts dans l'est du Canada pour répondre aux besoins des engraisseurs, ainsi qu'une stabilisation raisonnable et une juste péréquation des prix des aliments du bétail dans l'est du Canada, en Colombie-Britannique, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le gouverneur en conseil nomme les membres de l'Office, qui sont de trois à cinq, et qui comptent un président et un vice-président. L'Office rend directement compte au ministre de l'Agriculture. Ses bureaux principaux se trouvent à Montréal mais l'Office compte aussi un bureau à Surrey (Colombie-Britannique). En vertu de la Loi, un comité consultatif de cinq à sept membres, nommés par le gouverneur en conseil, se réunit périodiquement pour étudier et revoir les questions relatives au transport, à l'entreposage, aux prix et à l'utilisation des céréales fourragères. Le Comité fait rapport au Ministre et à l'Office.

L'Office subventionne une partie du transport des céréales fourragères vers l'est du Canada, la Colombie-Britannique, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, de manière à assurer une juste péréquation des prix dans ces régions, ce qui est un des objectifs de la loi. Les dépenses totales du programme varient suivant l'importance de l'élevage et de la production de céréales fourragères et de fourrages dans l'est du Canada et en Colombie-Britannique, et selon le rapport entre le prix des céréales fourragères des États-Unis et celui des céréales canadiennes. Les dépenses de l'Office au titre de la péréquation des frais de transport et de l'aide à l'entreposage durant l'année financière se terminant le 31 mars 1982 ont atteint 13,8 millions de dollars.

De concert avec Agriculture Canada, l'Office gère trois programmes d'entreposage. Le programme local de sécurité d'approvisionnement en céréales fourragères vise à augmenter la capacité totale d'entreposage et les stocks de céréales fourragères des fabricants d'aliments du bétail dans les régions pauvres en céréales et à garantir l'approvisionnement en cas d'interruption du transport ou de manutention des céréales. Les deux autres programmes établis pour les silos-élévateurs de l'intérieur ont pour objet d'aider les entreprises et les particuliers à accroître la capacité des silos-élévateurs existants, ou à en bâtir de nouveaux. Ils encouragent ainsi la production locale de céréales et garantissent l'approvisionnement dans les régions de l'est du Canada et de la Colombie-Britannique pauvres en céréales fourragères en fournissant d'autres installations pour le criblage, le séchage et la commercialisation des céréales. (Le programme des silos-élévateurs de l'intérieur a pris fin le 31 mars 1982 et le nouveau programme, le 31 mars 1983. À cette date, on leur avait consacré 5,3 millions de dollars.)

Par ailleurs, pour atteindre ses objectifs et quand il en reçoit l'autorisation du gouverneur en conseil, l'Office peut acheter, expédier, entreposer et vendre des céréales fourragères. Il peut aussi négocier l'acquisition d'un espace suffisant pour le stockage de céréales dans l'est du Canada.

L'Office comprend les services suivants: un département des finances qui exploite un système de gestion et de vérification financières, met au point et assure le bon fonctionnement d'un système de rapports d'analyse des données, et administre les services du personnel; un département des programmes, responsable de

la planification, de l'organisation et de la direction administrative du Programme de perequation des frais de transport des cereales et des programmes d'amelioration des entrepôts. Il fait rapport sur l'approvisionnement en cereales, les prix et les activites du marche, tache qui comprend la surveillance des prix des cereales fourrageres dans diverses regions du Canada. Le Departement des transports revoit et analyse les frais de transport et de manutention, determine les voies d'acheminement les moins coûteuses, etudie les tendances et les ameliorations de l'industrie du transport et de la manutention et participe aux negociations des taux de fret. Un département des recherches economiques procede a une etude continue des besoins en cereales fourrageres et mesure l'influence d'autres programmes de perequation. Il mene aussi des etudes de faisabilite sur les besoins en entrepôts supplementaires dans l'est du Canada et sur l'avantage economique de ces derniers, de même que des etudes economiques sur divers autres aspects du secteur des provendes. Il rassemble et compile les donnees relatives aux prix des cereales fourrageres et des aliments melanges. Le Departement de l'information, cree en 1982, repond aux demandes de renseignements de plus en plus nombreuses sur les marches, la politique et les programmes, adressees a l'Office. Il doit veiller a diffuser l'information fournie par l'Office dans l'ensemble du pays en temps opportun et s'efforce de garder le secteur du betail et des cereales fourrageres au courant des progres accomplis au Canada et aux Etats-Unis, ou dans les principaux domaines du commerce mondial des cereales. Ce departement met egalement au point de nouveaux services d'information.

Conseil national de commercialisation des produits de ferme

Le Conseil a été créé en 1972 en vertu de la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme pour surveiller les offices chargés d'appliquer les plans de commercialisation nationaux.

Le Conseil fait rapport au Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture et est constitué d'un président, d'un vice-président et de sept autres membres nommés par le gouverneur en conseil. En vertu de la Loi, au moins la moitié de ses membres doivent être des producteurs primaires, quoique les consommateurs, le monde du travail et celui des affaires comptent également des représentants au sein du Conseil. La Loi exige aussi que les grandes régions du Canada, soit l'Ouest, le Centre et l'Atlantique, y soient représentées.

La Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme permet aux agriculteurs dont les produits ne sont pas régis par les Lois sur la Commission canadienne du blé et sur la Commission canadienne du lait d'élaborer des plans de commercialisation nationaux ou régionaux. Toutefois, seuls les œufs et les produits avicoles peuvent être mis en marché dans le cadre d'un programme de gestion des approvisionnements.

Le Conseil a pour buts d'améliorer l'efficacité et le caractère concurrentiel du secteur agricole primaire et de protéger les intérêts des producteurs, des transformateurs et des consommateurs de produits réglementés.

En tant qu'organisme de surveillance, il conseille le ministre de l'Agriculture sur les questions relatives à la création, à l'exploitation et à l'efficacité des offices. Le Conseil travaille aussi de concert avec les offices et les autorités provinciales pour promouvoir une commercialisation plus efficace des produits réglementés sur les marchés provinciaux et étrangers.

Jusqu'à maintenant, on a créé trois offices nationaux de commercialisation, soit l'Office canadien de commercialisation des œufs, l'Office canadien de commercialisation du dindon et l'Office canadien de commercialisation du poulet.

Lois appliquées

Le ministre de l'Agriculture est chargé d'appliquer les lois suivantes et d'en faire rapport au Parlement :

Loi sur le paiement anticipé des récoltes
Loi sur l'Office des produits agricoles
Loi sur la vente coopérative des produits agricoles
Loi sur l'organisation du marché des produits agricoles
Loi sur la stabilisation des prix agricoles
Loi sur les maladies et la protection des animaux
Loi sur les produits laitiers du Canada
Loi sur les grains du Canada
Loi sur l'importation des viandes au Canada
Loi sur la Commission canadienne du lait
Loi sur l'amélioration du fromage et des fromageries
Loi sur les installations frigorifiques
Loi sur l'assurance-récolte
Loi sur le ministère de l'Agriculture
Loi sur les stations agronomiques
Loi sur le crédit agricole
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles
Loi n^os^ 1 et 2 sur les prêts agricoles bonifiés
Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme
Loi sur le crédit aux syndicats agricoles
Loi relative aux aliments du bétail
Loi sur les engrais chimiques
Loi sur la prophylaxie et l'extirpation de la fièvre aphteuse
Loi sur les fruits, les légumes et le miel
Loi sur les marchés de grain à terme
Loi sur l'inspection du foin et de la paille
Loi sur l'abattage, sans cruauté, des animaux destinés à l'alimentation
Loi relative aux taux de fret sur les eaux intérieures
Loi sur l'inspection et la vente
Loi sur les animaux de ferme et leurs produits
Loi sur l'aide à l'alimentation des animaux de ferme
Loi sur la généalogie des animaux
Loi sur l'industrie des produits de l'érable
Loi sur les viandes et conserves alimentaires
Loi sur l'inspection des viandes
Loi sur les produits antiparasitaires
Loi sur l'indemnisation pour dommages causés par les pesticides
Loi sur la quarantaine des plantes
Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies
Loi sur le rétablissement agricole des Prairies
Loi relative aux semences
Loi sur la vente coopérative du blé

Le ministre de l'Agriculture est chargé d'appliquer la loi suivante mais partage la responsabilité d'en faire rapport au Parlement :

Loi sur les normes des produits agricoles du Canada (ministre de la Consommation et des Corporations)

Le ministre de l'Agriculture n'est pas chargé d'appliquer les lois suivantes mais partage la responsabilité d'en faire rapport au Parlement :

Code criminel, article 188 (ministre de la Justice et Procureur général du Canada)

Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest (ministre des Transports)